

MINISTERE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET
DE L'INNOVATION
UNIVERSITÉ
JOSEPH KI-ZERBO

MASTER PROFESSIONNEL EN
INNOVATION ET
DEVELOPPEMENT EN MILIEU
RURAL AGRINOVIA

UNITE DE FORMATION
ET DE RECHERCHE
EN SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE
PHILOSOPHIE ET
PSYCHOLOGIE



MEMOIRE DE MASTER PROFESSIONNEL EN INNOVATION ET
DEVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL

APPROCHE PARTICIPATIVE ET GIRE AU BURKINA FASO : EVALUATION DES OUTILS IMPLEMENTES PAR IWMI

Présenté par : Fatimata KABORE

Sous la direction du : Dr. Éveline
M.F.W.
SAWADOGO/COMPAORE,
Chercheure, Institut de
l'Environnement et de Recherches
Agricoles

Sous la co-direction du : Dr. Liza
DEBEVEC, Chercheure, Interna-
tional Water Management Institute
(IWMI)



Novembre 2019

A MA FAMILLE ET
A MES AMIS

REMERCIEMENTS

Cette étude a été possible grâce au financement du projet « Planification participative pour une gestion plus inclusive et durable des ressources en eau dans les zones rurales du Burkina Faso ». Ce projet est conduit par IWMI et financé par la Coopération Autrichienne de Développement.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à l'aboutissement de ce document. Nous remercions particulièrement :

- Nos Directrices de mémoire, Dr. Eveline SAWADOGO/COMPAORE et Dr. Liza DEBEVEC pour leur accompagnement et leur disponibilité tout au long de cette expérience ;
- Le Coordonnateur du programme Agrinovia, Pr. Jacques NANEMA, et l'ensemble du corps professoral pour nous avoir partagé leurs connaissances ;
- Monsieur W. Ghislain Anselme KABORE, Directeur Général de l'Agence de l'Eau du Nakanbé, pour avoir créé les conditions administratives nécessaires pour que nous puissions suivre cette formation ;
- Monsieur Donatien IDANI, pour son appui et ses précieux conseils ;
- L'ensemble du personnel de l'Agence de l'Eau du Nakanbé pour les soins apportés au document ;
- Tous nos camarades de la huitième (8^{ème}) promotion Agrinovia pour les bons moments passés ensemble et tous nos amis pour leur solidarité.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

2IE	:	Institut International de l'Eau et de l'Environnement
AE	:	Agence de l'Eau
AEM	:	Agence de l'Eau du Mouhoun
AEN	:	Agence de l'Eau du Nakanbé
AIC	:	Association d'Intérêt Collectif
AMBF	:	Association des Municipalités du Burkina
AO	:	Afrique de l'Ouest
APIL	:	Action Pour la Promotion des Initiatives Locales
ARM	:	Association Régionale des Municipalités
ASUDEC	:	Africa's Sustainable Development Council
BGB7	:	Bougouriba 7
BRAKINA	:	Brasserie du Burkina Faso
BTP	:	Bâtiments et Travaux Publics
CA	:	Conseil d'Administration
CB	:	Comité de Bassin
CNeau	:	Conseil National de l'Eau
CLE	:	Comité Local de l'Eau
COGEL	:	Consolidation de la Gouvernance Environnementale Locale
CT	:	Collectivité Territoriale
CTE	:	Conseil Technique de l'Eau
CVD	:	Conseil Villageois de Développement
DANIDA	:	Agence Danoise pour le Développement International

DGAE	:	Directeur Général de l' Agence de l'Eau
DGAEN	:	Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Nakanbé
DG-AEM	:	Directeur Général de l'Agence de l'Eau du Mouhoun
DGRE	:	Direction Générale des Ressources en Eau
DRAAH	:	Direction Régionale de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques
DREA	:	Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
DREEVCC	:	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique
DRRAH	:	Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques
EBA-FEM		Ecosystem-Based Adaptation
EC	:	Espace de Compétence
EC-AEM		Espace de compétence de l'Agence de l'Eau du Mouhoun
EC-AEN	:	Espace de compétence de l'Agence de l'Eau du Nakanbé
EDL	:	Etat Des Lieux
FAO	:	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FILSAH	:	Filature du Faso
HC	:	Haut-Commissariat
INERA	:	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles
IWMI	:	International Water Management Institute
GWP	:	Global Water Partnership
GIRE	:	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
LNSP	:	Laboratoire National de la Santé Publique
MAAH	:	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques
MAHRH	:	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques

MEA	:	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement
MECC	:	Ministère de l'Environnement et du Changement Climatique
MEE	:	Ministère de l'Eau et l'Environnement
MRAH	:	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
NAFASO	:	Neema Agricole du Faso
OP	:	Organisation Paysanne
ONEA	:	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PAGIRE	:	Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PDRI	:	Projet de Développement Rural Intégré de la Région
PNGT	:	Programme National de Gestion des Terroirs
PPN	:	Projet Pilote Nakanbé
SAPHYTO	:	Société Africaine de Produits Phytosanitaires et d'Insecticides
SEMAFO	:	Société d'Exploitation Minière de l'Afrique de l'Ouest
SOGEAO	:	Société de gestion de l'abattoir frigorifique de Ouagadougou
SP/GIRE	:	Secrétariat Permanent pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
STD	:	Service Technique Déconcentré
UICN	:	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
RE	:	Ressources en Eau
RN	:	Ressources Naturelles

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
TABLE DES MATIERES	vi
LISTE DES ILLUSTRATIONS	ix
RESUME	x
ABSTRACT	xi
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE	3
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE	4
I. PROBLEMATIQUE.....	4
1. Question de recherche	5
1.1 Questions de recherche spécifiques	5
2. Hypothèses de recherche.....	6
2.1 Hypothèse principale.....	6
2.2 Hypothèses spécifiques.....	6
3. Objectif de la recherche.....	6
3.1 Objectif principal	6
3.2 Objectifs spécifiques.....	6
II. CADRE CONCEPTUEL	7
1. Théorie de l'acteur réseau.....	7
2. Définition des concepts	7
2.1 Problématisation	7
2.2 Intéressement	8
2.3 Enrôlement.....	9
2.4 Mobilisation.....	9
2.5 Participation	10
3. Identification des variables et indicateurs	11
CHAPITRE II : REVUE DE LITTERATURE	12
I. ETAT DES RESSOURCES EN EAU DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	12
II. CHOIX DE LA GIRE COMME STRATEGIE DE RESOLUTION DURABLE DES QUESTIONS LIEES A L'EAU	13
1. Objectif et enjeux de la GIRE	13

1.1.	Objectif	13
1.2.	Enjeux	13
2.	Adoption et mise en place de la GIRE au Burkina.....	14
III.	L'APPORT DE L'APPROCHE PARTICIPATIVE DANS LA GIRE	15
1.	Avantage de l'approche participative dans la gestion des ressources en eau	16
2.	La dynamique participative dans la GIRE au Burkina Faso.....	17
3.	Les outils participatifs au service de la GIRE	17
	CHAPITRE III : CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE	19
I.	JUSTIFICATION DU CHOIX DE LA ZONE D'ETUDE.....	19
II.	POPULATION D'ETUDE	20
III.	PRESENTATION DES AGENCES DE L'EAU DU MOUHOUN ET DU NAKANBE	21
1.	Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM)	21
2.	Agence de l'Eau du Nakanbé (AEN)	23
IV.	ECHANTILLONNAGE	25
V.	TECHNIQUES ET OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES	26
1.	La recherche documentaire	26
2.	Technique de collecte de données qualitatives (à travers les interviews individuelles, les focus groupes et les ateliers participatifs)	26
2.1.	Les interviews individuelles.....	26
2.2.	Les focus groups	27
2.3.	Les ateliers participatifs.....	27
2.4.	Observation directe	27
VI.	TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES	28
VII.	LIMITE DE L'ETUDE.....	28
	DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	29
	29	
	CHAPITRE IV : ANALYSE DES ETAPES DE LA MISE EN PLACE DE L'INNOVATION GIRE AU BURKINA	30
I.	PROBLEMATISATION DE LA GIRE AU BURKINA	30
II.	INTERESSEMENT DES ACTEURS.....	31
III.	ENROLEMENT DES DIFFERENTES CATEGORIES D'ACTEURS	32
IV.	MOBILISATION DES ACTEURS	32
V.	LA DISSIDENCE	34
VI.	LES INSUFFISANCES QUI ONT CONDUIT A LA FAIBLE PARTICIPATION DES ACTEURS DANS LA GIRE	34
1.	Approche Top Down.....	34

2.	L'animation pour la mise en place des CLE	35
3.	Le positionnement de l'Administration	35
4.	Mise en place systématique des CLE.....	36
CHAPITRE V : le PROJET IWMI POUR PALLIER LES INSUFFISANCES DANS LA GIRE.....		38
I.	PRESENTATION DU PROJET ET DES OUTILS PARTICIPATIFS IMPLEMENTES	38
1.	Présentation du projet	38
2.	Présentation des outils	39
2.1.	La chronologie de la gestion de l'eau	39
2.2.	L'arbre à problème/arbre à solution	41
2.3.	Cartographie du réseau d'acteurs.....	42
II.	APPLICATION DES OUTILS SUR LE TERRAIN	43
1.	Application des outils dans l'espace de gestion de l'AEM	43
1.1.	La chronologie de la gestion de l'eau	44
1.2.	L'arbre à problèmes/arbre à solutions.....	49
1.3.	La cartographie du réseau des acteurs.....	50
2.	Application des outils dans l'espace de gestion de l'AEN.....	51
2.1.	La chronologie de la gestion de l'eau	52
2.2.	L'arbre à problèmes/arbre à solutions.....	55
2.3.	La cartographie du réseau d'acteurs	56
CHAPITRE VI : EVALUATION DES OUTILS.....		60
I.	CHRONOLOGIE DE LA GESTION DE L'EAU	60
II.	ARBRE A PROBLEMES/ARBRE A SOLUTIONS	61
III.	CARTOGRAPHIE DU RESEAU D'ACTEURS	61
CONCLUSION		65
BIBLIOGRAPHIE		67
ANNEXES		viii
	Annexe 1 : LES OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES.....	viii
	ANNEXE 2 : ARBRE A PROBLEME/ARBRE A SOLUTION.....	viii
	ANNEXE 3 :CARTOGRAPHIE DU RESEAU D'ACTEURS	viii
	ANNEXE I : LES OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES	ix
	ANNEXE 2 : ARBRE A PROBLEME/ARBRE A SOULTION.....	xvii
	ANNEXE 3 : CARTOGRAPHIE DU RESEAU D'ACTEURS.....	xxi

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1: Les grandes étapes de la mise en place de la GIRE au Burkina	14
Figure 2 : La zone de l'étude	20
Figure 3 : Carte de l'espace de compétence de l'AEM	23
Figure 4 : Carte de l'espace de gestion de l'AEN	25
Figure 5 : Processus pour le diagnostic de la gestion de l'eau	39
Figure 6 : Cadre graphique pour la chronologie de la gestion de l'eau	41
Figure 7 : Exemple d'Arbre à problèmes/arbre à solutions	42
Figure 8 : Exemple de cartographie du réseau d'acteurs	43
Figure 9 : Chronologie des événements dans la gestion de l'eau au niveau du CLE Mouhoun Tâ Source : Rapport synthèse des ateliers d'échanges participatifs, IWMI, 2017	46
Figure 10 : Chronologie des événements dans la gestion de l'eau au niveau du CLE Kou Source : Rapport synthèse des ateliers d'échanges participatifs, IWMI, 2017	47
Figure 11: Chronologie des événements dans la gestion de l'eau au niveau du CLE BGB7	48
.....Figure 12 : Chronologie de la gestion de l'eau de l'espace du CLE Massili Nord	54

Photo 1: groupe de travaux n° 1 pour la cartographie **Error! Bookmark not defined.**

Photo 2: groupe de travaux n° 2 pour l'utilisation de l'arbre à problèmes/arbre à solutions..... **Error!**

Bookmark not defined.

Photo 3: groupe de travaux n° 3 pour l'utilisation de l'arbre à problèmes/arbre à solutions..... **Error!**

Bookmark not defined.

Tableau 1: variables et indicateurs

11

RESUME

Depuis les années 1990, le Burkina Faso a choisi l'option de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) définie comme un mode de gestion qui prend en considération tous les facteurs pertinents et associe tous les acteurs concernés en vue d'un partage équitable et d'une utilisation équilibrée, écologiquement rationnelle et durable des ressources en eau. L'introduction de la GIRE au Burkina s'est faite à travers de multiples réformes qui se sont soldées par des résultats très limités. La présente étude s'est intéressée à l'évaluation des outils développés et implémentés par IWMI au regard des difficultés que rencontre la GIRE dans sa mise en œuvre au Burkina Faso.

A travers une étude qualitative utilisant comme moyens de collecte les entretiens individuels, les focus groupes et les ateliers participatifs en plus de la revue documentaire, cette étude a fait le point sur l'avènement de la GIRE au Burkina. Le cadre théorique de l'acteur réseau développé par Callon a été utilisé pour comprendre les étapes de la mise en œuvre de la GIRE et les résultats qui en découlent. Il a aussi permis d'évaluer la pertinence des outils développés par IWMI. Les résultats montrent que dans la mise en œuvre de la GIRE au Burkina Faso, les différentes étapes (problématisation, intéressement, enrôlement et mobilisation) n'ont pas été respectées, entraînant ainsi son non-accomplissement. Les outils participatifs développés par IWMI dans le but de pallier les insuffisances de la GIRE sont : la chronologie de la gestion de l'eau, l'arbre à problèmes/l'arbre à solutions et la cartographie du réseau d'acteurs. La chronologie de la gestion de l'eau est une méthode de rétrospection graphique qui permet de montrer les changements perçus et l'enchaînement des événements saillants concernant les ressources en eau et leur gestion dans le temps. L'arbre à problèmes est une approche visuelle participative qui conduit à une cartographie structurée des relations entre les problèmes et leurs causes. L'arbre à solutions est un outil qui permet la conversion des problèmes issus de l'arbre à problèmes en objectifs à travers la recherche de moyens visant à obtenir des résultats. La cartographie des acteurs identifie les parties prenantes en fonction de leurs attributs, leurs interrelations, leur environnement et leurs intérêts.

L'évaluation de ces outils a permis de révéler qu'ils peuvent être utilisés avec profit par les Agences de l'Eau mais aussi les Comités Locaux de l'Eau. Ils regorgent de grandes potentialités en termes de mobilisation des acteurs, de facilitation de la communication et de la prise de parole des hommes comme des femmes, d'instauration d'une bonne ambiance, d'identification et de résolution des problèmes ainsi que d'identification des acteurs. Au regard de ces potentialités, les outils développés par IWMI sont une aubaine pour les Agences de l'Eau et un levier de dynamisation des CLE.

Mots clés : participation, GIRE, outil participatif, innovation

ABSTRACT

Since the 1990s, Burkina Faso has chosen the option of Integrated Water Resources Management (IWRM), defined as a management method that takes into consideration all relevant factors and associates all the stakeholders concerned with a view to equitable sharing and balanced, ecologically rational and sustainable use of water resources. The introduction of IWRM in Burkina Faso has taken place through multiple reforms that have led to very limited results. The present study focused on the evaluation of the tools developed and implemented by IWMI in view of the difficulties encountered by IWRM in its implementation in Burkina Faso.

Through a qualitative study using individual interviews, focus groups and participatory workshops in addition to a documentary review, this study has taken stock of the advent of IWRM in Burkina Faso. The theoretical framework of the network actor developed by Callon was used to understand the stages of the implementation of IWRM and the resulting results. It also allowed to assess the relevance of the tools developed by IWMI. The results show that in the implementation of IWRM in Burkina Faso, the different stages (problematization, profit-sharing, enrolment and mobilization) have not been respected, leading to its non-completion. The participatory tools developed by IWMI in order to overcome the shortcomings of IWRM are: the water management chronology, the problem/solution tree and the mapping of the stakeholder network. The Water Management Timeline is a graphical hindsight method to show perceived changes and the sequence of salient events concerning water resources and their management over time. The problem tree is a participatory visual approach that leads to a structured mapping of the relationships between problems and their causes. The solution tree is a tool that allows the conversion of problems from the problem tree into objectives through the search for ways to achieve results. Stakeholder mapping identifies stakeholders according to their attributes, interrelationships, environment and interests.

The evaluation of these tools has revealed that they can be used profitably by Water Agencies but also by Local Water Committees. They have great potential in terms of mobilizing stakeholders, facilitating communication and the voice of both men and women, creating a good atmosphere, identifying and solving problems and identifying stakeholders. In view of these potentialities, the tools developed by IWMI are a godsend for the Water Agencies and a lever for energizing the local water committees.

Key words: participation, IWRM, participatory tool, innovation

INTRODUCTION

L'eau est une ressource vitale mais limitée et très vulnérable surtout dans un pays sahélien, enclavé et exposé aux fluctuations climatiques comme le Burkina Faso. Au regard de la situation, la sécurisation de cette ressource s'avère nécessaire pour garantir l'accès à l'eau à tous les usagers. C'est pourquoi le Burkina Faso a choisi l'option de la GIRE définie comme un mode de gestion qui prend en considération tous les facteurs pertinents et associe tous les acteurs concernés en vue d'un partage équitable et d'une utilisation équilibrée, écologiquement rationnelle et durable des ressources en eau (MAHRH, 2003). L'introduction de la GIRE au Burkina s'est faite à travers de multiples réformes dont les plus importantes sont :

- l'adoption en 1998 par le gouvernement du document de politique et stratégies en matière d'eau qui énonce clairement le recours à la GIRE comme approche nouvelle dans la gestion de l'eau au Burkina ;
- l'adoption en 2001 par l'Assemblée Nationale de la Loi d'orientation relative à la gestion de l'eau qui est une transcription juridique de la politique nationale de l'eau et des principes de la GIRE ;
- la réalisation en mai 2001 d'un état des lieux des ressources en eau du Burkina Faso et de leur cadre de gestion ;
- l'adoption en 2003 par le gouvernement du Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) qui décline en actions concrètes les mesures à entreprendre pour une GIRE effective dans le pays ;
- l'adoption en 2009 par l'Assemblée Nationale de la loi portant institution d'une taxe parafiscale au profit des Agences de l'Eau.

La mise en œuvre du PAGIRE a permis de reformer le cadre de gestion des ressources en eau en mettant en place de nouvelles structures de gestion et des cadres de concertation dont le Conseil National de l'Eau (CNeau), le Comité Technique de l'Eau, les Agences de l'Eau et les Comités Locaux de l'Eau.

Malgré la mise en place de ces structures, le problème de participation des acteurs demeure toujours (WETTA et al., 2017).

Face à ce constat, IWMI, en collaboration avec l'Agence de l'Eau du Mouhoun et le Programme Agrinovia, a développé dans le cadre du projet « planification participative pour une gestion

plus inclusive et durable de l'eau dans les zones rurales du Burkina Faso » des outils qui visent à augmenter la prise de conscience de l'importance de la GIRE et la participation des acteurs à tous les niveaux. Dans le cadre de ce projet, des outils participatifs ont été développés et implémentés au niveau de trois sous-bassins de l'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM) et un sous-bassin de l'Agence de l'Eau du Nakanbé (AEN).

Ainsi, la présente étude va s'intéresser à l'évaluation de ces outils afin de voir dans quelle mesure ils pourront aider à pallier les insuffisances de la GIRE.

L'étude est structurée en deux (02) grandes parties. La première partie, composée de trois (03) chapitres, est consacrée au cadre théorique et méthodologie tandis que la seconde partie aborde les résultats en trois (03) chapitres.

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE

Dans cette partie, nous allons présenter le cadre théorique de l'étude, la revue de la littérature et la méthodologie utilisée dans le cadre de notre étude.

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE

Le cadre théorique de notre recherche s'articule autour de la présentation de la problématique et du cadre conceptuel de l'étude.

I. PROBLEMATIQUE

Le Burkina Faso est un pays sahélien exposé aux fluctuations climatiques avec des ressources en eau limitées (MEE, 1998 : 15). Ces ressources en eau font l'objet de pressions, « *d'une part, une augmentation de la demande en eau liée à la croissance démographique et économique du pays, d'autre part une dégradation anthropique associée à une diminution quantitative due au changement du régime des pluies et à une plus faible recharge des nappes phréatiques* » (DARE, 2016 : P.7). Face à cette situation, dans un contexte de changement climatique accentué par les effets de l'homme sur la nature, une bonne gestion de l'eau devient une nécessité.

Avec la gestion sectorielle pratiquée au Burkina Faso où « *chaque secteur utilisateur de l'eau mobilise les quantités qui lui sont nécessaires pour satisfaire ses besoins, sans se préoccuper des besoins des autres secteurs ni de la survie à long terme des écosystèmes* » (MEE, 2001 : P.14), il était difficile, voire impossible, d'aboutir à une bonne gestion de l'eau.

Conscient des limites de cette gestion sectorielle et fragmentaire, l'Etat burkinabè s'est lancé dans la quête d'une solution pour une gestion participative, rationnelle et partagée de l'eau. C'est ainsi qu'il a opté pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans les années 1990. Cette innovation en matière de gestion de l'eau est considérée à l'échelle mondiale comme étant une solution pour aider les pays à faire face aux problèmes liés à l'eau de façon durable¹ (GWP, 2000).

Le processus d'innovation est une action collective qui repose sur la mobilisation des acteurs. Cette mobilisation passe d'abord par une problématisation de l'innovation qui définit le problème et propose les solutions avec des acteurs clés identifiés. Pour que ces acteurs soient intéressés, il faut que les solutions proposées prennent en compte leurs besoins et attentes. Si l'innovation correspond aux besoins des acteurs, ils l'acceptent en s'enrôlant et s'impliquent en se mobilisant pour la mise en œuvre des solutions proposées (CALLON, 1986).

La mise en place de la GIRE au Burkina s'est heurtée à de multiples difficultés. La gestion de l'eau par bassin versant souffre d'une faible appropriation par les acteurs malgré les efforts

¹ Document de référence n°4 du Comité Technique Consultatif du GWP

consentis à travers la mise en place d'organes tels que les Agences de l'Eau et les Comités Locaux de l'Eau. Malgré leur volonté de travailler en synergie avec les différentes parties prenantes, ces organes ne parviennent pas à les enrôler et à les mobiliser pour la gestion des ressources en eau.

C'est fort de ce constat que l'International Water Management Institute (IWMI), en collaboration avec l'Agence de l'Eau du Mouhoun et le Programme Agrinovia, a développé, dans le cadre du projet « planification participative pour une gestion plus inclusive et durable de l'eau dans les zones rurales du Burkina Faso », des outils participatifs qui visent à augmenter la prise de conscience de l'importance de la GIRE et la participation des acteurs à tous les niveaux.

La présente recherche vise donc à documenter et évaluer les outils participatifs élaborés et expérimentés dans le cadre du projet afin d'engager les différentes parties prenantes pour une vision commune de la GIRE.

1. Question de recherche

Notre recherche entend donc répondre à la question principale suivante : « comment les outils développés par le projet mis en œuvre par IWMI peuvent-ils aider à corriger les insuffisances relevées dans la mise en place de l'innovation GIRE au Burkina Faso ? »

1.1 Questions de recherche spécifiques

Plus spécifiquement, nous entendons mener la réflexion autour des questions suivantes :

- Quelles ont été les différentes étapes qui ont conduit à la mise en place de la GIRE au Burkina Faso ?
- Quelles sont les insuffisances dans ce processus de mise en œuvre qui ont conduit à la faible participation des acteurs dans la GIRE au niveau local et global ?
- Dans quelle mesure les outils expérimentés peuvent-ils redresser la faible participation des acteurs dans la GIRE au niveau local et global ?
- Quelle est la pertinence de ces outils pour pallier la faible participation des acteurs ?

2. Hypothèses de recherche

2.1 Hypothèse principale

Les outils participatifs développés dans le cadre du projet sont efficaces pour pallier la faible participation des acteurs pour une Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au Burkina Faso.

2.2 Hypothèses spécifiques

- Les étapes clés dans la mise en œuvre d'une innovation telle décrite par CALLON (problématisation, intéressement, enrôlement et mobilisation) n'ont pas été suivies dans le processus de mise en place de la GIRE au Burkina Faso.
- Le manque d'outils participatifs pour mobiliser et engager les acteurs a conduit à leur faible participation dans la GIRE au niveau local et global.
- L'appropriation des outils par les acteurs peut aider à redresser leur faible participation dans la GIRE au niveau local et global.
- Les outils participatifs utilisés ont amélioré l'engagement et la mobilisation des acteurs dans la gestion des ressources en eau au niveau des CLE concernés.

3. Objectif de la recherche

3.1 Objectif principal

L'objectif principal de cette recherche est d'évaluer la capacité des outils développés par le projet à pallier les insuffisances relevées dans la mise en place de l'innovation GIRE au Burkina Faso.

3.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de cette recherche sont les suivants :

- Revisiter les différentes étapes qui ont conduit à la mise en place de la GIRE au Burkina Faso ;
- Identifier, dans le processus de mise en place de la GIRE, les insuffisances qui ont conduit à la faible participation des acteurs dans la GIRE au niveau local et global ;
- Vérifier l'applicabilité des outils à d'autres espaces de gestion ;
- Évaluer la pertinence de ces outils pour pallier la faible participation des acteurs.

II. CADRE CONCEPTUEL

1. Théorie de l'acteur réseau

La théorie de l'acteur réseau est aussi connue sous le sigle ANT (Actor-Network Theory) ou sociologie de la traduction (AKRICH et al., 1988). Elle a été développée à partir des années 1980 par Michel Callon, Bruno Latour, Madeleine Akrich et d'autres chercheurs du Centre de sociologie de l'innovation MINES ParisTech. Sa particularité repose sur la prise en compte des humains et non humains appelés « actants » dans leur analyse. Ces actants font l'objet d'un même traitement (LATOUR, 1991) parce que selon la théorie de l'acteur réseau, le succès ne dépend pas des caractéristiques intrinsèques d'une innovation mais de la capacité d'un réseau à lier ensemble des acteurs hétérogènes. Ce réseau s'établit par une opération de traduction par laquelle les acteurs se posent en porte-parole et expriment la volonté de collectifs, essayant aussi d'enrôler de nouveaux acteurs.

Cette sociologie de la traduction rend compte des innovations techniques ainsi que du fonctionnement de la science et de la société.

Dans son récit de la mise en place de l'élevage de coquilles Saint-Jacques dans la baie de Saint-Brieuc, en France, à partir d'une technique importée du Japon, CALLON décrit le cadre d'analyse suivant les quatre étapes que sont la problématisation, l'intéressement, l'enrôlement et la mobilisation (CALLON, 1986).

Ainsi, dans notre recherche, nous allons mobiliser le cadre théorique de CALLON pour analyser la mise en œuvre de la GIRE au Burkina Faso. Qui sont les acteurs clés identifiés ? Quelles sont les actions qui ont été menées pour convaincre les acteurs de l'obligation de mettre en œuvre la GIRE pour une gestion efficace des ressources en eau ? Quels sont les mécanismes qui ont été mis en œuvre pour définir les rôles et choisir les porte-parole dans la GIRE au Burkina Faso ?

2. Définition des concepts

Notre étude fait appel à quelques concepts clés que nous proposons de développer dans cette section.

2.1 Problématisation

C'est l'action volontaire de poser et de définir un problème dans le but de l'analyser et, à terme, de le résoudre en expliquant son raisonnement². Selon le cadre théorique de CALLON, la problématisation correspond à la formulation des problèmes et à l'identification des acteurs qui

² Définition du dictionnaire français l'Internaute

peuvent avoir un intérêt dans l'affaire (CALLON, 1986). C'est le premier moment de la traduction. Dans ce cadre théorique, les trois chercheurs de retour de voyage formulent des problèmes (l'élevage des coquilles Saint-Jacques tel qu'il est pratiqué au Japon est-il transposable en France ? Les espèces de la baie de Saint-Brieuc se fixent-elles à des larves ?). Ils identifient un ensemble d'acteurs, s'attachant à démontrer qu'ils doivent, pour atteindre leurs objectifs, passer obligatoirement par le programme de recherche proposé. Par là, le traducteur fait en sorte que le changement proposé devienne un point de passage obligé pour toutes les parties prenantes si celles-ci veulent atteindre leurs objectifs.

Selon Walsh et Renaud, « *la problématisation peut être vue comme l'alignement des problématiques des différents acteurs exprimées au travers de leurs besoins ressentis/perçus* » (WALSH et RENAUD, 2010 : P. 291).

Dans le cadre de notre recherche, nous allons chercher à comprendre comment la GIRE a été problématisée au Burkina Faso. Pour ce faire, nous allons chercher à savoir qui étaient les acteurs clés ayant travaillé dans le processus et quels étaient leurs intérêts dans la GIRE.

2.2 Intéressement

C'est le fait de prendre de l'intérêt et d'être mu par un intérêt. Pour CALLON (1986), l'intéressement est « *l'ensemble des actions par lesquelles une entité s'efforce d'imposer et de stabiliser l'identité des autres acteurs qu'elle a définis dans sa problématisation. Toutes ces actions prennent corps dans des dispositions* » (CALLON, 1986 : P.186). Dans le cadre théorique de CALLON, pour convaincre les acteurs identifiés, les trois chercheurs organisent des rencontres et des réunions publiques, écrivent des articles, réalisent des expérimentations, etc. Un travail volontaire visant à intéresser ces acteurs et à les convaincre de leur intérêt à être parties prenantes a ainsi été réalisé par les chercheurs.

Concernant le problème posé par les larves, ils ont fait des expérimentations pour vérifier si on peut les placer dans un sac pour leur permettre de se fixer le temps de faire leur coquille. Ils ont étudié les conditions dans lesquelles cela doit être fait, le type de sacs à utiliser, etc. Ils ont organisé pour les organisations professionnelles de pêcheurs de nombreuses rencontres de débat sur l'élevage de coquilles Saint-Jacques tel qu'il est pratiqué au Japon. A l'endroit des autres chercheurs, l'équipe des trois chercheurs a publié des articles scientifiques montrant l'absence de connaissances actuelles et donc la légitimité de ces recherches. Toutes ces actions ont été menées du fait de la nécessité de convaincre les parties prenantes à entrer dans le processus de changement (ARMENAKIS et HARRIS, 2009).

Dans le cadre de notre étude, nous appelons intéressement l'ensemble des actions menées pour faire comprendre ce qu'est la GIRE aux acteurs clés identifiés et pour les convaincre d'accepter de jouer leur rôle dans le processus de sa mise en œuvre.

2.3 Enrôlement

Selon ROUSSEAU, la phase de l'enrôlement consiste pour les acteurs à définir et négocier les rôles (ROUSSEAU et al., 2012). C'est un processus multilatéral de négociation pour déterminer et attribuer les rôles en lien avec le projet. Pour CALLON, l'enrôlement désigne le mécanisme par lequel un rôle est défini et attribué à un acteur qui l'accepte (CALLON, 1986). C'est un intéressement réussi. Dans le cadre théorique de CALLON, l'expérimentation peut se lire comme une négociation avec les larves pour qu'elles se fixent sur les sacs. WALSH et RENAUD l'explicitent en disant que « *l'enrôlement prend place au travers de la participation active, souvent informelle, de certains destinataires du changement, notamment dans la construction des décisions. L'enrôlement permet aux actants de co-construire le changement. Cela ne sera possible que si des porte-parole représentatifs de chacune des parties prenantes sont identifiés* » (WALSH et RENAUD, 2010 : P. 292).

Pour nous, l'enrôlement est l'ensemble des moyens mis en œuvre pour définir les rôles et les faire accepter par les acteurs identifiés pour la mise en œuvre de la GIRE au Burkina Faso.

2.4 Mobilisation

La mobilisation, au sens large, est l'action de mettre en jeu des forces (ressources), faire appel à elles et les réunir en vue d'une action commune³. Pour CALLON, la mobilisation concerne le choix des porte-parole (CALLON, 1986) : qui parle au nom de qui, qui représente qui. Le processus de domestication doit concerner l'ensemble des acteurs. Comment passer des individus au groupe ? Ce qui vaut pour ces individus vaut-il plus largement ? Passer à l'acte suppose un engagement clair des différents acteurs, avec des rôles et des fonctions précisés. Qu'est-ce qui assure que la masse des larves va se comporter comme en situation expérimentale ? En quoi les engagements des pêcheurs engagent-ils l'ensemble des pêcheurs ? Selon la compréhension de WALSH et RENAUD, la mobilisation des porte-parole est l'adoption et l'institutionnalisation du changement (WALSH et RENAUD, 2010). Pour eux, les représentants désignés doivent être mobilisés autour du projet de changement. S'ils sont

³ Le Petit Larousse illustré, version 2000, page 659

représentatifs, alors un vrai dialogue peut s’instaurer entre les représentants par le biais du traducteur et de la problématisation.

Dans le cadre de notre recherche, nous entendons par mobilisation des alliés l’ensemble des mécanismes mis en œuvre pour le choix des représentants des différentes catégories d’acteurs de la GIRE au Burkina Faso.

2.5 Participation

Avant de devenir un concept scientifique, la participation est une catégorie sociale progressivement institutionnalisée par les politiques publiques (BRESSION, 2014). De façon générale, le terme « participation » désigne des tentatives de donner un rôle aux individus dans une prise de décision affectant une communauté. Pour les personnes en situation d’exclusion sociale, participer représente une occasion de donner son avis, de faire connaître ses conditions de vie et de témoigner de son expérience.

Selon WILCOX, la participation est le « *processus durant lequel des individus, des groupes et des organismes deviennent activement impliqués dans un projet* » (WILCOX, 2003 : 50). Pour GUEYE, « *la participation doit être conçue comme un processus actif dans lequel l’initiative est prise par la population, guidée par sa propre pensée et utilisant des moyens et processus (institutions et mécanismes) sur lesquels elle peut opérer un contrôle effectif* » (GUEYE, 1999 : 2). A travers cette participation, les communautés s’approprient les formes, voire les significations du processus intégral dans lequel elles sont engagées (BRYANT and WHITE, 1980 ; cités par GUEYE, 1999 : 2).

Par ailleurs, l’existence de la participation, quel que soit le domaine, nécessite un cadre qui lui permette de se façonner. La mise en place de ce cadre pour permettre les échanges et les confrontations est appelée « approche participative ».

L’approche participative est considérée comme étant le moyen de répondre aux enjeux actuels de l’eau dans une perspective de durabilité (FERRATON, 2017). Tandis que la FAO considère l’approche participative comme outil permettant d’associer de façon active et responsable les populations (FAO, 1995), l’Etat burkinabè a développé des outils qui visent à recueillir l’avis des citoyens sur une politique générale ou un projet et à faire dialoguer les acteurs de l’eau pour construire ensemble des démarches contractuelles de gestion et s’adapter à ces enjeux.

En effet, l’approche participative est basée sur l’instauration d’un dialogue entre les services techniques et les populations. Elle se fonde sur le concept de participation et de partenariat. Elle

s'appuie sur la connaissance et la perception qu'ont les populations de leur milieu et de l'interaction des différents éléments qui entrent en jeu dans la gestion du terroir. Pour VAN DEN HOVE, l'approche participative est « *tout arrangement par lequel des acteurs de types différents sont réunis dans le but de contribuer de manière plus ou moins directe et plus ou moins formelle au processus de décision* » (VAN DEN HOVE, 2000 : 4). Cette approche permet aux populations de contrôler ou d'influencer les décisions qui les concernent (CHARBA, 2017).

Dans le cadre de notre recherche, nous appelons participation l'ensemble des systèmes mis en place pour l'implication et la prise en compte des populations dans les processus décisionnels, la planification et la mise en œuvre de tout projet en lien avec l'eau.

3. Identification des variables et indicateurs

Tableau 1: variables et indicateurs

Variables	Indicateurs
Problématisation de la GIRE	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs clés identifiés - Intérêts des acteurs
Intéressement des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Actions menées - Alliances scellées
Enrôlement	<ul style="list-style-type: none"> - Rôles des acteurs - Négociations
Mobilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanisme de choix des représentants - Mode de désignation des représentants
Participation	<ul style="list-style-type: none"> - Implication dans la mise en œuvre des activités - Implication des acteurs dans la planification des activités - Contribution des acteurs

Source : Auteure

Au terme de ce chapitre, la problématique de notre étude a été présentée. Aussi, la théorie de l'acteur réseau et les concepts ont été définis et les variables et indicateurs identifiés.

CHAPITRE II : REVUE DE LITTERATURE

Dans cette partie, nous parcourons les documents en lien avec notre recherche afin de mener l'analyse de notre thème. La revue de littérature aborde ainsi l'état des ressources en eau, la GIRE comme nouvelle approche de gestion et l'apport de l'approche participative dans la gestion des ressources en eau.

I. ETAT DES RESSOURCES EN EAU DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Ressource rare et limitée, l'eau est fragile, non substituable et indispensable à la vie. Elle n'est pas inépuisable et susceptible de perdre en qualité. En effet, le volume d'eau douce disponible sur terre est limité et face à une croissance démographique galopante, ce volume diminue. La qualité de l'eau est par ailleurs altérée par les différentes sources de pollutions (ZIE, 2010).

Partout dans le monde, les ressources en eau diminuent en raison des activités humaines et de facteurs naturels⁴. En Afrique, quoique les ressources en eau soient abondantes, les populations font face au défi de la maîtrise de l'eau pour les besoins essentiels de leur développement économique et social (BAZIE, 2014). En effet, plus de 300 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et les maladies hydriques sont les premières causes de mortalité sur le continent. Exceptées l'Afrique du Nord et une partie de l'Afrique du Sud, la plupart des pays du continent sont confrontés au défi d'une gestion performante de l'eau.

Au Burkina Faso, l'essentiel des ressources en eau provient des pluies qui engendrent les ruissellements et la recharge des nappes souterraines⁵. La pluviosité y est à la fois faible et aléatoire. Par ailleurs, la nature géologique du pays ne permet pas aux nappes d'emmagasiner assez d'eau (MEE, 2001). Vu ces difficultés, le pays s'est tourné vers une stratégie de mobilisation des eaux de surface à travers la construction d'ouvrages hydrauliques. Cependant, la part d'utilisation de ces ressources reste limitée compte tenu des exigences de l'environnement, du partage avec les localités situées en aval et de la perte par évaporation de l'eau écoulée. Ainsi, « *au regard des ressources renouvelables disponibles et de la situation déficitaire des aquifères au cours des dernières décennies, il faut donc considérer que le*

⁴ ONU

⁵ www.naturama.bf

Burkina Faso est en situation de pénurie, au sens de la gestion durable des ressources en eau, et que le principe de précaution s'impose » (MEE, 2001 : 3).

II. CHOIX DE LA GIRE COMME STRATEGIE DE RESOLUTION DURABLE DES QUESTIONS LIEES A L'EAU

Les ressources en eau au Burkina Faso ont été gérées de façon sectorielle jusqu'aux années 80 (MEE, 2001). Avec les sécheresses des années 1970, cette approche a montré ses limites dans un contexte de ressources en eau limitées. C'est ainsi que l'Etat burkinabè a compris la nécessité de se doter d'une bonne politique de gestion de l'eau. Une nouvelle approche a ainsi été adoptée vers la fin des années 90. Il s'agit de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Elle a été héritée de l'approche systémique et se fonde sur la participation (BARRON, 2007). Cette innovation en matière de gestion de l'eau est considérée comme une nécessité aujourd'hui pour faire face aux problèmes en lien avec l'eau (GWP, 2000). Elle a été définie par le Partenariat Mondial de l'Eau comme « *un processus qui encourage la mise en valeur et la gestion coordonnée de l'eau, des terres et des ressources associées en vue de maximiser de manière équitable le bien-être économique et social qui en résulte, sans compromettre la durabilité d'écosystèmes vitaux* ».

Le concept de GIRE existe depuis plus de soixante ans (BISWAS, 2004). Il a été redécouvert dans les années 90 sous l'impulsion de la conférence de Dublin (janvier 1992) et du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro (juin 1992) (PETIT, 2007). Cette relance de la GIRE a été suscitée par les préoccupations internationales au sujet de la gestion des ressources en eau qui nécessitaient l'adoption d'une nouvelle approche (2IE, 2010).

1. Objectif et enjeux de la GIRE

1.1. Objectif

L'objectif principal de la GIRE est d'atteindre un équilibre entre, d'une part, l'utilisation de l'eau en tant que fondement de la subsistance d'une population mondiale en plein essor et, d'autre part, sa protection et sa conservation en vue de garantir la pérennité de ses fonctions et caractéristiques (2IE, 2010).

1.2. Enjeux

Les enjeux de la GIRE sont d'arriver à trouver un équilibre entre l'utilisation de l'eau pour la subsistance d'une population mondiale en plein essor ainsi que la protection et la conservation de la ressource afin de garantir sa pérennité.

2. Adoption et mise en place de la GIRE au Burkina Faso

Le Burkina Faso a été l'un des premiers pays de l'Afrique de l'Ouest à s'engager dans la GIRE (PETIT, 2006). L'adoption de la GIRE y a nécessité une réforme institutionnelle de l'eau. Ainsi, le cadre politique, réglementaire et législatif en matière de gestion de l'eau a été réformé. A l'instar d'autres Etats africains francophones, le cadre juridique du Burkina Faso a été calqué sur les modèles juridiques occidentaux qui ne sont pas nécessairement adaptés aux réalités locales (ALACHIE, 2012). Cette réforme institutionnelle de l'eau a connu de grandes étapes mentionnées dans la figure ci-après.

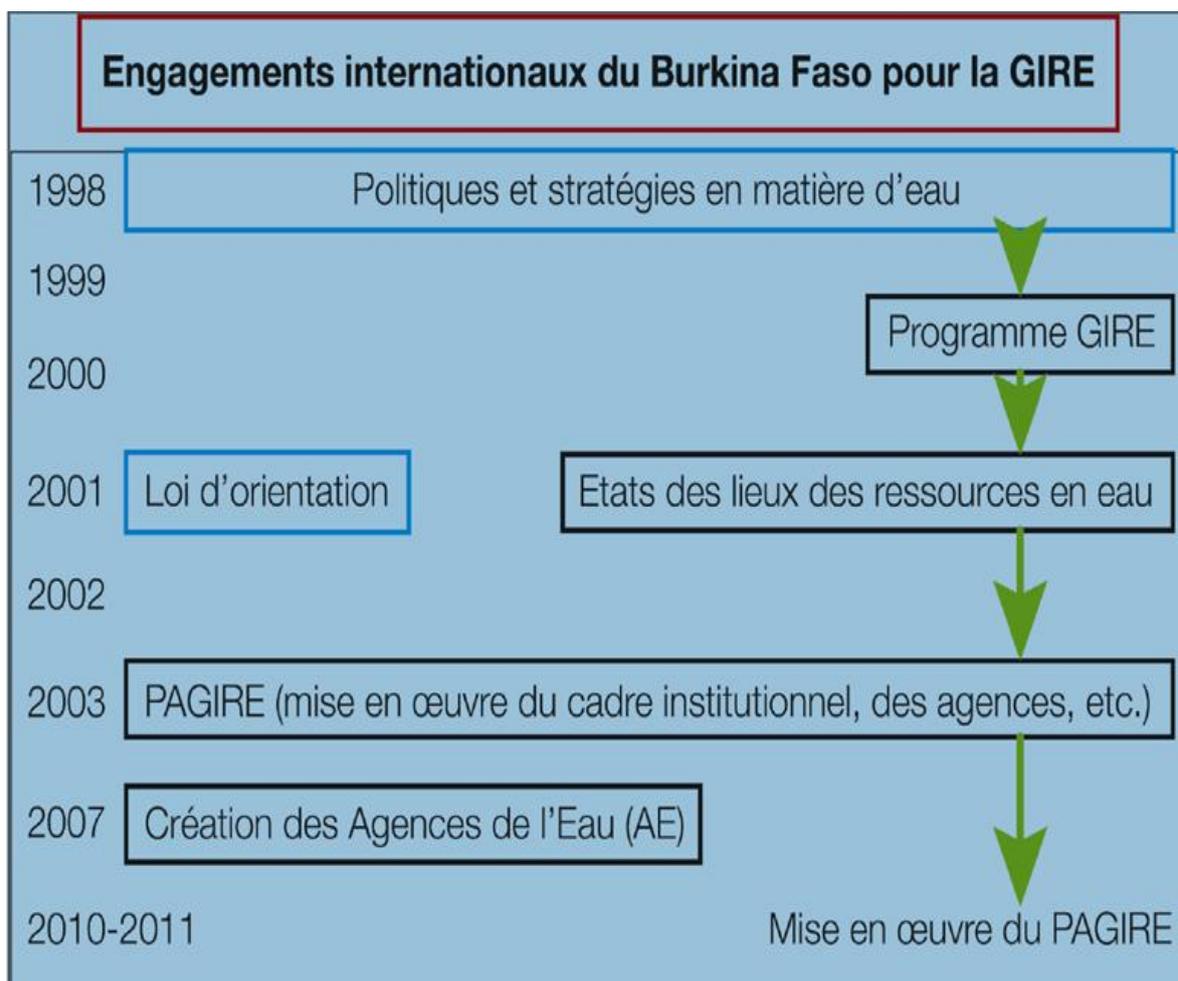


Figure 1: Les grandes étapes de la mise en place de la GIRE au Burkina

Source : WETTA et al. (2017 : 17)

Depuis près de quinze ans, le Burkina Faso s'est lancé dans la mise en œuvre de la GIRE à travers l'adoption et la mise en œuvre du plan d'action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) (MAHRH, 2003). La mise en œuvre de ce plan d'action a permis de mettre en place des structures et cadres de gestion des ressources en eau dont le Conseil National de l'Eau (CNeau), le Comité Technique de l'Eau (CTE), les Agences de l'Eau (AE) et les Comités

Locaux de l'Eau (CLE). Ces structures et cadres de concertation ont été mis en place pour favoriser la participation et l'implication des parties prenantes de la GIRE au Burkina Faso. Malgré cette réforme institutionnelle, la participation des acteurs peine à être effective, comme le révèle l'analyse faite par WETTA et al : « *l'analyse du niveau d'implication des principaux acteurs a mis en évidence une implication disparate des acteurs. En effet, ceux du niveau central ont une compréhension plutôt livresque de la GIRE alors que les acteurs du niveau local ont une très faible connaissance de la GIRE et de ses actions* » (WETTA et al., 2017 : P.49). Selon l'auteur, les usagers au niveau local ont conservé leur modèle de fonctionnement et d'organisation traditionnels qu'ils opposent aux nouvelles institutions de la GIRE. Dans ce mode de fonctionnement et d'organisation, les femmes sont mises à l'écart de la gestion des terres et de l'eau (KANDO, 2018) malgré les efforts consentis par l'Etat, comme le stipule le document de la Politique nationale genre du Burkina Faso élaboré en 2009.

Par ailleurs, des études ont été commanditées par l'Etat et ses partenaires sur le niveau d'avancement de la GIRE au Burkina Faso. Ces études s'accordent à relever le manque de résultats des organes de gestion (AE, CLE) en termes de meilleure gestion de l'eau et de lutte contre la pauvreté, et ce près de dix ans après la mise en place de ces organes (VENOT et al., 2014). Ces études se limitent à faire des constats sur le terrain sans déterminer les causes profondes de ce manque de résultats (DGRE, 2006 ; MAHRH, 2010 ; GWP/AO, 2009). Il ressort que les approches utilisées pour la mise en place des CLE n'ont pas eu les résultats attendus (MAHRH, 2009) mais la démarche adoptée reste peu critiquée. Une analyse approfondie de la mise en place de la GIRE au Burkina Faso s'avère donc nécessaire pour mieux comprendre les enjeux et défis à relever pour une réussite de la GIRE et ce à travers une approche participative.

III. L'APPORT DE L'APPROCHE PARTICIPATIVE DANS LA GIRE

La GIRE est une approche qui se veut participative comme le stipule le principe n°2 de Dublin. L'eau est un bien collectif, d'où la nécessaire participation de tous à sa gestion (2IE, 2010). La GIRE s'appuie sur les quatre principes directeurs de Dublin qui prônent entre autres une approche participative qui implique les usagers, les planificateurs et les décideurs à tous les niveaux. En effet, « *l'approche participative est le meilleur moyen pour réaliser un consensus et un accord durable et commun* » (2IE, 2010 : P.37). Selon CHARBA, cette approche est essentielle pour le développement social. Il l'exprime en ces termes : « *l'approche participative, en permettant aux populations de contrôler ou d'influencer les décisions qui les concernent, tend*

à devenir un des moteurs essentiels du développement social. C'est un processus permettant aux individus dans une société d'élargir leur possibilité de choix et leurs opportunités d'action au sein de cette société » (CHARBA, 2017 : P.1).

Concernant la participation féminine, la GIRE exige une approche genre à travers son principe n°3. Elle attire l'attention sur la participation des femmes dans la gestion de l'eau, exige que l'on s'intéresse aux besoins particuliers de celles-ci et qu'on leur donne les moyens et le pouvoir de participer, à tous les niveaux, aux programmes conduits dans le domaine de l'eau (2IE, 2010).

La participation des acteurs dans la gestion de l'eau doit concerner la prise de responsabilité, l'identification de l'effet des actions sectorielles sur les autres utilisateurs de l'eau et les écosystèmes aquatiques ainsi que l'acceptation de la nécessité du changement pour améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau. Elle doit finalement permettre le développement durable de la ressource.

1. Avantage de l'approche participative dans la gestion des ressources en eau

L'approche participative dans la gestion des ressources naturelles, notamment l'eau, est de nos jours conseillée pour accroître l'efficacité et l'acceptabilité des solutions de gestion proposées (LOUBIER, 2003). En effet, au sommet du G8 tenu en 2007 à Heiligendamm, en Allemagne, des reproches ont porté sur le manque de prise en compte des besoins réels des populations des pays en voie de développement comme le Burkina Faso (LEBOVICS, 2007). Selon ces critiques, l'approche « top down », du haut vers le bas c'est-à-dire sans concertation avec les populations bénéficiaires, est inadéquate, voire sans résultats manifestes sur le niveau de vie des populations de ces pays. LEBOVICS rappelle que les Etats coloniaux comme la Haute-Volta et le Congo avaient compris les avantages de l'approche participative, d'où leurs alliances avec les chefs locaux.

L'approche participative, de plus en plus recommandée et que plusieurs auteurs considèrent comme nécessaire aux changements sociaux, a de nombreux atouts pour les sociétés qui y adhèrent (IRVIN, 2004). Parmi ces atouts, nous pouvons citer l'approche holistique qui permet l'intégration des problématiques sociales, économiques et environnementales ; la réduction des conflits entre les parties prenantes ; une définition plus efficiente des problématiques en cause ; de bonnes bases grâce à une information plus diversifiée et, par conséquent, de meilleures décisions en matière de gestion des ressources ; des solutions plus acceptables socialement ; une mise en œuvre plus aisée et pérenne ; la réduction du fossé entre populations et autorités

administratives et enfin l'identification des préoccupations qui, autrement, n'auraient pas été abordées par les analystes (AUCLAIR, 2013 : P.47). Un autre avantage est donné par FERRATON en ces termes : « *dans une démarche participative, les parties prenantes qui viennent exprimer et défendre leurs intérêts propres vont être amenées à partager leurs visions, préoccupations et besoins et à entrer dans une compréhension mutuelle* » (FERRATON, 2016 : P.15). En Tunisie, l'approche participative a permis l'accélération des formalités de transfert des systèmes d'eau aux Associations d'Intérêts Collectifs (AIC), de toucher le maximum de projets et de faire contribuer les bénéficiaires aux choix techniques de ces projets (ATIRI, 2006). Cependant, pour tirer profit de l'apport de l'adhésion à une gestion participative, il est nécessaire de respecter certaines règles de base. L'approche participative serait donc un moyen de réussir la gestion de l'eau au Burkina Faso.

2. La dynamique participative dans la GIRE au Burkina Faso

La gestion des ressources en eau est l'un des principaux enjeux de l'avenir du Burkina. En ce sens, elle interpelle toute la communauté nationale (MAHRH, 2009). Il est donc important que le public participe à cette gestion. Selon le dictionnaire historique de la langue française (LE ROBERT, REY-DEBOVE J. et REY A., 1993), le terme « participer », du latin *participare*, signifie « prendre part à quelque chose ». Le fait de participer implique la volonté d'atteindre un objectif : la plupart du temps, on ne participe pas parce qu'il faut participer mais on participe plutôt à quelque chose ou pour quelque chose (FERRATON, 2016).

Il ressort que même si des avancées ont été enregistrées dans la mise en œuvre de la GIRE, il existe toujours une faible appropriation de ce concept à la base par les populations et plus largement une faible maîtrise du concept par l'ensemble des acteurs (WETTA et al., 2017). VENOT explique cela par le fait que l'approche adoptée pour la mise en place de la GIRE ne permet pas l'expression des perceptions locales (VENOT et al., 2014). Pour les auteurs, les dynamiques ascendantes semblent être une condition de durabilité des modes de gestion des ressources en eau.

Dès lors que le Burkina Faso a adopté une approche descendante pour la mise en place de la GIRE, il était important de développer des outils participatifs pour permettre la participation de tous les acteurs à la GIRE.

3. Les outils participatifs au service de la GIRE

La mise en œuvre des pratiques participatives en vertu de la GIRE fait désormais partie de la mission des gestionnaires de l'eau, ce qui impose un nouveau mode de gouvernance et de travail

(FERRATON et HOBLEA, 2017) : l'approche participative. Pour qu'elle soit effective, il faut des outils qui aideront à encourager la participation du public.

En effet, l'approche participative permet l'association active et responsable des populations (FAO, 1995). Selon la FAO, elle est née du constat de l'échec des stratégies d'intervention préconisées par le passé et de la volonté assez récente des gouvernements d'intégrer une dimension de participation des populations aux politiques de développement rural.

Les outils participatifs utilisés pour encourager la participation des communautés sont entre autres l'arbre à problèmes, l'évaluation rurale rapide, la carte sociale, la chronologie, le transect, l'analyse de tendance, le diagramme de Venn, l'analyse du classement du bien-être, les entretiens de groupe et la schématisation conceptuelle (FERGUSON et HEINZ, 2014 cités dans MEAS, 2015).

Parmi les outils de gestion participative rencontrés dans le domaine de la GIRE, nous pouvons citer le contrat de rivière, le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE), etc. (ROSILION, 2007). Ces outils sont censés pouvoir aider à impliquer et engager les parties prenantes dans la GIRE.

En somme, l'eau est une ressource rare et limitée qui nécessite d'être bien gérée. Conscient de cela, le Burkina Faso a adopté la GIRE comme stratégie pour la gestion durable de ses ressources en eau. Cependant, cette approche qui prône la participation de tous à la gestion de l'eau rencontre des difficultés quant à l'implication des acteurs. L'approche participative est par ailleurs très avantageuse pour la gestion des ressources en eau. Elle permet d'accroître l'acceptabilité et l'efficacité des solutions proposées pour la gestion durable de l'eau.

CHAPITRE III : CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Dans ce chapitre, nous allons présenter la zone concernée par l'étude, les méthodes que nous avons choisies pour la collecte des informations, les méthodes d'analyse des données et les limites de l'étude.

I. JUSTIFICATION DU CHOIX DE LA ZONE D'ETUDE

La zone d'étude concerne les espaces de gestion des CLE Kou, Bougouriba 7 et Mouhoun Tâ de l'Agence de l'Eau du Mouhoun et l'espace de gestion du CLE Massili Nord de l'Agence de l'Eau du Nakanbé.

Les espaces de gestion des CLE Kou, Bougouriba 7 et Mouhoun Tâ ont été retenus parce qu'ils relèvent de la zone d'intervention du projet mis en œuvre par IWMI. Dans ces espaces de gestion ont été implémentés les outils sur lesquels portent la présente étude.

L'espace de gestion du CLE Massili Nord a été choisi pour tester les outils qui ont été développés et implémentés au niveau de l'AEM. Cet espace de gestion a été retenu pour le test car il a autant d'enjeux en ce qui concerne les ressources en eau dans le bassin du Nakanbé. En effet, il abrite Ouagadougou, la capitale, qui compte plus de deux millions d'habitants qu'il faut approvisionner en eau potable dans un contexte de raréfaction de l'eau. Aussi, cet espace de gestion abrite une importante production maraîchère représentant plus de 40% de la production nationale avec, en outre, une forte concentration des activités industrielles (AEN, 2015). Les difficultés dans cet espace vont sans doute se ressentir sur la gestion des ressources en eau de l'espace de gestion de l'AEN. Ces outils sont une aubaine pour le CLE Massili Nord qui rencontre quelques difficultés dans la mobilisation et l'engagement des acteurs de son espace de gestion dans la GIRE (AEN, 2018).

La carte ci-après présente les zones concernées par l'étude.

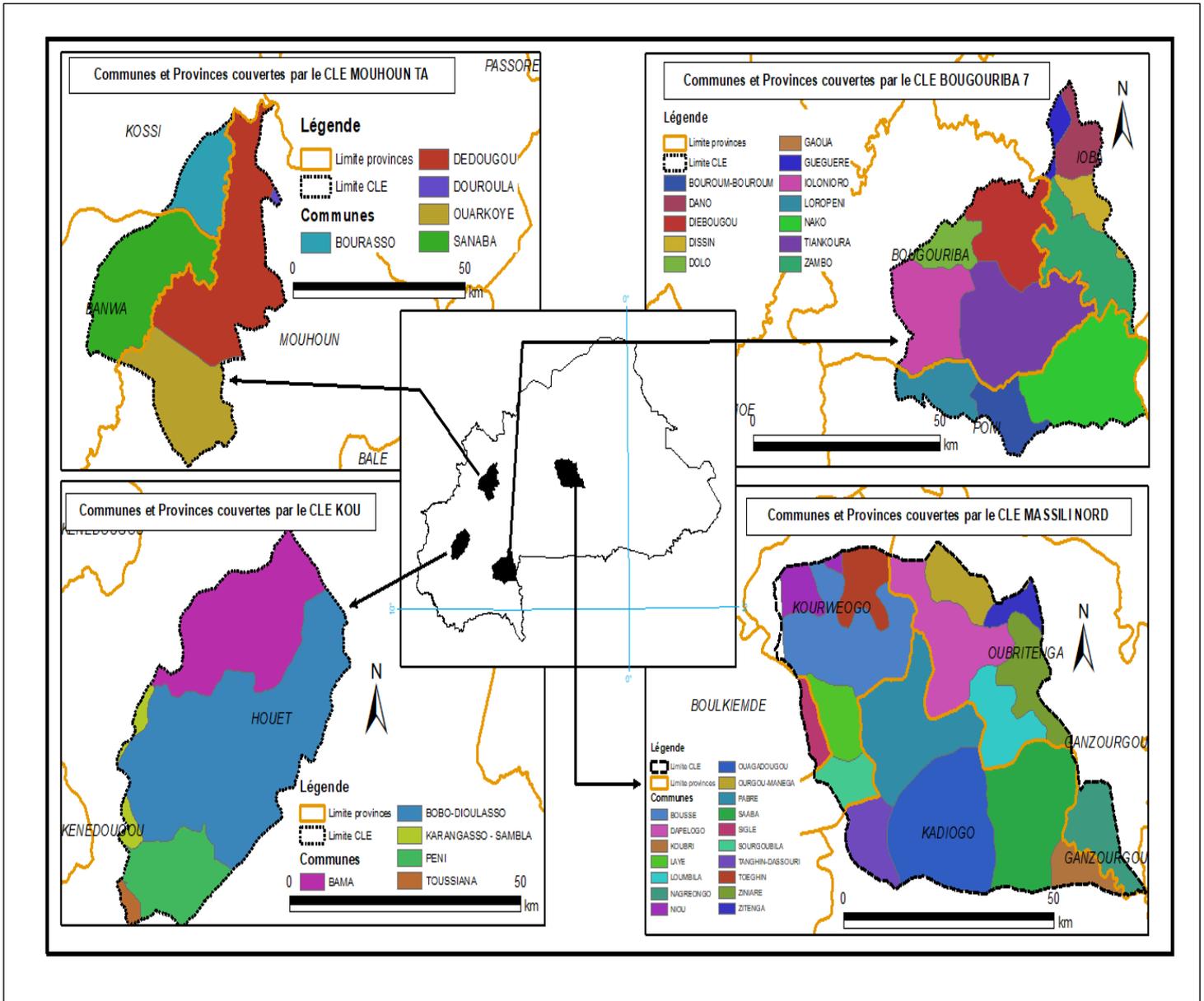


Figure 2 : La zone de l'étude

Source : DGRE, IGB

II. POPULATION D'ETUDE

La population d'étude concerne l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion des ressources en eau dans les espaces de gestion des CLE Bougouriba 7, Kou, Mouhoun Tâ de l'AEM et Massili Nord de l'AEN.

Il s'agit notamment :

- Des membres du bureau des CLE Bougouriba 7, Kou, Mouhoun Tâ et Massili Nord ;

- Des maires des communes des espaces de gestion des CLE Kou, Bougouriba 7, Mouhoun Tâ et Massili Nord ;
- Des maraîchers des espaces de gestion des CLE Bougouriba 7, Kou, Mouhoun Tâ et Massili Nord ;
- Des éleveurs des espaces de gestion des CLE Bougouriba 7, Kou, Mouhoun Tâ et Massili Nord ;
- Des pêcheurs des espaces de gestion des CLE Bougouriba 7, Kou, Mouhoun Tâ et Massili Nord ;
- Des autorités coutumières et religieuses de l'espace de gestion CLE Bougouriba 7, Kou, Mouhoun Tâ et Massili Nord ;
- Des services techniques de l'environnement ;
- Des services techniques de l'élevage ;
- Des services techniques de l'agriculture.

III. PRESENTATION DES AGENCES DE L'EAU DU MOUHOUN ET DU NAKANBE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la GIRE au Burkina, cinq Agences de l'Eau ont été créées. Elles sont des groupements d'intérêt public créés par des conventions constitutives entre l'Etat et les collectivités territoriales des différentes espaces de gestion des ressources en eau. Elles ont toutes le même objet qui est de « *valoriser le bassin hydrographique en tant que cadre approprié de planification et de gestion des ressources en eau par la coordination des actions y relatives et par la concertation afin de préparer et de mettre en œuvre, dans les conditions optimales de rationalité, les orientations et les décisions prises dans le domaine de l'eau* » (AEN, 2007). Elles ont pour mission principale d'engager tous les acteurs pour la protection des ressources en eau à l'échelle de leur bassin, de promouvoir l'utilisation rationnelle de ces ressources ainsi que de protéger et sauvegarder les milieux aquatiques.

1. Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM)

L'AEM a été créée le 23 janvier 2010. Son siège se trouve dans la ville de Dedougou. L'espace de compétence de l'Agence de l'Eau du Mouhoun (EC-AEM) couvre six régions dont la Boucle du Mouhoun (99%), les Hauts-Bassins (95%), le Sud-Ouest (93%), le Centre-Ouest (56%), le Nord (44%) et les Cascades (18%) avec une superficie de 96 096 km². Il couvre à la fois le bassin hydrographique national du Mouhoun, appartenant au bassin international du fleuve

Volta, et le sous-bassin hydrographique du Banifing, qui fait partie du bassin international du fleuve Niger.

Le bassin hydrographique du Mouhoun en territoire burkinabè a une superficie de 90 743 km² représentant 22% de la superficie totale du bassin de la Volta et 94,3% de l'espace de compétence de l'Agence de l'Eau du Mouhoun. D'une longueur totale d'environ 1000 km au Burkina Faso, le fleuve Mouhoun est caractérisé par sa forme en boucle.

Les principaux affluents du Mouhoun supérieur (en amont de Léry) sont, en rive droite, le Kou et, en rive gauche, le Plandi, le Siou, le Vou-Hou et le Sourou. Les principaux affluents du Mouhoun inférieur (en aval de Léry) sont, en rive droite, le Grand Balé, la Bougouriba, le Bambassou et le Poéné, et, en rive gauche, le Vranso, le Bolo, le Sambayourou et le Kabouti. Les écoulements dans les cours d'eau du bassin du Mouhoun en territoire burkinabè proviennent d'une surface totale de 110 181 km², dont 90 743 km² (82%) sont situés au Burkina Faso et 19 438 km² (18%) hors du Burkina Faso (AEM, 2012).

Les ressources en eau renouvelables du bassin sont composées à environ 80% d'eaux de surface y compris la décharge des aquifères dans le réseau hydrographique. Il est estimé à 5,8 milliards de m³/an en moyenne. Les prélèvements totaux, y compris les pertes par évaporation au niveau des barrages, représentent environ 19% des ressources renouvelables. En outre, le régime pérenne du Mouhoun, les ressources forestières, les sols et le climat de son bassin en font un espace hydrographique offrant de nombreuses potentialités de développement socio-économiques. Ce positionnement et ce caractère transfrontalier du Mouhoun placent le fleuve et son bassin au centre d'un enjeu géopolitique majeur (AEM, 2014).

La figure ci-après présente la carte de l'espace de compétence de l'AEM.

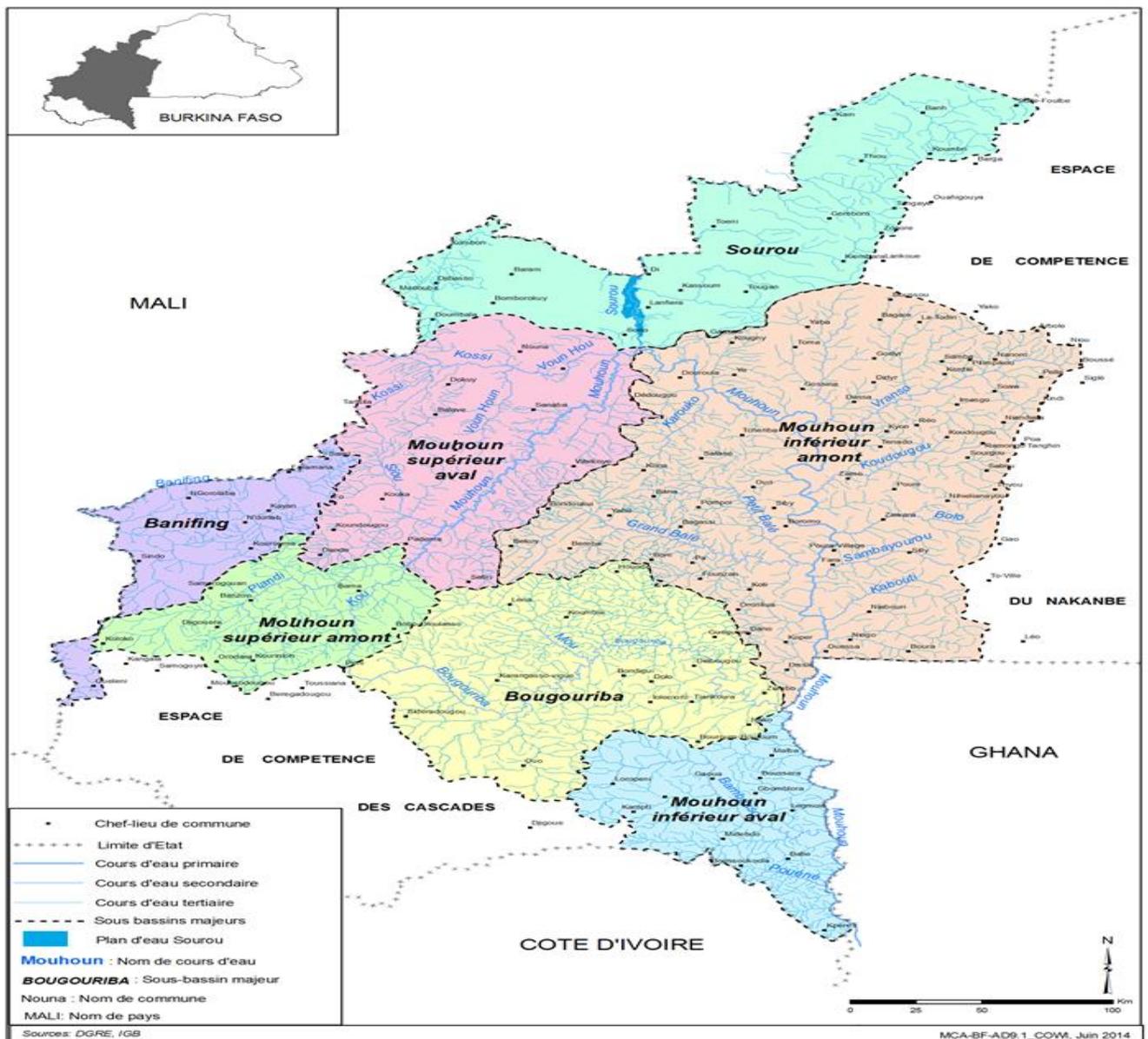


Figure 3 : Carte de l'espace de compétence de l'AEM

Source : DGRE, IGB

2. Agence de l'Eau du Nakanbé (AEN)

Première Agence de l'Eau du pays, l'AEN a été créée le 22 mars 2007. Son siège se trouve dans la ville de Ziniaré. La superficie totale de l'Espace de Compétence de l'Agence de l'Eau du Nakanbé (EC-AEN) est de 60 337 km². Il couvre totalement ou partiellement sept régions administratives dont les régions du Nord, Centre, Centre-Nord, Centre-Ouest, Centre-Sud, Centre-Est et Plateau Central ainsi que certaines parties des régions de la Boucle du Mouhoun, du Sahel et de l'Est.

La population de l'EC-AEN est estimée à 8 145 147 habitants soit plus 41% de la population totale du pays avec une densité de 108 habitant/km².

Le Nakanbé est un affluent du fleuve international de la Volta (398 390 km²) qui traverse six pays (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo). Au niveau national, le Nakanbé a pour principaux affluents le Nakanbé stricto sensu (subdivisé en Nakanbé supérieur, moyen et inférieur), le Nazinon et la Sissili à laquelle a été associée la Pendjari (affluent d'un autre bras du fleuve Volta, l'Otti).

Le milieu biophysique de l'EC-AEN est caractérisé par un relief et une géomorphologie plats, avec peu de zones à encaissement important pour l'eau, une géologie et une hydrogéologie entièrement marquées par les formations du socle cristallin et des sols structurés en plusieurs groupes plus ou moins pauvres sur le plan agronomique.

Les bilans des écoulements à l'exutoire des sous-bassins de l'espace sont 252,92 Mm³ pour le Nakanbé supérieur ; 1 041,34 Mm³ pour le Nakanbé moyen ; 1 753,33 Mm³ pour le Nakanbé inférieur ; 252,92 Mm³ pour le Nazinon et 104,27 Mm³ pour la Sissili.

Le volume d'eau stocké en 2010 dans les lacs est estimé à 1 205,73 Mm³ et le volume d'eau souterraine mobilisé en 2013 est de 124,8 Mm³ dont 2,71 Mm³ sont gérés par l'ONEA et 122,06 Mm³ par les communes et autres acteurs.

L'EC-AEN compte plus de 500 barrages dont les plus importants du pays, qui sont entre autres ceux de Ziga (200 Mm³), Bagré (1700 Mm³) et Toécé (100 Mm³) (AEN, 2015).

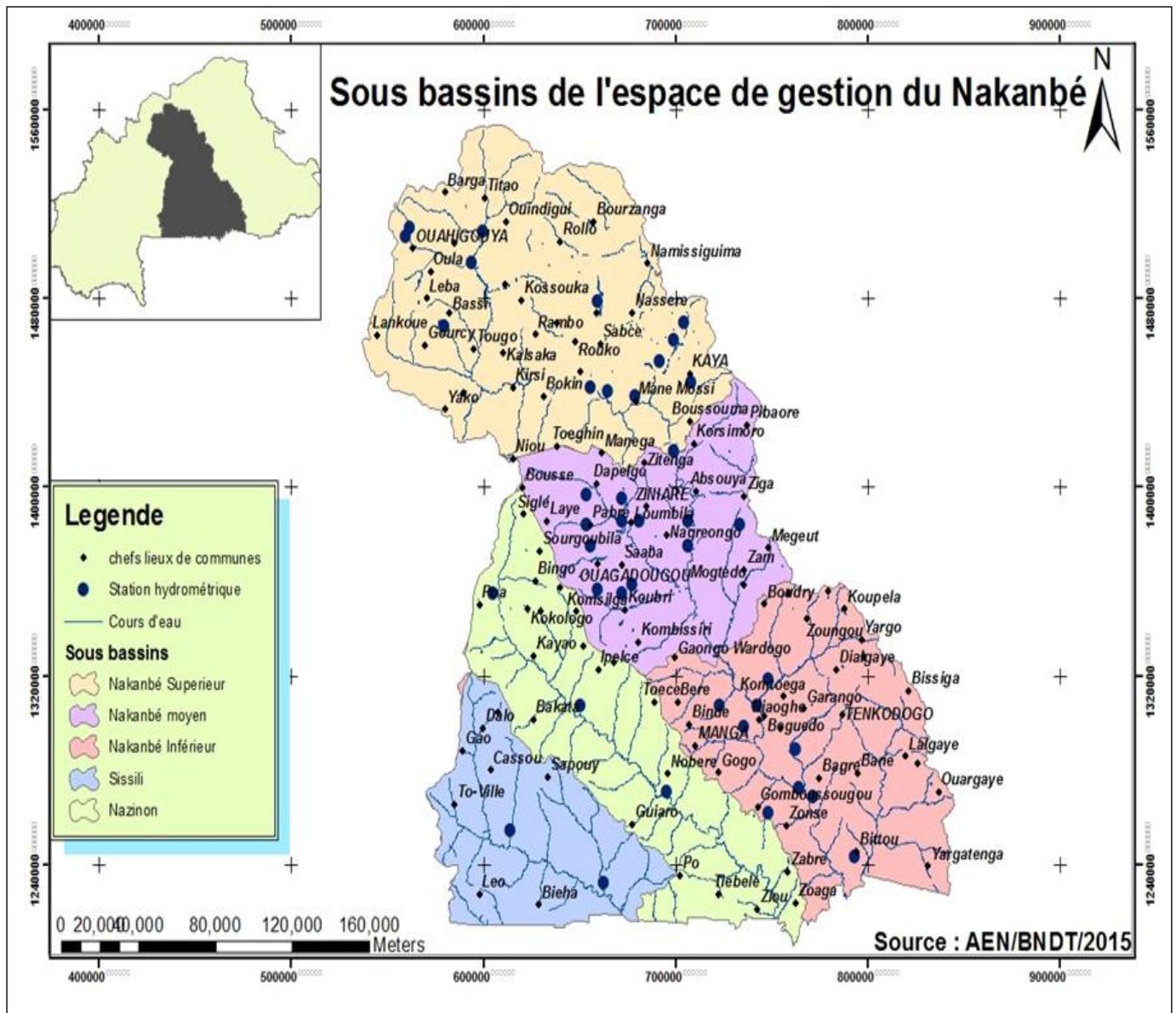


Figure 4 : Carte de l'espace de gestion de l'AEN

Source : AEN/BNBDT/2015

IV. ECHANTILLONNAGE

La technique non probabiliste, aussi appelée choix raisonné, a été retenue au regard de l'objectif de notre étude. Ainsi, l'échantillon porte sur les membres des CLE Bougouriba 7, Kou et Mouhoun Tâ de l'AEM et du CLE Massili Nord de l'AEN. La population ciblée par l'étude est composée :

- Des membres du bureau du CLE ;
- Des collectivités territoriales (ces acteurs sont attentifs aux intérêts collectifs des populations de leur ressort territorial) ;

- Des usagers et organisations de la société civile (ces acteurs sont attentifs à leurs intérêts individuels ou spécifiques dans le domaine de l'eau) ;
- De l'administration de l'Etat au niveau local (ces acteurs ont pour mission de veiller à l'intérêt général dans le domaine de l'eau) ;
- Des autorités coutumières ayant un lien avec la gestion des ressources en eau.

Les personnes ressources ciblées sont les individus qui ont une grande expérience de la GIRE au Burkina Faso. Il s'agit :

- Des personnes qui travaillent au niveau des Agences de l'Eau du Mouhoun et du Nakanbé ainsi que du SP/GIRE ayant une expérience d'au moins cinq ans dans la GIRE ;
- Des personnes qui ont élaboré le programme GIRE du Burkina Faso.

Ces personnes ont été ciblées pour échanger sur les différentes étapes qui ont conduit à la mise en œuvre de la GIRE au Burkina Faso.

V. TECHNIQUES ET OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES

La collecte des données est un élément essentiel dans une étude de recherche. Les méthodes de collecte de données doivent être bien choisies. Dans le cadre de notre étude, les données ont été collectées à travers une recherche documentaire pour les données secondaires et au moyen de la technique de collecte de données qualitatives pour ce qui concerne les données primaires.

1. La recherche documentaire

Dans le but de mieux cerner l'environnement de l'étude, diversifier les sources d'information et croiser les perspectives pour traiter au mieux notre thème, différents documents ont été consultés. Il s'agit d'articles scientifiques, de rapports, de publications, de thèses et de sites Internet en lien avec le thème de notre étude.

2. Technique de collecte de données qualitatives

2.1. Les interviews individuelles

Selon BARIBEAU et ROYER, l'interview individuelle permet de saisir, au travers de l'interaction entre un chercheur et un sujet, le point de vue des individus, leur compréhension d'une expérience particulière et leur vision du monde, en vue de les comprendre en profondeur (BARIBEAU et BOYER, 2012). KOHN et CHRISTIAENS précisent que l'interview

individuelle semi directive vise à collecter des données en interrogeant les participants en face à face ou à distance par des techniques de conversation (KOHN et CHRISTIAENS, 2014). Pour l'organisation de l'entretien, il faut un guide d'entretien qui reprend la liste des questions ouvertes ou une liste des sujets à aborder au cours de la conversation.

Ainsi, un guide d'entretien a été utilisé lors des interviews. Celles-ci ont été enregistrées avec un dictaphone. Le guide d'entretien a été adressé aux membres des CLE Bougouriba 7, Kou, Mouhoun Tâ relevant de l'AEM et Massili Nord relevant de l'AEN ainsi qu'aux agents du SP/GIRE, de l'AEM, de l'AEN et à deux anciens membres de l'équipe du programme GIRE.

2.2. *Les focus groupes*

Le focus groupe est une technique « de groupe d'expression et d'entretien dirigé » qui permet de collecter des informations sur un sujet ciblé (THIBEAULT, 2010). Cette méthode est issue d'une technique marketing élaborée lors de l'après-guerre aux Etats-Unis. Elle permet de mieux comprendre des opinions, des motivations ou des comportements.

Dans le cadre de notre étude, des focus groupes ont été tenus au niveau de l'espace de gestion du CLE Massili Nord. Ces focus groupes ont concerné les usagers directs des retenues d'eau n°2 de Ouagadougou, de Saaba, de Kossyam, de Pabré, de Sao et de Loumbila.

2.3. *Les ateliers participatifs*

Des ateliers participatifs ont été organisés avec les CLE Bougouriba 7, Kou et Mouhoun Tâ de l'espace de gestion de l'AEM ainsi que le CLE Massili Nord de l'espace de gestion de l'AEN. Les ateliers ont concerné l'ensemble des parties prenantes qui interviennent dans la GIRE dans les espaces de gestion respectifs des CLE. Ces parties prenantes sont des utilisateurs directs (maraîchers, pêcheurs, éleveurs, etc.) et indirects (chefs coutumiers, mairies, services techniques, etc.). Les ateliers ont permis d'évaluer le niveau d'appropriation des résultats du projet mis en œuvre par IWMI au niveau des CLE BGB7, Kou et Mouhoun Tâ de l'EC-AEM. Au niveau de l'EC-AEN à travers le CLE Massili Nord, l'atelier a permis de tester les outils participatifs développés par le projet.

2.4. *Observation directe*

Pour DE KETELE cité par KAKAI, « *observer est un processus incluant l'attention volontaire et l'intelligence, orienté par un objectif terminal ou organisateur et dirigé sur un objet pour en recueillir des informations* » (KAKAI, 2008 : 4). Dans le cadre de notre étude, l'observation s'est faite de façon directe. Pour ce faire, des grilles d'observation ont été élaborées. Trois aspects ont été considérés : la posture, l'expressivité et la réaction quand il s'agissait d'une

question spécifique. Pour ce qui est de la grille d'observation de groupe, elle a porté sur la disposition du groupe pendant l'entretien, les personnes leaders et influentes, la prise de parole des femmes, la dynamique de participation et enfin la fréquence de prise de parole des personnes présentes.

VI. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES

Les données ont été traitées à l'aide des logiciels Microsoft Office Word, ArcGIS et PowerPoint. Les entretiens enregistrés ont été écoutés à plusieurs reprises et transcrits sur Word pour être traités. Le logiciel PowerPoint a également été utilisé pour l'élaboration de la chronologie de gestion de l'eau, de l'arbre à problèmes et de l'arbre à solutions ainsi que pour celle de la cartographie des acteurs dans l'espace du CLE Massili Nord de l'AEN.

VII. LIMITE DE L'ETUDE

Dans l'ensemble, l'étude s'est bien déroulée grâce aux conseils des encadreurs. Cependant, quelques difficultés ont été rencontrées.

La difficulté principale a été la disponibilité de certaines personnes ressources, notamment celles ayant élaboré le programme GIRE. En effet, les personnes qui ont élaboré et conduit la mise en place de la GIRE au Burkina n'étant plus au Ministère en charge de l'eau et à Ouagadougou, il a été difficile pour nous de les rencontrer pour les entretiens. Cependant, deux membres de l'équipe ont finalement pu se rendre disponibles.

En conclusion, la zone concernée par l'étude est l'espace de gestion de l'Agence de l'Eau du Mouhoun et l'Agence de l'Eau du Nakanbé. Au niveau de l'AEM, trois Comités Locaux de l'Eau (CLE) sont concernés : le CLE Bougouriba 7, le CLE Kou et le CLE Mouhoun Tâ. Au niveau de l'AEN, c'est le CLE Massili Nord qui a été choisi pour tester les outils implémentés.

Les techniques qui ont été utilisées pour la collecte des données sont la revue documentaire, l'entretien, l'observation, les focus groupes et les ateliers participatifs. L'utilisation de ces techniques a fait appel à des outils, dont le guide d'entretien et la grille d'observation.

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Cette section présente et analyse les résultats obtenus à travers l'étude. Elle est structurée en trois chapitres. Le premier chapitre présente l'analyse des étapes de la mise en place de la GIRE au Burkina Faso. Le deuxième présente le projet mis en œuvre par IWMI et les outils implémentés. Le troisième chapitre propose une évaluation des outils.

CHAPITRE IV : ANALYSE DES ETAPES DE LA MISE EN PLACE DE L'INNOVATION GIRE AU BURKINA

Le présent chapitre revisite, suivant le cadre théorique de CALLON, les différentes étapes qui ont conduit à la mise en place de la GIRE au Burkina Faso. Nous allons vérifier à travers ce chapitre si les étapes clés de la mise en place d'une innovation telle que CALLON les a décrites ont été suivies dans le processus de mise en œuvre de la GIRE. Ces étapes clés sont la problématisation, l'intéressement, l'enrôlement et la mobilisation des acteurs.

I. PROBLEMATISATION DE LA GIRE AU BURKINA

Une conférence internationale a été tenue à Dublin en 1992. Lors de cette conférence, il a été recommandé à tous les pays de s'engager dans la voie du développement durable en optant pour la GIRE comme approche de gestion de l'eau. A cette conférence ont pris part les autorités burkinabè. Elles ont adhéré à la GIRE qui a été par la suite inscrite dans l'agenda politique pour son adoption.

Les questions qui se sont alors posées sont les suivantes : qui doit faire quoi et pourquoi ? Quels sont les instruments contractuels qui lieront les acteurs ? En d'autres termes, que feront l'Etat et les collectivités locales ? Que fera la société civile ? Que feront les entreprises ?

Ces questions posées par les autorités mettent en scène trois catégories d'acteurs que sont l'administration, les collectivités territoriales et les usagers.

Les intérêts que pouvaient avoir ces acteurs ont été décrits comme suit par les autorités.

- L'administration de l'Etat a la responsabilité régalienne de faire en sorte que tous les citoyens aient accès à la ressource naturelle non substituable qu'est l'eau.
- Les collectivités territoriales ont la responsabilité de fournir un certain nombre de services liés à l'eau aux populations des communes. En effet, *« elles ont des intérêts évidents, car le premier problème posé dans les communes est la question d'accès à l'eau. Ils sont membres du CLE parce que la question de l'eau est fondamentale pour le développement satisfaisant de la commune⁶ »*.
- Les usagers ont des intérêts majeurs liés à l'eau. Sans eau, leurs activités sont compromises, par conséquent, ils ont intérêt à ce que la question de l'eau soit résolue

⁶ Propos d'un intervenant

de manière satisfaisante pour qu'ils aient l'eau en quantité et en qualité suffisante. Ils valorisent l'eau de manière économique dans leurs activités. Ils sont donc intéressés par la GIRE.

Les autorités burkinabè ne se limitent pas à identifier les acteurs. Elles montrent que ceux-ci ont intérêt à accepter la GIRE. C'est ainsi qu'une équipe constituée de cadres de l'Etat et du secteur privé a été mise en place pour élaborer le programme GIRE. Les acteurs clés sont ici les autorités burkinabè.

Pour convaincre les différentes catégories d'acteurs identifiés que la GIRE est un passage obligé pour une gestion durable de l'eau au Burkina Faso, un certain nombre d'actions ont été menées.

II. INTERESSEMENT DES ACTEURS

Les autorités burkinabè ont lancé, avec l'appui de la coopération danoise, certaines composantes du programme GIRE avant le démarrage officiel de celui-ci. Il s'agissait alors de répondre aux besoins immédiats. C'est le cas du diagnostic du cadre juridique du secteur de l'eau et de la loi d'orientation sur l'eau. Deux ans après, le programme GIRE a été mis en place.

Pour convaincre les différentes catégories d'acteurs identifiées par la problématisation, des ateliers de sensibilisation et d'information ainsi que des renforcements de capacités ont été organisés au niveau national. Aussi, un cadre de concertation a été créé pour faciliter les échanges avec les différentes catégories d'acteurs. Ces actions furent insuffisantes et peu adaptées car il s'est agi essentiellement de la vulgarisation de concepts selon une personne interviewée dans le cadre de notre étude. En effet, les actions menées doivent convaincre les parties prenantes d'entrer dans le processus de changement (AMENAKIS et HARRIS 2009, cité dans WALSH et RENAUD, 2010). Elles doivent s'inscrire dans les stratégies des acteurs pour atteindre des objectifs. Il s'agit donc d'enjeux de pouvoir et de négociation au sein de la société (OLIVIER DE SARDAN, 1998).

Au niveau des bassins hydrographiques, des Agences de l'Eau (AE) ont été mises en place pour sceller les alliances avec les différentes parties prenantes identifiées dans leurs espaces de gestion respectifs.

Les actions menées par les AE ont permis de susciter une prise de conscience chez les acteurs. Cependant, ils ne sont pas allés au-delà de cette prise de conscience selon laquelle l'eau constitue un problème. Cela s'explique par le fait que « *les populations assistent et ne participent pas. Puisque depuis le haut on a conçu ce dont ils ont besoin à leur place, on a*

défini les stratégies à leur place. Ils viennent donc écouter les gens qui pensent connaître leurs problèmes à leur place⁷ ».

Pour amener les populations locales à s'intéresser à une innovation, il faut la co-construire avec elles. En effet, les populations acceptent ce qu'elles-mêmes ont inventé car c'est ce dans quoi elles se retrouvent. Ainsi, il faut un compromis et non une innovation imposée, comme le relève une personne enquêtée : « *il se n'agit pas d'envoyer de l'innovation à quelqu'un mais plutôt de penser à co-construire l'innovation avec les gens. Tout ce que nous voyons, les CLE, les AUE sont des innovations, mais on les a mis en place selon notre propre point de vue et on veut que les gens se les approprient. Il y aura donc toujours un problème de continuité* ».

Les comités locaux de l'eau (CLE) devaient permettre d'ancrer pleinement et de rendre visible la GIRE auprès des acteurs locaux. Cependant, leur mise en place a connu des insuffisances qui n'ont pas permis de véritablement intéresser les acteurs locaux.

III. ENROLEMENT DES DIFFERENTES CATEGORIES D'ACTEURS

Pour la mise en place de la GIRE au Burkina Faso, le rôle de chaque catégorie d'acteur de la GIRE a été défini en 2002 à travers la préparation du PAGIRE par le Ministère en charge de l'Eau et son adoption en conseil des ministres en 2003. Chaque acteur, en fonction de ses compétences, joue le rôle qu'il est à même de jouer. Il n'y a pas de rôle préalablement attribué.

Un projet dénommé Projet Pilote Nakanbé (PPN) a été mis en place pour expérimenter l'innovation GIRE. A travers ce projet, certaines dispositions de la GIRE ont été testées à l'échelle d'un sous-bassin pour en tirer des leçons et des expériences utiles pour l'orientation du programme GIRE. L'approche utilisée par le PPN a été de type expérimentation/démonstration avec rétroaction sur les autres activités du programme.

Cette expérimentation peut être lue comme une négociation avec les différents acteurs pour la définition de leur rôle.

IV. MOBILISATION DES ACTEURS

Les différentes catégories d'acteurs sont représentées au sein des Agences de l'Eau, précisément au niveau des organes et instances. Quel que soit le type d'organe ou d'instance comme le Comité de Bassin (CB), le Conseil d'Administration (CA) et les Comités Locaux de l'Eau (CLE), on distingue trois catégories d'acteurs que sont :

⁷ Propos d'un intervenant

- Les représentants de l'Etat. Ils sont désignés au sein des services déconcentrés dans l'espace de compétence de l'Agence de l'Eau concernée. A ce titre, une correspondance est adressée aux différents ministères pour le choix de leurs représentants.
- Les représentants des collectivités territoriales. Ils sont désignés au sein des mairies des communes dans l'espace de compétence de l'Agence de l'Eau concernée. Leur désignation se fait par la coordination de la représentation régionale de l'Association des Municipalités du Burkina (AMBF). Comme pour la désignation des représentants de l'Etat, une correspondance est adressée à l'ARM (Association Régionale des Municipalités) qui définit le choix des maires. Dans la correspondance, des critères comme l'acuité de problèmes liés aux ressources en eau, l'appartenance de la commune à l'espace de compétence et la capacité du maire à défendre des dossiers sont autant d'éléments à considérer dans le choix de la collectivité et par conséquent du maire.
- Les représentants des usagers. Ils sont désignés parmi des organisations socioprofessionnelles et la société civile. Leur désignation se fait à travers l'organisation d'un forum des usagers où chaque catégorie d'usagers désigne son représentant par vote au sein d'une même catégorie.

Après leur désignation, les membres du comité de bassin sont nommés par arrêté du Ministre de l'eau et de l'assainissement. Les membres du conseil d'administration sont nommés par décret en conseil des ministres.

Les membres du Comité Local de l'Eau sont nommés par arrêté de l'autorité compétente dont l'espace de gestion relève, soit par un arrêté signé par un seul Gouverneur quand l'espace du CLE se trouve dans une région, soit par un arrêté conjoint quand il s'agit de deux ou plusieurs gouverneurs. L'arrêté peut être aussi signé par les Hauts-Commissaires.

Par ailleurs, le choix des représentants au niveau des usagers est souvent influencé par les bureaux d'études chargés de la mise en place des CLE et les services techniques, selon le témoignage d'un enquêté. Ce témoignage remet en cause la représentativité dans le CLE. Le choix des représentants constitue à cet égard un maillon faible dans le processus de mise en place du CLE et pourrait révéler une insuffisance dans la mise en œuvre de la GIRE au niveau local.

V. LA DISSIDENCE

La mise en place de la GIRE au Burkina Faso est passée par la problématisation, l'intéressement, l'enrôlement et la mobilisation des acteurs. Malgré le passage par ces quatre étapes clés qui, selon CALLON, déterminent la réussite d'une innovation, la GIRE se trouve toujours confrontée à un certain nombre de difficultés. Ces difficultés sont entre autres la participation limitée, la mobilisation et l'engagement des parties prenantes dans la GIRE. Ces difficultés sont beaucoup plus ressenties au niveau local, comme l'ont révélé WETTA et al. dans leur analyse. Pour montrer l'existence de ces difficultés ressenties au niveau local, nous pouvons citer ce témoignage : *« les membres du CLE pensent que le CLE est un projet de l'Etat et ils sont assis, passifs, en attendant que l'Etat viennent tout faire pour eux »*. Un autre est allé plus loin pour dire que *« le CLE est le seul maillon qui ne fonctionne pas dans la GIRE au Burkina Faso »*.

Les difficultés qui demeurent, malgré le passage par les quatre étapes clés de CALLON, traduisent des insuffisances rencontrées au cours de ces différentes étapes. En effet, un des enquêtés nous a confié qu'il y a eu des insuffisances au cours de la phase d'intéressement des acteurs : *« les actions de sensibilisation et de renforcement des capacités des acteurs ont été insuffisantes et peu adaptées car il s'est agi essentiellement de la vulgarisation de concepts »*.

VI. LES INSUFFISANCES QUI ONT CONDUIT A LA FAIBLE PARTICIPATION DES ACTEURS DANS LA GIRE

Lors des entretiens, il est ressorti que les difficultés qui persistent toujours dans la GIRE sont dues aux insuffisances enregistrées lors de sa mise en place. La majeure partie de ces insuffisances ont été relevées au niveau local, dans la mise en place des CLE. Ces insuffisances sont décrites ci-dessous.

1. Approche Top Down

Initialement, il avait été prévu de mettre en place les CLE à partir des dynamiques de gestion concertée à la base, comme cela avait été le cas pour les comités de gestion des bassins du Kou et de la Comoé. Cette idée a été vite abandonnée au profit d'une approche administrative qu'on peut qualifier d'approche Top Down. Pourtant, cette approche ne favorise pas la participation des parties prenantes (COMPAORE, 2015). Un tel modèle, limité en termes de participation, nécessite des outils participatifs pour engager les parties prenantes de la GIRE. Cependant, la participation n'a pas été très bien pensée et des outils participatifs n'ont pas été prévus.

Le modèle Top Down ne permet pas la valorisation des savoirs endogènes tels que la sacralisation des cours d'eau qui permettaient autrefois aux coutumiers de protéger les cours d'eau. Ce modèle constitue donc un frein pour la GIRE. Ces savoirs endogènes et l'implication efficiente de ces acteurs devraient pourtant être mis au service de la GIRE.

2. L'animation pour la mise en place des CLE

L'animation pour la mise en place des CLE a été identifiée comme une insuffisance. En effet, la mise en place de la majeure partie des CLE a été confiée à des bureaux d'études. Cependant les diagnostics qu'ils ont réalisés ne reflètent souvent pas la réalité ni les véritables préoccupations du bassin. De tels diagnostics ont pu biaiser l'identification des acteurs qui ont la charge d'animer le CLE. Il y a eu, de plus, une mise en place standardisée des acteurs.

Le suivi de la mise en place de ces CLE par des agents inexpérimentés des Agences de l'Eau a aussi été relevé comme une insuffisance. En effet, au niveau des Agences de l'Eau, très peu d'agents maîtrisent les outils utilisés pour l'animation des CLE. Il sera donc difficile pour ces agents de suivre et d'évaluer la mise en place de ces CLE.

Ces insuffisances conjuguées conduisent nécessairement à des dysfonctionnements. Finalement, les CLE méconnaissent leur rôle, comme le fait remarquer un enquêté : *« on a l'impression que les membres même du CLE ne savent pas ce qu'on attend d'eux. Les gens se rassemblent sans savoir véritablement pourquoi ils sont réunis, certains pensent que c'est un emploi, un projet ou une ONG alors que c'est un lieu où il faut s'investir »*.

Un autre enquêté vient confirmer ces impressions en ces termes : *« au début, quand on nous a approchés pour la mise en place du CLE, les gens ont couru pour adhérer, parce qu'ils pensaient que c'était un projet que l'Etat avait envoyé. Pour eux, c'était une occasion de se faire des sous. Après, quand ils se sont rendu compte que ce n'était pas le cas, ils ont déserté le CLE et ne sont plus motivés par ses activités »*.

Les membres du bureau du CLE ne connaissent parfois pas les raisons de leur présence dans le bureau et ce qu'ils doivent y faire.

Cette situation serait imputable aux Agences de l'Eau (AE) qui ont échoué dans le message à transmettre aux CLE.

3. Le positionnement de l'administration

La mise en place des CLE, pilotée par l'administration avec une forte présence de ses agents et une faible participation des usagers, a été également relevée comme insuffisance, comme l'a

souligné VENOT (VENOT et al, 2014). Elle a causé une perception erronée des CLE chez les usagers. En effet, la majorité des usagers voient les CLE comme des structures étatiques ou des projets, comme le souligne un enquêté : « *on a l'impression que c'est l'administration qui est venue mettre en place un CLE et que c'est à elle de financer, d'organiser les activités. Ils ne savent pas que c'est à eux d'animer, ça fait que l'esprit du CLE est un peu faussé* ».

En effet, la GIRE est perçue par la plupart des usagers à travers l'action des CLE comme essentiellement défensive, avec ses nombreuses interdictions et l'absence de prise en compte des besoins et moyens des cultivateurs qui sont les principaux usagers des ressources en Eau. C'est ce qui explique leur participation passive dans la gestion de l'eau.

4. Mise en place systématique des CLE

La mise en place systématique des CLE a été soulevée comme insuffisance. En effet, la mise en place de la plupart des CLE ne répond à aucun enjeu et à aucune problématique. Cela est soutenu par un enquêté en ces termes : « *on a commis l'erreur de base de découper tous les espaces en CLE potentiels* ». Pourtant, sans enjeu, la mobilisation des acteurs est plus difficile parce qu'il n'y a pas d'intérêts en jeu. Le CLE serait donc vu comme une institution qu'on impose aux acteurs d'où un manque d'intérêt de leur part. Le Président Thomas Sankara⁸ avait souligné que nul ne peut être mobilisé en dehors de ses intérêts.

Dans la conception initiale des CLE, ils devaient être mis en place sur la base des enjeux et des problèmes liés aux ressources en eau. Cependant, les CLE ont été mis en place de façon systématique.

La mise en œuvre de la GIRE au Burkina Faso est passée par les quatre étapes clés de la mise en place d'une innovation telle que CALLON les a décrites. Cependant, les insuffisances rencontrées dans cette mise en œuvre indiquent que les quatre étapes n'ont pas été bien suivies, surtout au niveau local. Ces insuffisances ont eu pour conséquence la faible participation des parties prenantes de la GIRE, notamment au niveau local. Cette non-participation des populations locales entrave la mise en œuvre de la GIRE.

La mise en place de la GIRE au niveau local ayant été pilotée par les Agences de l'Eau, les insuffisances de cette mise en œuvre traduisent une certaine faiblesse des Agences de l'Eau. Il serait donc nécessaire de trouver des moyens pour corriger ces insuffisances.

⁸ Le Président du Burkina Faso entre 1983 – 1987

L'analyse des différentes insuffisances relevées révèle que c'est le manque d'outils participatifs pour mobiliser et engager les acteurs qui a conduit à la faible participation des parties prenantes de la GIRE.

C'est fort de ce constat que l'International Water Management Institute a initié un projet qui a permis d'implémenter des outils participatifs pour la dynamisation des CLE.

CHAPITRE V : LE PROJET IWMI POUR PALLIER LES INSUFFISANCES DANS LA GIRE

Les insuffisances rencontrées dans la mise en place de la GIRE au Burkina Faso ont conduit à la faible mobilisation et au faible engagement des parties prenantes. Ces insuffisances sont entre autres l'approche Top Down sans outils participatifs pour l'implication des acteurs, l'animation peu pertinente dans la mise en place des CLE, la mise en place systématique des CLE et la position de l'administration au sein du CLE. Un projet de recherche a été initié pour pallier ces insuffisances.

I. PRESENTATION DU PROJET ET DES OUTILS PARTICIPATIFS IMPLÉMENTÉS

Le projet a été initié par l'ONG International Water Management Institute en partenariat avec l'AEM, le Programme Agrinovia de l'Université Joseph Ki-Zerbo et l'Université technique de Vienne. Il a permis de développer et d'implémenter des outils participatifs pour outiller les structures de mise en œuvre de la GIRE afin de corriger les insuffisances identifiées.

1. Présentation du projet

Le projet, intitulé « la planification participative pour une gestion plus inclusive et durable de l'eau dans les zones rurales du Burkina Faso », est un projet de recherche-action pour le développement. Il vise à assurer l'autonomisation des populations rurales au niveau local et le renforcement de leur inclusion dans les processus de prise de décision sur la gestion de l'eau. Sur la base des principes de la recherche-action, ce projet a adopté une approche participative impliquant les institutions locales et les parties prenantes à tous les niveaux, jusqu'aux cultivateurs eux-mêmes.

Le projet a officiellement commencé en septembre 2016 pour une durée de trois ans. Il est intervenu principalement dans les espaces de gestion de trois CLE : le CLE Mouhoun Tâ, le CLE Bougouriba 7 et le CLE Kou. Il a eu pour but de mieux comprendre les défis et les enjeux de la GIRE et plus particulièrement de comprendre le fonctionnement des CLE afin de contribuer à développer des outils appropriés.

IWMI est chargé de la coordination du projet. Quant à l'AEM, elle assure la liaison entre les parties prenantes. Elle est chargée de la logistique, de la mobilisation des parties prenantes, de l'organisation des rencontres des CLE et de la dissémination des résultats ainsi que tout ce qui favorise la bonne exécution du projet. Le programme Agrinovia s'occupe des aspects de

recherche et du renforcement des capacités. L'Université technique de Vienne appuie quant à elle la recherche à travers le financement du projet.

Trois approches ont été utilisées durant l'exécution du projet. Il s'agit de l'approche participative, de l'approche recherche-action fondée sur la transparence et de la collaboration franche entre les différents acteurs.

La question posée dans le cadre de ce projet est de savoir comment changer durablement les choses. Cette question se pose dans une logique de développement durable à la base de l'approche participative lors d'ateliers qui ont compris l'utilisation de trois outils (IWMI, 2016).

2. Présentation des outils

Le guide de facilitation développé dans le cadre du projet présente trois outils clés dont la chronologie de la gestion de l'eau, l'arbre à problèmes/arbre à solutions et la cartographie des réseaux d'acteurs. Ces outils sont utilisés pour le diagnostic du fonctionnement du CLE qui passe par trois étapes : (i) la prise de conscience et la compréhension commune de la gestion de l'eau ; (ii) l'évaluation des besoins en renforcement des capacités dans la gestion de l'eau et (iii) la validation collective du diagnostic suivie de l'élaboration d'un plan d'action.

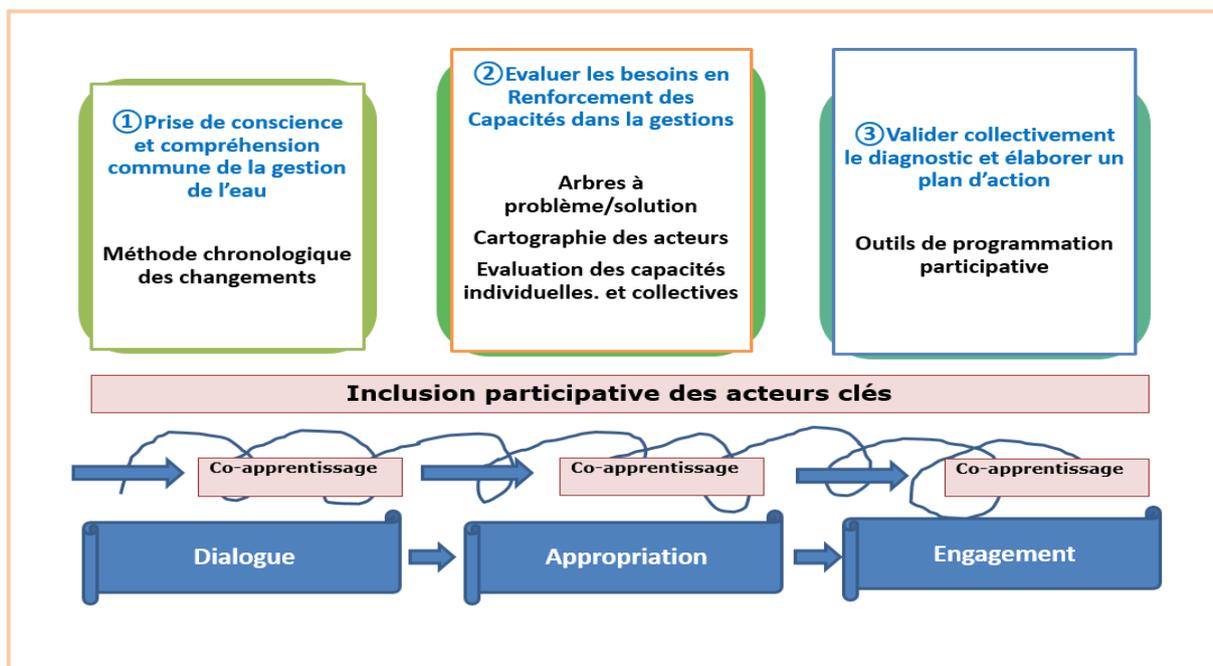


Figure 5 : Processus pour le diagnostic de la gestion de l'eau

Source : Présentation atelier participatif Massili, IWMI, 2019

La chronologie de la gestion de l'eau est une méthode graphique qui permet de montrer les changements perçus et l'enchaînement des événements saillants touchant les ressources en eau

et leur gestion dans le temps. Elle est utilisée avec la participation active des acteurs intervenant dans la gestion de l'eau. C'est un outil qui permet aux acteurs de mieux se situer dans le temps et de savoir d'où ils viennent en tirant des leçons du passé. Ce passé est documenté avec ses aspects positifs et négatifs. La chronologie est construite avec la participation de toutes les parties prenantes à travers des travaux de groupes, en se situant aussi loin dans le temps que les membres des groupes peuvent le faire.

La chronologie de la gestion de l'eau est un outil permettant la réflexion et l'évaluation à utiliser avec la participation active des acteurs.

L'utilisation de cet outil pourrait aider les usagers de l'eau à :

- Etablir et représenter les changements majeurs qui ont affecté la gestion de l'eau avant l'avènement de la GIRE et jusqu'au jour de l'atelier ;
- Comprendre les perceptions des différents groupes dans des domaines spécifiques (changement climatique, gestion des ressources naturelles, conflits, etc.) ;
- Comprendre et analyser un problème en regardant ses causes dans le passé ou en prédisant des événements futurs sur la base des leçons du passé.

Pour l'appliquer, les différentes étapes sont :

- Tracer une ligne chronologique pour la période passée, se mettre d'accord sur la « profondeur historique » pertinente, c'est-à-dire la période de temps à considérer ;
- Noter les moments significatifs (un par post-it) ;
- Coller les post-it sur lesquels sont notés les événements positifs (qui ont facilité l'innovation) au-dessus de la ligne et les moments négatifs (qui ont contraint l'innovation) en dessous ;
- Indiquer les événements qui ont le plus marqué les esprits ;
- Discuter de la signification de ce qui est devenu évident, dans la perspective de l'utilisation des autres outils.

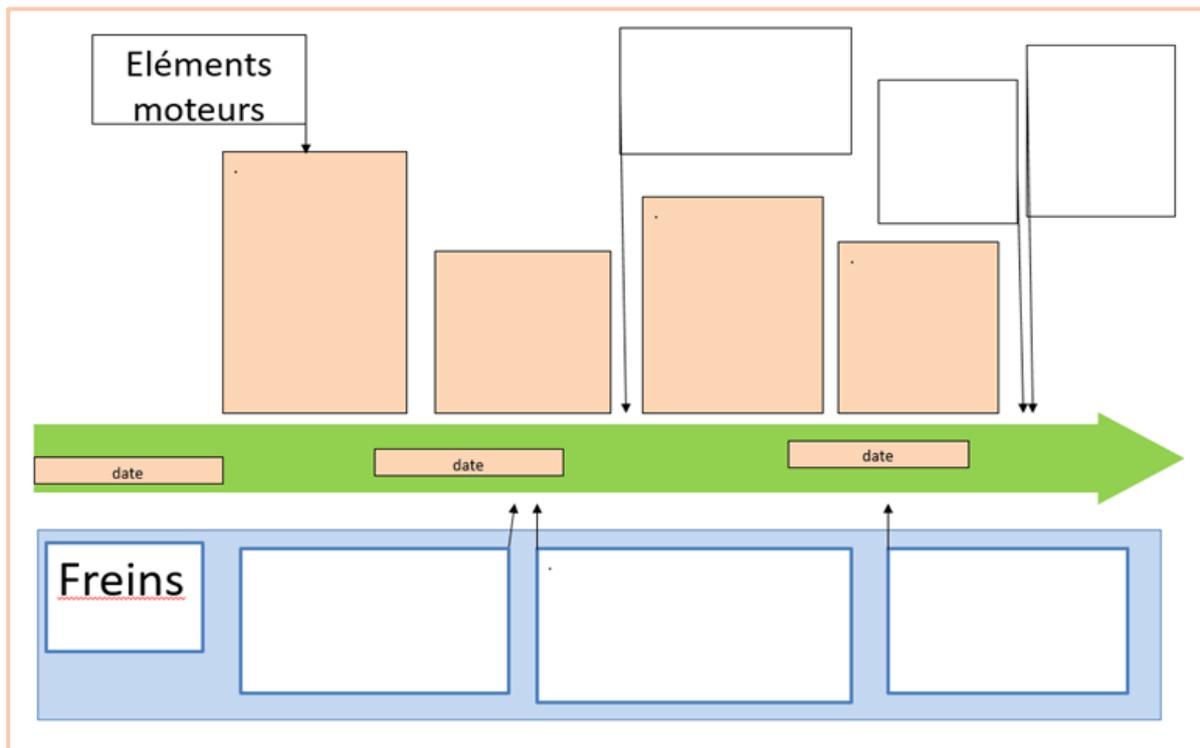


Figure 6 : Cadre graphique pour la chronologie de la gestion de l'eau

Source : Présentation atelier participatif Massili, IWMI, 2019

2.2. L'arbre à problèmes/arbre à solutions

L'arbre à problèmes/arbre à solutions est une approche participative visuelle qui mène à une cartographie structurée des relations entre les problèmes et les causes. Elle permet de schématiser une situation problématique pour en analyser les causes et les conséquences. Cet outil permet la conversion d'un problème en objectifs à travers la recherche de moyens permettant d'obtenir des résultats.

Ainsi, l'arbre à problèmes pourra aider les acteurs de la gestion de l'eau à :

- Identifier et hiérarchiser les problèmes, distinguer les problèmes centraux ou secondaires, réels ou apparents, passés ou futurs ;
- Mettre en évidence les lacunes en matière de connaissances et d'informations ;
- Construire un sens partagé de compréhension, d'objectifs et d'action pour une gestion durable de l'eau.

La figure ci-après présente l'outil arbre à problèmes/arbre à solutions.

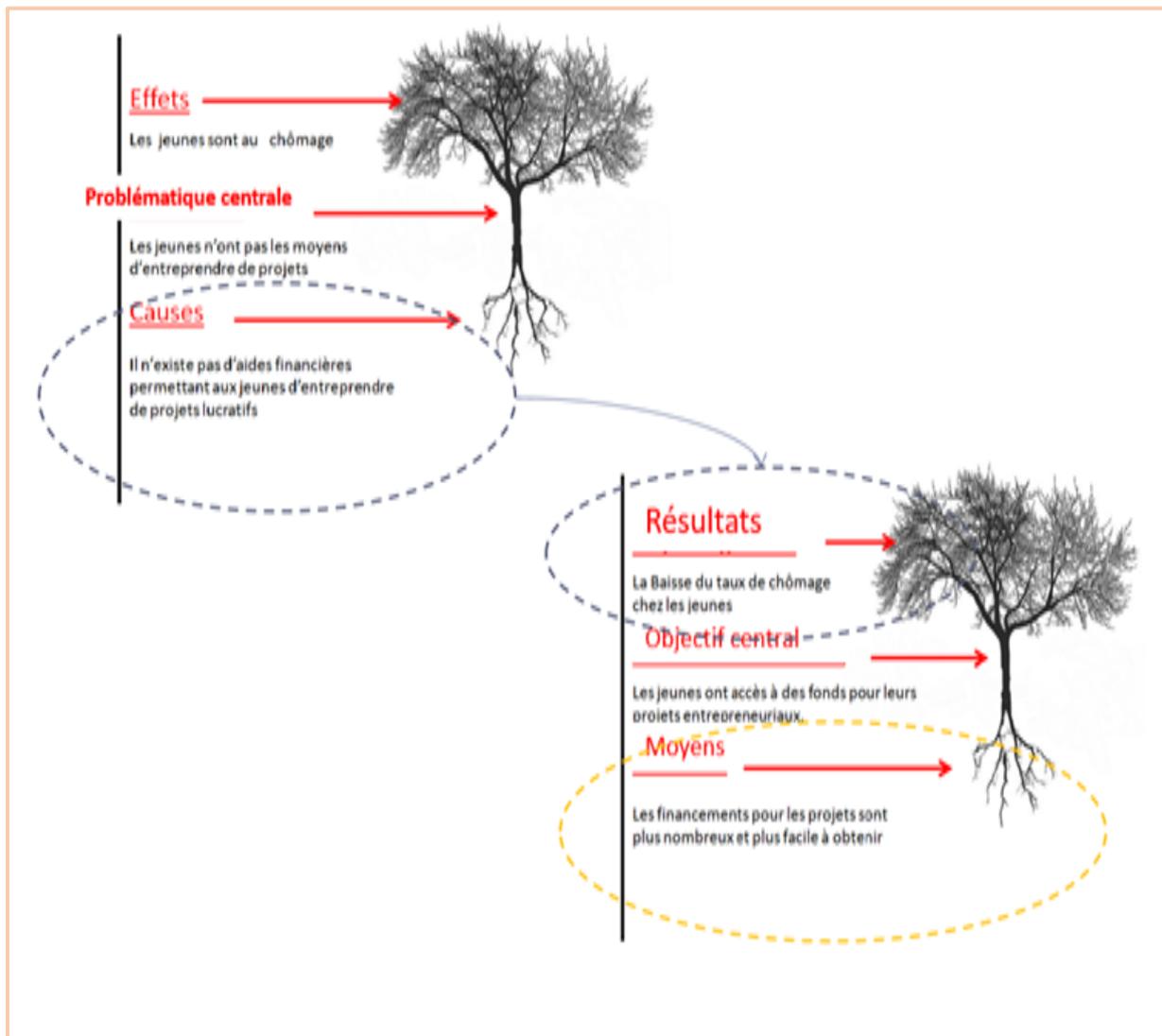


Figure 7 : Exemple d'Arbre à problèmes/arbre à solutions

Source : Présentation atelier participatif Massili, IWMI, 2019

2.3. Cartographie du réseau d'acteurs

La cartographie du réseau d'acteurs est un outil permettant aux acteurs de se regarder comme dans un miroir, de voir comment ils se représentent, s'apprécient ou se déprécient et de décider de changer leur image, notamment en termes de liens.

Elle identifie les parties prenantes en fonction de leurs attributs, interrelations, environnement et intérêts. Elle met en évidence les relations entre les acteurs et leur influence sur l'enjeu envisagé. Elle met également en exergue les types de liens existants au sein des réseaux d'acteurs intervenant dans la gestion de l'eau.

Ainsi, à travers cet outil, tous les acteurs intervenant et ceux devant intervenir dans la gestion de l'eau sont identifiés. L'outil permet de redéfinir leurs rôles et pouvoirs ainsi que la dynamique qui les lie.

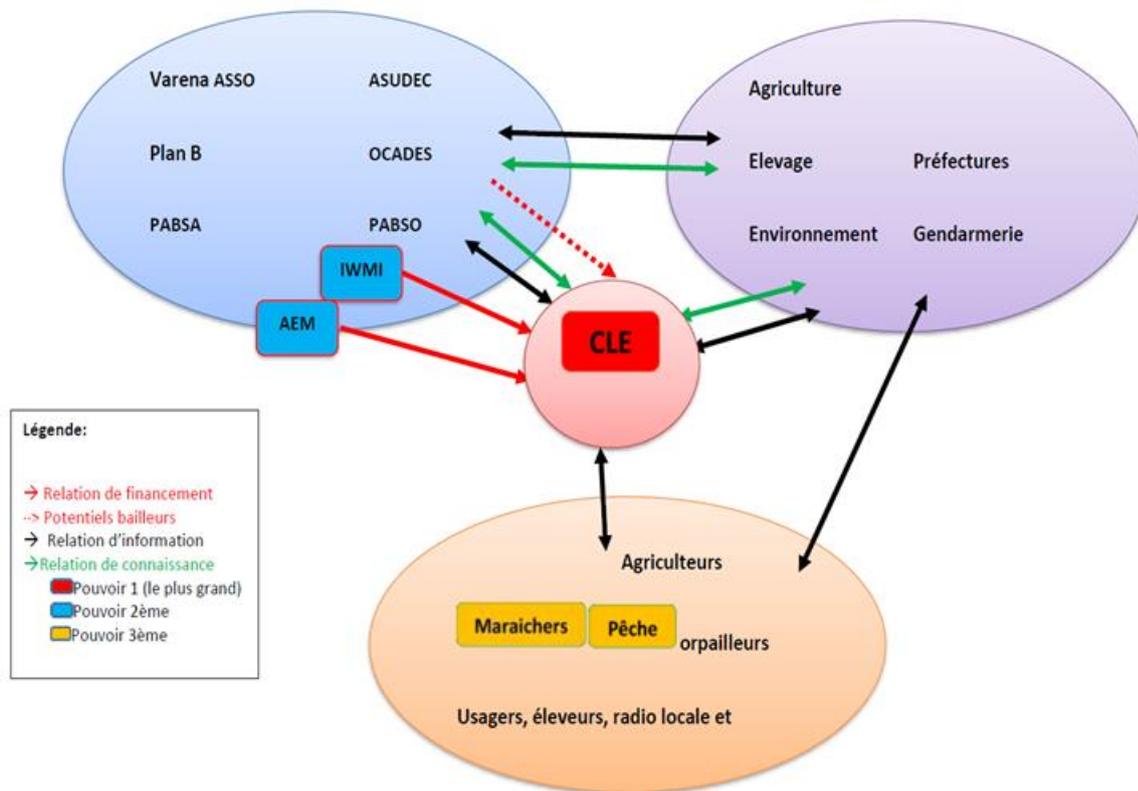


Figure 8 : Exemple de cartographie du réseau d'acteurs

Source : Rapport synthèse des ateliers d'échanges participatifs, IWMI, 2017

II. APPLICATION DES OUTILS SUR LE TERRAIN

Les outils développés ont été appliqués au niveau des espaces de gestion de l'AEM et de l'AEN.

1. Application des outils dans l'espace de gestion de l'AEM

Durant trois ans, les outils ont été utilisés au niveau de l'espace de gestion de l'AEM, dans les CLE Bougouriba 7, Kou, et Mouhoun Tâ, lors d'ateliers participatifs. Ils ont connu la participation des différentes parties prenantes de la GIRE, notamment les utilisateurs directs (maraîchers, pêcheurs, éleveurs, etc.) et indirects de l'eau (maires, services techniques, etc.) avec un accent particulier mis sur la participation de la femme.

Certains de ces ateliers se sont déroulés en langue locale pour permettre aux différents acteurs d'être au même niveau d'information et, par là, d'utiliser les outils de façon efficace et

efficente. Lors des ateliers, les participants ont été répartis en groupes de travail afin de donner la chance à tout le monde de s'exprimer.

L'application des outils participatifs ont permis d'obtenir les résultats décrits ci-dessous.

1.1. La chronologie de la gestion de l'eau

L'utilisation de la chronologie de la gestion de l'eau a permis de faire l'historique de la gestion de l'eau dans les espaces de gestion des CLE BGB7, Kou et Mouhoun Tâ avec l'ensemble des acteurs.

La chronologie au niveau de l'espace de gestion du CLE Mouhoun Tâ a débuté à partir des années 1970. Elle révèle qu'à cette époque, les ressources en eau étaient abondantes, de même que les ressources halieutiques et fauniques. Cet évènement a marqué positivement les esprits. Cependant, des aménagements en 1984 ont entraîné l'intensification de l'agriculture, avec pour conséquence un manque d'eau potable qui s'est aggravé vers les années 2000 dans l'espace de gestion. Cette situation a conduit en 2009 à des réformes dans le domaine de l'eau avec la mise en place du CLE Mouhoun Tâ en 2013. Le CLE s'est engagé dans la gestion des ressources en eau avec la réalisation d'actions de protection des ressources en eau et de prévention des conflits.

La chronologie a aussi permis de révéler des évènements négatifs dans l'histoire de la gestion de l'eau au niveau de l'espace. Il y a eu des inondations, des noyades d'enfants, des maladies hydriques et la mort de poissons ainsi que l'ensablement des cours d'eau en 1984 et les conflits fonciers entre éleveurs et cultivateurs. La disparité des ressources halieutiques et fauniques a également été relevée. Pour terminer, le tarissement de certains points d'eau a marqué les esprits au point de susciter l'engagement de certains acteurs dans la gestion des ressources en eau.

Au niveau du CLE Kou, la chronologie de la gestion de l'eau a débuté à partir des années 1960. Elles ont été marquées par l'abondance de ressources en eau de qualité, de même que les ressources halieutiques et fauniques. De 1960 à 1969, la plaine de Bama a été aménagée par les partenaires chinois. Cet aménagement a permis d'intensifier la production agricole et de faire prendre conscience de l'importance de maîtriser les ressources en eau. Cette prise de conscience a conduit, dans les années 1980, à la mise en place d'un cadre de concertation pour la gestion des ressources en eau dans le bassin. Il a par la suite évolué pour devenir le CLE Kou à la faveur de la réforme institutionnelle portant gestion de l'eau en 2010. Le CLE, appuyé par la police de l'eau, mène des actions de protection des ressources en eau dans son espace de gestion.

Des évènements négatifs ont également été enregistrés, comme les inondations occasionnées par le bitumage de la route Bobo-Dinderesso dans les années 1960 ainsi que la pollution de l'eau par des déchets industriels, affectant les ressources halieutiques. Parmi les évènements négatifs figurent aussi l'ensablement de la rivière Kou et la déforestation de la forêt de Dienderosso, dus aux mauvaises pratiques agricoles et à la forte pression démographique qui a marqué les années 1980. L'aménagement de la zone de baignade de Nasso est apparu comme un facteur négatif sur le plan de la gestion traditionnelle de la ressource en eau. Les années 2016 et 2017 sont marquées par les incendies de la forêt de l'INERA et de la forêt classée du Kou dont les causes sont liées principalement aux actions humaines.

La chronologie de la gestion de l'eau au niveau de l'espace du CLE Bougouriba 7 commence à partir de 1962. Dans les années 1960, l'espace disposait d'une quantité importante de ressources en eau de qualité avec une abondance de ressources halieutiques, fauniques et végétales. A partir de 1987, des cultivateurs et éleveurs se sont organisés en groupements, lesquels ont évolué en union en 2000. Après 2002, des actions de protection de l'environnement ont été menées par certains groupements féminins. En 2004 a vu le jour le barrage de Bapla. Cette retenue d'eau a permis de développer davantage la culture maraîchère. Parmi les évènements positifs évoqués, celui qui a plus marqué les esprits a été la mise en place du CLE Bougouriba 7. Un autre évènement qui a marqué les esprits a été la création des AUE avec la prise en compte du genre. A partir de 2015, des forages et adductions d'eau potable simplifiées ont été construits dans certains villages.

Des évènements négatifs ont été enregistrés en 1962. Il s'agit d'abord de l'ensablement des cours d'eau dû à l'exploitation des berges du fleuve et à la déforestation. La pression démographique a également influé négativement sur les ressources en eau. L'ensablement de la rivière Bougouriba et de certains points d'eau a causé des inondations dans les années 2000. Ces inondations ont eu pour conséquences des poches de sécheresse dans certaines zones de l'espace. A partir de 2002, le phénomène de l'orpaillage a compromis la qualité de l'eau à travers l'utilisation de produits chimiques. Enfin, un évènement négatif relevé est le manque d'eau potable spécifiquement dans la ville de Diébougou.

La figure ci-après présente la chronologie de la gestion de l'eau dans les espaces de gestion des CLE BGB7, Kou et Mouhoun Tâ.

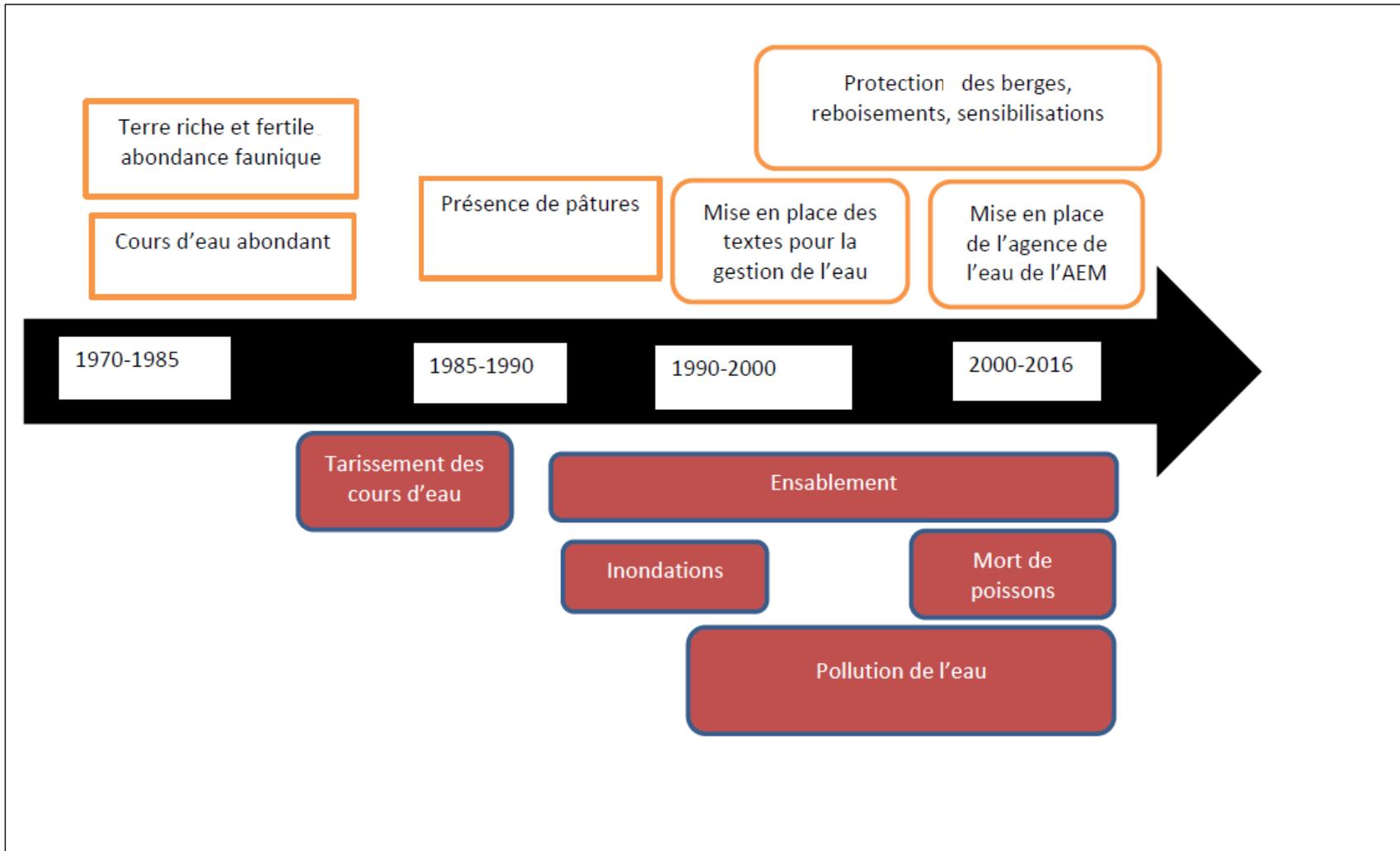


Figure 9 : Chronologie des événements dans la gestion de l'eau au niveau du CLE Mouhoun Tâ

Source : Rapport synthèse des ateliers d'échanges participatifs, IWMI, 2017

DEUXIEME PARTIE : LE PROJET IWMI POUR PALLIER LES INSUFFISANCES DANS LA GIRE

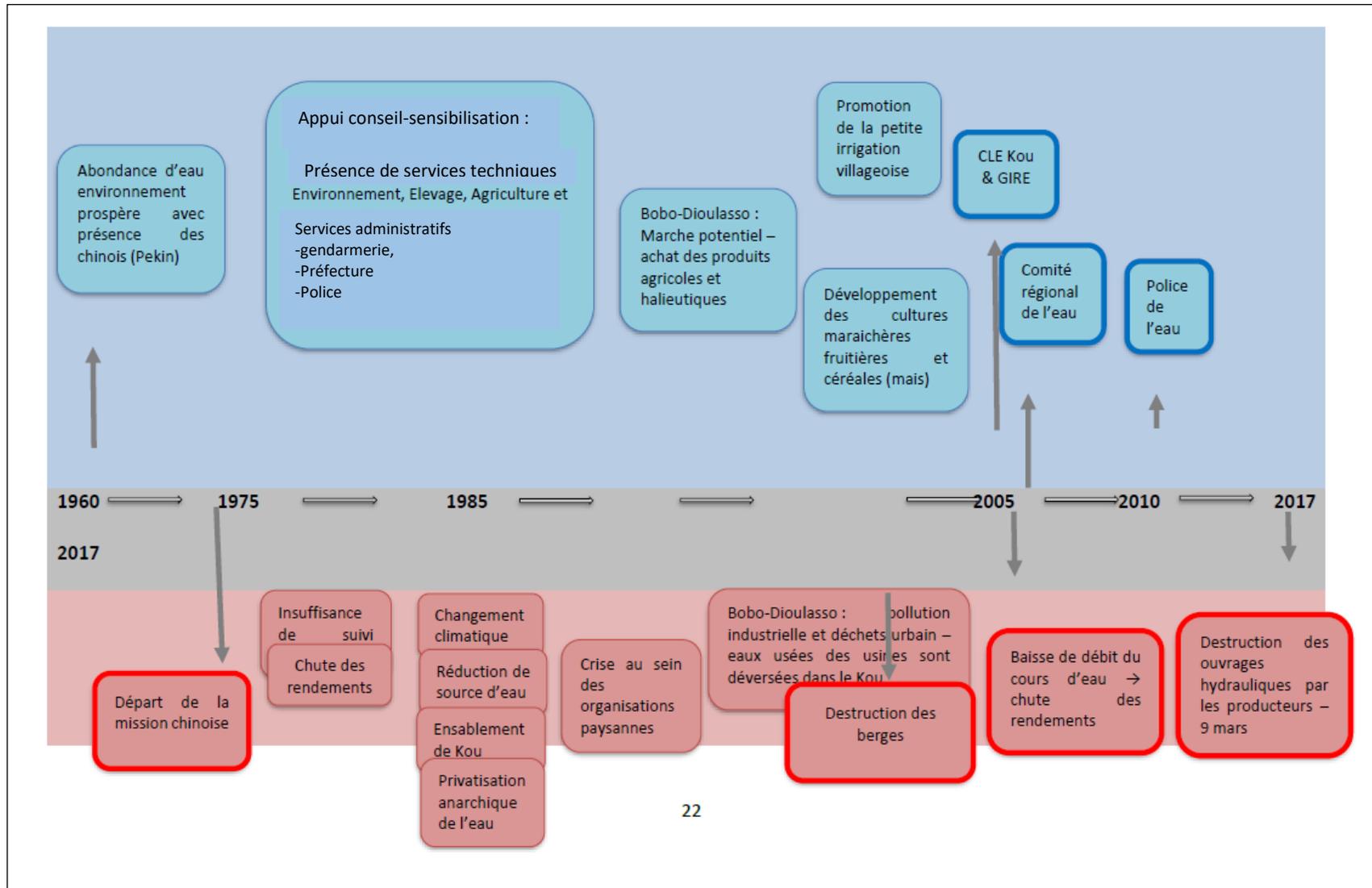


Figure 10 : Chronologie des événements dans la gestion de l'eau au niveau du CLE Kou

Source : Rapport synthèse des ateliers d'échanges participatifs, IWMI, 2017

DEUXIEME PARTIE : LE PROJET IWMI POUR PALLIER LES INSUFFISANCES DANS LA GIRE

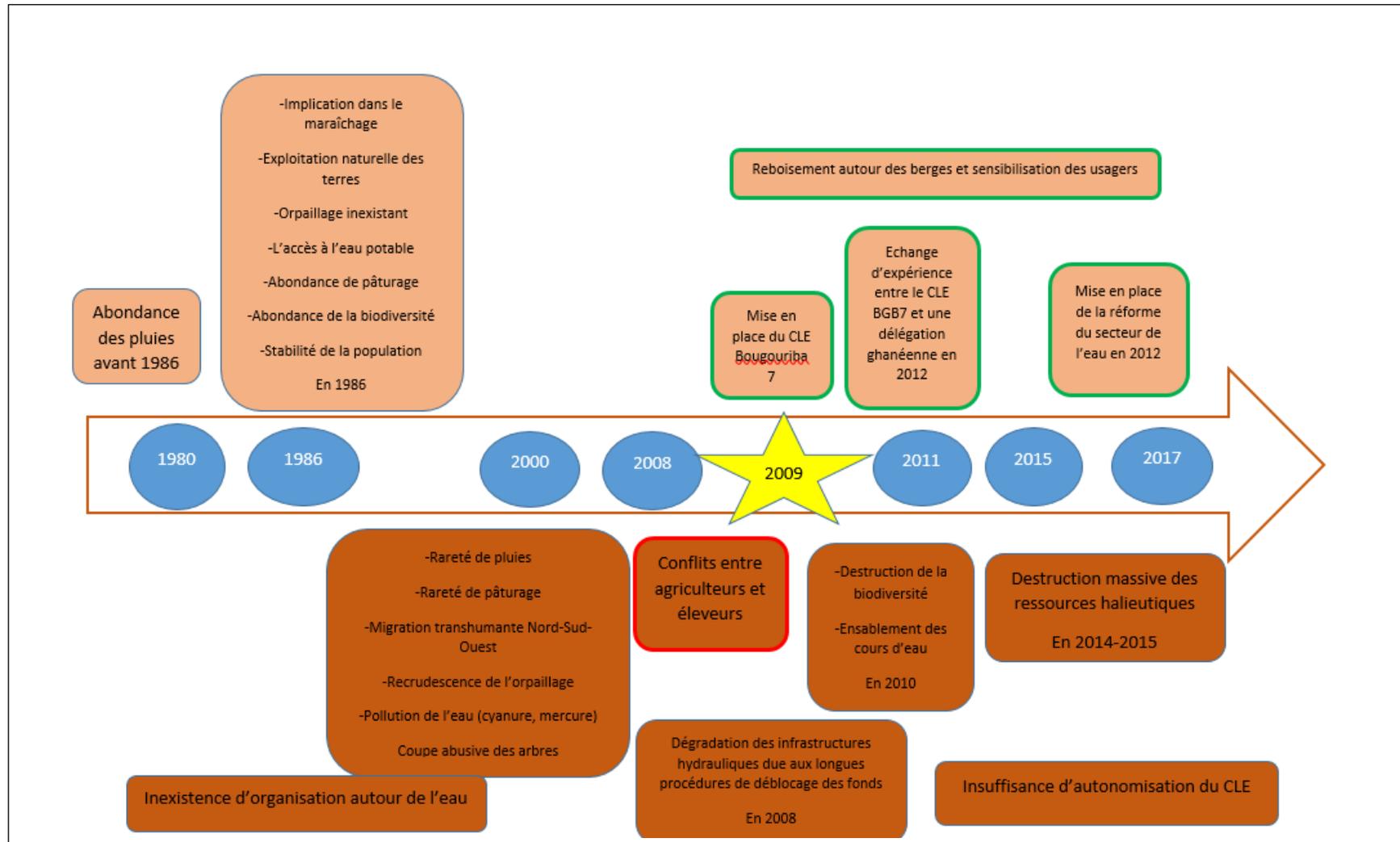


Figure 11: Chronologie des évènements dans la gestion de l'eau au niveau du CLE BGB7

Source : Rapport synthèse des ateliers d'échanges participatifs, IWMI, 2017

1.2. *L'arbre à problèmes/arbre à solutions*

L'outil de l'arbre à problèmes/arbre à solutions a permis aux participants d'analyser de façon imagée les problèmes qu'ils ont eu à identifier et prioriser lors du brainstorming.

Les différents problèmes identifiés et priorisés par les acteurs sont :

Au niveau du CLE BGB7 :

- Problème de gouvernance du CLE ;
- Dépendance du CLE vis-à-vis du financement extérieur ;
- Conflits liés à la gestion de l'eau.

Au niveau du CLE Kou :

- Non-respect de la réglementation en matière de gestion de l'eau ;
- Problèmes financiers ;
- Insuffisance de volonté politique.

Au niveau du CLE Mouhoun Tâ :

- Ensablement ;
- Conflits ;
- Pollution de l'eau.

Les problèmes majeurs retenus ont été analysés à l'aide de l'arbre à problèmes/arbre à solutions (voir annexe). L'analyse des problèmes à travers l'arbre à problèmes a permis d'identifier les véritables causes et effets des problèmes identifiés. Une fois les causes et effets identifiés, l'outil arbre à solutions a permis de convertir les problèmes en solutions en proposant des moyens pour résoudre ces problèmes.

Au niveau du CLE Bougouriba 7, l'analyse du problème « gouvernance » a permis de révéler que les causes principales du problème sont entre autres la mobilité des membres du CLE, l'insuffisance du leadership ainsi que le manque de communication et de restitution à la base. Ces causes ont eu pour effet la méconnaissance du CLE par les acteurs du bassin, la méfiance et le dysfonctionnement du CLE.

Au niveau du CLE Kou, l'arbre à problèmes a permis d'analyser le problème de « non-respect de la réglementation en matière de gestion de l'eau ». L'analyse a révélé que les causes de ce problème sont entre autres l'ignorance, l'indiscipline des acteurs, la pression démographique,

le manque de mesures d'accompagnement, la mauvaise volonté des acteurs et la diminution des pluies. Ces causes ont eu pour conséquences l'ensablement des cours d'eau dû à la dégradation des berges, les conflits entre usagers, la raréfaction des ressources halieutiques et l'insuffisance des terres cultivables.

A travers l'arbre à solutions, des moyens pour encourager le respect des normes ont été proposés par les acteurs. Ce sont la sensibilisation, la vulgarisation des textes et la répression des contrevenants.

Au niveau du CLE Mouhoun Tâ, l'analyse du problème « pollution de l'eau » a permis de révéler que ses causes principales sont entre autres la mauvaise évacuation des eaux usées, l'utilisation des pesticides et l'incivisme. Ces causes ont eu pour conséquences principales la disparition des espèces halieutiques, les maladies et la dégradation des sols.

A partir de l'arbre à solutions, des moyens de résoudre le problème ont été proposés. Ces solutions sont la construction de latrines, l'intensification de la sensibilisation et la réglementation de l'utilisation des pesticides.

1.3. La cartographie du réseau des acteurs

La cartographie du réseau des acteurs a permis d'identifier les acteurs qui interviennent en temps réel et ceux devant intervenir pour une bonne marche de la gestion de l'eau au niveau des espaces des CLE BGB7, Kou et Mouhoun Tâ. Elle a permis de mettre en lien ces acteurs pour analyser leur dynamique et d'identifier l'acteur qui a le plus de poids dans la gestion de l'eau.

Au niveau de l'espace de gestion du CLE BG7, les acteurs identifiés sont le CLE comprenant les usagers, l'administration et les collectivités, la radio locale, IWMI, l'AEM, les ONG ASUDEC, Plan B, OCADES, PABSA PABSO et Varena ASSO ainsi que la gendarmerie. Il ressort que parmi ces acteurs, le CLE a le plus grand pouvoir.

Au niveau de l'espace de gestion du CLE Kou, les acteurs identifiés sont aussi le CLE avec ses trois catégories d'acteurs, l'AEM, NAFASO, IWMI, les services de sécurité, les Directions de l'agriculture, de l'eau et des infrastructures ainsi que BRAKINA, FILSAH et SAPHYTO. Le CLE a été identifié comme l'acteur le plus influent et ayant le plus grand pouvoir.

Au niveau de l'espace de gestion du CLE Mouhoun Tâ, les acteurs identifiés sont le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA), le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH), le Ministère des Ressources Animales et Hydrauliques (MRAH), le

Ministère de l'Environnement et du Changement Climatique (MECC), la Préfecture de Dédougou, la Mairie de Dédougou, le Gouvernorat de Dédougou, le Conseil Régional, le Haut-Commissariat, le Groupement des pêcheurs, des éleveurs et des cultivateurs, la Société d'Exploitation Minière de l'Afrique de l'Ouest (SEMAFO), le CLE, l'AEM, le Secrétariat Permanent pour Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SP/GIRE), les projets (CCP, COGEL, PNGT2, programme Herra, IWMI, EBA-FEM), les services techniques (agriculture, élevage, environnement), les usagers, le chef de canton et la gendarmerie.

Trois relations ont été identifiées entre ces acteurs. Ce sont des relations financières, de formation et de conciliation entre les différents acteurs. Le plus grand pouvoir a été attribué au Ministère de l'eau.

L'utilisation des outils a permis d'aboutir à l'élaboration d'un plan d'action par les acteurs eux-mêmes. Ces plans d'action reflètent les problèmes vécus par les acteurs des trois sous-bassins et les solutions dans lesquelles ils se reconnaissent. Certaines activités de ces plans d'action ont été réalisées durant la mise en œuvre du projet, suscitant l'engouement des acteurs.

Dans l'ensemble, l'utilisation des outils a permis aux participants de s'impliquer pleinement dans les débats, et cela avec la facilitation des experts. Selon les participants, associés depuis le début du projet, les outils ont été simples à utiliser. L'utilisation des outils s'est déroulée dans une bonne ambiance qui a permis leur appropriation.

Les femmes ont également pris part à ces ateliers. Elles ont eu leur mot à dire dans la gestion de l'eau dans un contexte où elles ne sont traditionnellement pas associées. Leur participation a été assez appréciable même s'il a fallu parfois les pousser à s'exprimer.

2. Application des outils dans l'espace de gestion de l'AEN

Les outils développés ont été testés avec le CLE Massili Nord dans l'espace de gestion de l'Agence de l'Eau du Nakanbé. Ils ont été utilisés lors d'un atelier participatif organisé avec le CLE. L'atelier a concerné toutes les parties prenantes qui interviennent dans la gestion intégrée des ressources en eau : les utilisateurs directs (maraîchers, pêcheurs, éleveurs, etc.) et les utilisateurs indirects (chefs coutumiers, mairies, industriels etc.). Les travaux de l'atelier ont duré quatre jours. Les participants ont été répartis en groupes de travail afin de permettre à tous de s'exprimer. La facilitation a été faite en langue locale (mooré). L'application des outils a permis d'obtenir les résultats décrits ci-dessous.

2.1. *La chronologie de la gestion de l'eau*

L'utilisation de la chronologie de la gestion de l'eau a permis aux participants de se souvenir des évènements qui ont marqué l'histoire de la gestion de l'eau dans l'espace de gestion du CLE Massili Nord. Il en ressort que le premier barrage du Burkina a été construit à Pabré en 1914. Suite à cela, plusieurs autres barrages ont été construits dans l'espace de gestion. L'Agence de l'Eau du Nakanbé a été créée en 2007 pour assurer leur gestion. Cette agence a mis en place le CLE Massili Nord en 2013 pour fédérer, voire créer des synergies au niveau local. Il s'agissait d'accompagner la protection des ressources en eau au niveau du sous-bassin.

Entre 1980 et 2000, le barrage de Loumbila permettait l'approvisionnement de la ville de Ouagadougou en poissons. L'ouvrage, en bon état, apportait d'abondantes ressources halieutiques. Le barrage de Loumbila a été réhabilité en 1987 pour qu'il puisse répondre aux besoins d'une population croissante. Des actions de protection ont été menées en 2007 pour le maintenir en bon état. Le CLE barrage de Loumbila a été mis en place en 2009 et les ouvertures de tranchées arrêtées en 2012. Les maraîchers installés sur le long de ce barrage jusqu'à Dapélogo pratiquant la culture de contre-saison ont été accompagnés par le projet PDRI en 2012.

Au niveau de la ville de Ouagadougou, des canaux de drainage des eaux pluviales ont été réalisés en 1984.

Face à la raréfaction des pluies, l'Etat burkinabè a eu recours en 1997 au programme SAAGA pour le remplissage des barrages asséchés.

La période de 2010 à 2019 a été marquée par la construction de nouveaux barrages dans la commune de Pabré, la réhabilitation du barrage de Saaba, l'arrêt des ouvertures de tranchées au niveau de la cuvette des barrages, l'arrachage de la jacinthe d'eau dans les barrages n°2 et 3 de Ouagadougou et de Kossyam ainsi que l'empoissonnement du barrage de Loumbila.

Les évènements qui ont le plus marqué les esprits ont été la mise en place du CLE barrage Loumbila en 2009 et la réalisation des barrages. En effet, ce CLE a permis aux usagers de mieux se concerter pour la gestion de l'eau.

Les évènements négatifs qui ont marqué l'histoire de la gestion de l'eau au niveau de l'espace de gestion du CLE Massili Nord sont la rupture du barrage de Zibako et l'ensablement du barrage de Pabré en 1978 ; la sécheresse dans les années 1970-1980 ; l'occupation anarchique des berges de 1916 à 1998 ; le tarissement des cours et plans d'eau en 1984 ; la pollution dans les années 1980 ; l'apparition de la jacinthe d'eau dans les plans d'eau de Ouaga en 1998 ;

l'utilisation des motopompes et les mauvaises pratiques de pêche depuis 1999 ; les noyades d'enfants et le déversement d'ordures dans les caniveaux en 2004.

L'évènement négatif qui a le plus marqué les esprits est l'inondation du 1^{er} septembre 2009 dans la ville de Ouagadougou. Les évènements négatifs sont ainsi plus nombreux que ceux positifs. Cela souligne la nécessité de protéger les ressources en eau. La figure ci-après donne une représentation graphique de la chronologie des événements de la gestion de l'eau dans l'espace du CLE.

DEUXIEME PARTIE : LE PROJET IWMI POUR PALLIER LES INSUFFISANCES DANS LA GIRE

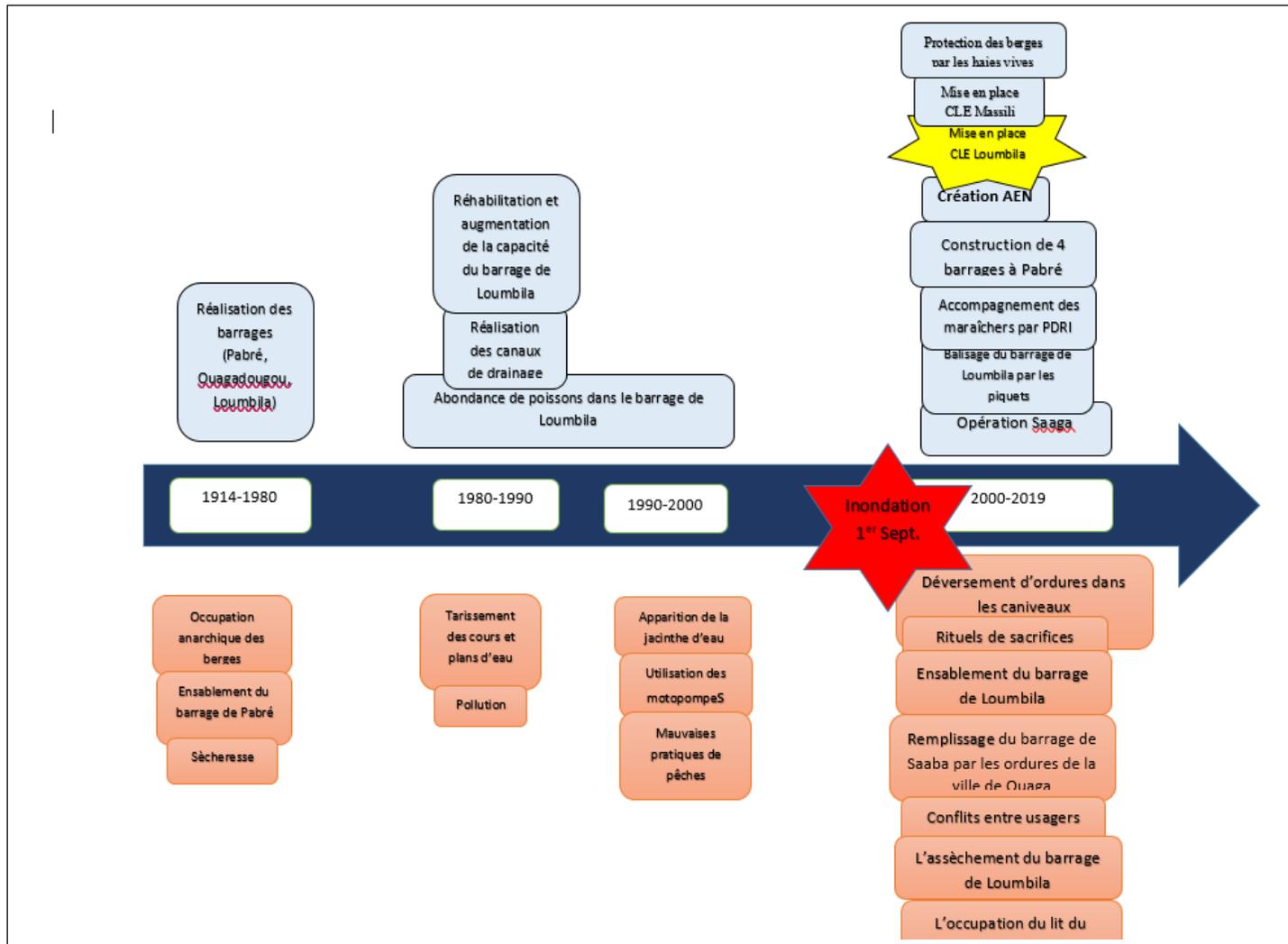


Figure 12 : Chronologie de la gestion de l'eau de l'espace du CLE Massili Nord

Source : Rapport atelier participatif CLE Massili Nord, IWMI, 2019

Sur la figure ci-dessus, les évènements situés au-dessus de la flèche sont les évènements identifiés comme positifs par les participants et ceux en dessous sont les évènements identifiés comme négatifs et handicapant la gestion de l'eau.

L'utilisation de la chronologie de la gestion de l'eau au niveau des espaces de gestion de l'AEM et de l'AEN a permis de montrer que l'histoire de la gestion de l'eau dans ces deux espaces a été marquée au départ par la présence de ressources en eau de qualité et de ressources halieutiques abondantes. Au fil du temps, ces ressources en eau ont été détériorées par les actions anthropiques. Cela a eu pour conséquences des inondations dans les différents espaces de gestion. Au regard de cette situation critique, les CLE ont été mis en place pour gérer ces ressources en eau avec le concours de toutes les parties prenantes. L'outil a également permis de mettre en exergue les problèmes qui minent la gestion des ressources en eau et l'importance des populations locales dans cette gestion.

2.2. *L'arbre à problèmes/arbre à solutions*

L'arbre à problèmes/arbre à solutions a permis aux participants d'analyser de façon imagée les problèmes qu'ils ont identifiés et priorisés lors du brainstorming.

Ces problèmes principaux sont :

- L'ensablement ;
- La pollution (déchets solides, chimiques et organiques) ;
- La jacinthe d'eau.

Concernant le fonctionnement du CLE, les problèmes principaux sont :

- La tenue irrégulière des rencontres statutaires et non statutaires ;
- L'insuffisance de capacités ;
- La faible implication des membres du CLE.

Les trois problèmes priorisés ont été traités par les différents groupes de travail. Chaque groupe a analysé un thème avec l'arbre à problèmes/arbre à solutions.

L'analyse du problème de « la jacinthe d'eau » a permis de révéler ses causes fondamentales : la méconnaissance de la plante, la mauvaise gestion des déchets et l'utilisation des engrais.

A partir de l'arbre à solutions, des moyens de résoudre le problème ont été proposés. Il s'agit de favoriser la culture biologique pour réduire l'usage des engrais chimiques, de mieux gérer les déchets urbains et industriels, de réduire les éléments nutritifs favorisant le développement

des plantes aquatiques, de surveiller et d'arracher de façon continue la jacinthe d'eau ainsi que de sensibiliser sur les dangers de l'importation des plantes envahissantes et sur les infractions en la matière.

A part un groupe qui a eu du mal à établir le lien entre les moyens proposés et les résultats escomptés, l'ensemble des participants ont pu utiliser les outils sans difficulté. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère de convivialité.

L'arbre à problèmes/arbre à solutions a permis, au niveau des espaces de gestion de l'AEM et de l'AEN, de mobiliser les acteurs autour des problèmes qu'ils ont eux-mêmes identifiés. Il a permis aux acteurs de réfléchir à partir d'un schéma aux problèmes qu'ils vivent et qui minent la gestion de l'eau dans leurs espaces respectifs. Ces réflexions ont conduit à l'identification des causes profondes des problèmes et des conséquences qu'ils engendrent. Ces problèmes ont été analysés sous un angle environnemental et social pour trouver des moyens de résolution à la portée des acteurs.

Au niveau des deux espaces, les participants n'ont pas rencontré de difficultés majeures avec cet outil. Ils l'ont utilisé dans une bonne ambiance de travail et avec beaucoup d'intérêt.

2.3. La cartographie du réseau d'acteurs

La cartographie du réseau d'acteurs a permis aux participants d'identifier les acteurs intervenant dans la gestion des ressources en eau au niveau de l'espace de gestion du CLE Massili Nord. Une cartographie réelle du réseau d'acteurs et une cartographie idéale du réseau d'acteurs ont été réalisées par les participants.

Huit types de relations ont été identifiés entre ces acteurs. Les ONG (PNE, UICN, PDRI), l'AEN, les collectivités territoriales et le SP/GIRE ont une relation financière avec le CLE. La police de l'eau, les services techniques déconcentrés (DREA, DREEVCC, DRAH, DRAAH), l'AEN et les ONG ont une relation d'appui technique et de conseil avec le CLE. L'administration (Gouvernorat, Haut-Commissariat, Préfecture) et les Collectivités Territoriales appuient le CLE dans l'organisation de ses activités et dans la gestion des conflits. Les usagers (organisations paysannes, maraîchers, éleveurs, pêcheurs, pépiniéristes) servent de main d'œuvre dans les activités organisées par le CLE. La recherche (université de Ouagadougou, INERA, LNSP) appuie le CLE dans le volet recherche. Les médias appuient le CLE dans la communication pour sa visibilité. La police de l'eau appuie aussi le CLE dans la répression des usagers ne respectant pas la réglementation en matière d'eau.

Les participants ont donné le plus grand pouvoir à l'AEN parce qu'elle est la principale source de financement du CLE.

Les acteurs devant intervenir pour une meilleure gestion des ressources en eau au niveau de l'espace de gestion du CLE Massili Nord identifiés par les participants sont les cimenteries, les Comités villageois, les Comités de jumelage, les Chefs coutumiers et autorités religieuses, le PNGT 2-3 et l'ONG APIL.

Selon eux, les cimenteries et les comités de jumelage peuvent appuyer le CLE sur le plan financier. Les Chefs coutumiers et autorités religieuses peuvent appuyer le CLE dans la mobilisation des acteurs et la gestion des conflits. Les Comités villageois peuvent appuyer le CLE sur les plans financier, organisationnel et technique. Le PNGT 2-3 et l'ONG APIL peuvent appuyer le CLE financièrement et techniquement.

Dans cette cartographie, les participants expriment leur désir de faire du CLE le leader dans la gestion de l'eau dans son espace de gestion. Ils estiment que « *le CLE a besoin de s'imposer, de s'élever et surtout de travailler pour une meilleure gestion de l'eau* ». Pour cela, le CLE doit s'approprier son rôle et permettre aux personnes disponibles et dynamiques d'occuper les postes clés dans le bureau du CLE.

L'utilisation de l'outil a permis d'identifier, dans les espaces de gestion de l'AEM et de l'AEN, les acteurs qui interviennent actuellement dans la gestion de l'eau et ceux devant intervenir pour une meilleure gestion des ressources. Il a permis d'établir les relations qui existent entre les différents acteurs et de voir qui a le plus de pouvoir. Il a permis au CLE de se définir et de redéfinir les acteurs dans la gestion de l'eau. En effet, le CLE doit avoir un pouvoir fort afin de se positionner en tant que leader dans la gestion des ressources en eau dans son espace de gestion.

L'utilisation des outils a permis d'aboutir à l'élaboration de plans d'action par les participants. Ils reflètent les enjeux dans les différents espaces de gestion des CLE.

Les différents groupes étaient composés de personnes de provenance, de sexes et de catégories socio-professionnelles différents (hommes, femmes, vieux, jeunes, lettrés, illettrés, autorités, usagers, administration). Tous sans distinction ont travaillé avec les outils. Ils n'ont pas rencontré de difficultés majeures. Dans chaque groupe de travail, un président et un rapporteur ont été désignés afin de mieux conduire les travaux. Dans l'ensemble, le dynamisme de participation a été le même durant les quatre jours de l'atelier. Un effort de participation a ainsi

été observé aussi bien chez les autorités communales et les agents de l'administration que chez les usagers.

Aucune différence n'a été faite entre les membres des groupes. La parole était donnée à qui voulait la prendre, sans gêne ni honte et dans une ambiance de confiance au point que les usagers (pêcheurs, maraîchers, etc.) n'hésitaient pas à prendre la parole.

Toutes les propositions étaient les bienvenues à condition d'être argumentées pour convaincre les autres membres du groupe.

Concernant la prise de parole des femmes, elle était variable selon les groupes : dans certains, elles n'hésitaient pas à prendre la parole et dans d'autres il fallait les y inciter.

Dans les deux espaces de gestion, les outils ont été utilisés dans une bonne atmosphère de travail. Ils ont permis aux participants de contribuer à la gestion de l'eau. Nous avons également constaté une amélioration dans la prise de parole surtout au niveau des femmes dans un contexte culturel où elle est difficile. Avec l'utilisation de ces outils, les participants se sont approprié les problèmes liés à la gestion de l'eau et les ont traités avec assez d'intérêt. Ainsi, nous avons constaté une implication des acteurs dans la gestion de l'eau.

Concernant la participation des femmes, elle était variable de manière globale.

L'application des outils au niveau des espaces de gestion de l'AEM et de l'AEN a permis d'avoir des résultats appréciables sur le terrain.

Pour vérifier l'applicabilité des outils à d'autres espaces de gestion, les outils ont été appliqués au niveau de l'AEN et de l'AEM. Les résultats obtenus se recourent. En effet, l'utilisation de la chronologie de la gestion de l'eau a permis de montrer les enjeux en termes de protection des ressources en eau. Aussi, elle a permis de montrer aux populations locales leur importance dans la gestion des ressources en eau. Concernant l'utilisation de l'arbre à problèmes/arbre à solutions, elle a permis de mobiliser les acteurs autour des problèmes, d'y réfléchir, de proposer des moyens de les résoudre et de prendre en compte les contributions des parties prenantes.

Pour ce qui est de l'utilisation de la cartographie du réseau d'acteurs, elle a permis d'identifier les acteurs intervenant et ceux devant intervenir dans la gestion de l'eau, d'établir les liens existants entre ces acteurs, de définir le CLE et redéfinir les acteurs.

L'utilisation des outils a été facile pour les participants. Ils ont pu, grâce à eux, élaborer un plan d'action. Ils ont entraîné la participation et l'implication des acteurs dans la gestion des

ressources en eau, une meilleure visibilité du CLE, une bonne ambiance de travail, la facilitation des échanges et la prise de parole.

Au regard de cette convergence dans les résultats, nous pouvons donc dire que les outils participatifs développés par IWMI sont applicables à d'autres espace de gestion.

CHAPITRE VI : EVALUATION DES OUTILS

Le présent chapitre évalue la capacité des outils à pallier la faible participation des parties prenantes de la GIRE. Il s'agit d'évaluer les effets de l'utilisation des outils participatifs sur l'engagement et la mobilisation des acteurs de la GIRE. Ces effets ont été analysés pour chaque outil séparément.

I. CHRONOLOGIE DE LA GESTION DE L'EAU

La chronologie de la gestion de l'eau, outil visuel, a facilité la réflexion parmi les participants. Il a permis aux acteurs de réfléchir aux événements qui se sont déroulés dans l'histoire de la gestion de l'eau dans leurs espaces de gestion respectifs. Dans leur réflexion, les acteurs se sont replongés dans le passé afin de se rappeler les événements qui ont marqué l'histoire de la gestion de l'eau, notamment les actions posées qui pourraient jouer sur la gestion de l'eau dans le bassin.

L'outil a permis la participation des acteurs en ce sens que chacun s'est senti concerné et a voulu s'exprimer sur les événements qu'il a vécus ou dont il a entendu parler concernant la gestion de l'eau dans son bassin. Cet outil a fait comprendre aux participants qu'ils étaient les mieux placés pour en parler, d'où leur importance dans la gestion de l'eau. Cela a suscité la prise de parole des participants, au point que le maraîcher ou le pêcheur illettré qui avait auparavant du mal à prendre la parole lors des rencontres s'est senti obligé de parler. Cette prise de parole a aussi été encouragée par la bonne ambiance que l'utilisation de l'outil a créée. Cela a suscité l'intérêt des acteurs, condition de l'engagement et de leur mobilisation, comme nous l'avons vu avec CALLON.

Aussi, l'utilisation de cet outil ne demande pas beaucoup d'efforts. Elle ne requiert pas de niveau d'instruction, de statut social ou de genre particulier. L'utilisation de l'outil nécessite seulement une bonne compréhension. Les participants ont facilement compris comment utiliser l'outil à travers les explications du facilitateur. Tous les participants, qu'ils soient homme, femme, jeune, lettré ou illettré ont eu quelque chose à dire sur l'histoire de l'eau dans leur espace de gestion respectif. L'outil a aussi permis de percevoir les enjeux et l'urgence de la protection des ressources en eau ainsi que d'interpeller l'ensemble des acteurs.

Cependant, l'utilisation de cet outil demande un certain leadership de la part du facilitateur.

Au regard des différents atouts énumérés plus haut, nous pouvons donc dire que l'utilisation de la chronologie de la gestion de l'eau peut contribuer à la mobilisation et à l'engagement des parties prenantes de la GIRE au Burkina.

II. ARBRE A PROBLEMES/ARBRE A SOLUTIONS

L'arbre à problèmes/arbre à solutions a permis aux participants de réfléchir de façon imagée aux problèmes liés aux ressources en eau et de proposer des solutions. Il a permis aux participants de réfléchir en considérant les racines comme les causes, le tronc comme le problème central et les feuilles comme les effets. Au niveau de l'arbre à solutions, les racines sont considérées comme les moyens, le tronc comme l'objectif central et les feuilles comme les résultats. L'outil a permis aux acteurs de réfléchir par eux-mêmes aux problèmes identifiés dans la gestion de l'eau afin de prendre des décisions.

Sur le terrain, l'outil a été utilisé avec un certain enthousiasme et une facilité de communication à telle enseigne que le cultivateur non lettré qui n'avait pas l'habitude de prendre la parole a pu s'exprimer. Aussi, il a permis aux participants d'échanger sur les problèmes des ressources en eau avec une certaine franchise et sans complexes, à tel point qu'un usager a eu le courage d'indexer une autorité. Des solutions ont émergé de ces échanges. Elles ont permis d'élaborer des plans d'action.

L'outil a donc permis de prendre en compte la contribution des parties prenantes dans la gestion des ressources, et ce dans un climat de confiance.

Un tel outil pourrait aider à l'animation du CLE sur le terrain pour résoudre les problèmes auxquels les acteurs de la gestion de l'eau sont confrontés.

De nombreuses explications ont été données par le facilitateur pour une bonne utilisation de l'outil. Malgré cela, un des groupes au niveau de l'AEN a eu quelques difficultés.

III. CARTOGRAPHIE DU RESEAU D'ACTEURS

La cartographie du réseau d'acteurs est un outil visuel qui a permis aux participants de s'observer eux-mêmes comme dans un miroir pour identifier les différents acteurs de la gestion de l'eau dans leur bassin et leur rôle ainsi que la dynamique des liens entre ces acteurs. Il a permis aux membres du CLE de se positionner parmi une multitude d'acteurs identifiés dans le domaine de l'eau ainsi que d'établir et de caractériser les relations existant dans ce réseau dont ils font partie. Cet outil a permis d'identifier l'acteur le plus fort et celui à qui on doit attribuer plus de pouvoir.

L'outil a permis aux acteurs de s'exprimer pleinement et sans complexes lors des débats, au point qu'au niveau de l'espace de l'AEN, un pêcheur a pu débattre avec une autorité sur la question de la jacinthe d'eau.

En outre, les outils ont permis de faciliter la prise de parole et la participation des acteurs dans les débats. Enfin, ils ont permis une bonne communication lors des ateliers.

Néanmoins, l'utilisation de ces outils nécessite qu'il y ait un leader pour le cadrage des débats.

L'utilisation de l'ensemble des outils a permis d'induire des changements.

➤ **La visibilité des CLE**

Une grande partie des usagers interviewés au niveau de l'espace de l'AEM ont dit avoir connu le CLE durant la mise en œuvre du projet. A travers les activités de communication menées dans le cadre du projet, les CLE sont devenus plus visibles. En effet, certains usagers qui n'avaient aucune connaissance du CLE ont été touchés à travers des sensibilisations et des émissions radiophoniques. Certains n'en avaient qu'une vague connaissance, comme cet enquêté de la vallée du Kou qui a témoigné en ces termes : *« j'entendais parler du CLE, mais je ne savais pas ce que c'était, jusqu'à ce que la blanche vienne nous inviter »*. L'application des outils leur a permis d'avoir une bonne connaissance du CLE.

Au niveau de l'espace de gestion de l'AEN, l'application des outils a conduit à des sorties terrain. Elles ont permis de toucher des acteurs qui n'avaient pas entendu parler du CLE auparavant. C'est donc à travers les échanges qu'ils ont connu le CLE.

Nous pouvons ainsi apprécier positivement l'impact des outils sur la visibilité des CLE.

➤ **La participation et implication des acteurs**

De manière générale, les populations locales ont pris conscience du rôle qu'elles doivent jouer dans la GIRE. Certains usagers qui avaient une idée erronée du CLE ont compris le bien-fondé du CLE et se sont ralliés au CLE pour contribuer à la protection des ressources en eau. En effet, certains pensaient que les CLE avaient été mis en place par l'Etat pour leur interdire de mener un certain nombre d'activités, d'où leur réticence vis-à-vis du CLE et le boycott de ses activités.

L'utilisation des outils a permis aux CLE de changer leur approche de travail en programment et en exécutant les activités de façon participative. Les outils ont permis à chaque catégorie d'acteurs de s'exprimer sur les problèmes liés à l'eau qu'ils vivent au quotidien et de proposer des solutions en termes d'activités, ce qui a permis la programmation d'activités. Ainsi, à la

différence des programmes précédemment élaborés de façon non participative voire individuelle, les programmes d'activités ont été élaborés de façon participative et reflètent les enjeux des espaces de gestion des CLE.

L'exécution des activités a connu une forte mobilisation de la population car elle avait pris part à leur planification. Cette dynamique de participation a permis à certains acteurs de prendre conscience des enjeux de la protection des ressources en eau, à tel point que des cultivateurs ont accepté le respect de la bande de servitude au niveau de l'espace de gestion du Mouhoun. Des actions ont été prévues pour leur accompagnement. Cette prise de conscience a été généralisée au niveau de certains villages de l'espace du Mouhoun. Cela a conduit à la mise en place de cellules de veille pour la protection des ressources en eau au sein de ces villages. Des initiatives telles que la réalisation de pépinières pour le reboisement des berges ont aussi été développées au niveau de ces villages.

Au niveau de l'espace de gestion du Nakanbé, des usagers qui n'avaient jamais pris part aux activités du CLE ont été associés à travers l'utilisation de ces outils. Ils ont contribué à l'élaboration d'un plan d'action pour la protection des ressources en eau dans leur espace de gestion.

Ce plan d'action sera mis en œuvre à partir de 2020, ce qui ne nous a pas permis d'apprécier l'implication des acteurs dans la mise en œuvre des activités. Cependant, nous restons convaincu que des résultats seront atteints.

En ce qui concerne la participation des femmes, l'utilisation des outils a permis d'améliorer leur participation dans les activités du CLE dans un contexte où elles sont habituellement marginalisées. Les femmes ont été associées à la mise en œuvre des activités. D'une manière ou d'une autre, elles ont participé. Elles se sont beaucoup impliquées dans les activités de sensibilisation sur le terrain et ont été consultées pour la planification des activités. Cependant, lors des ateliers, certaines femmes restent réticentes dans la prise de parole. Il faut donc régulièrement les inciter à s'exprimer.

Les outils ont permis de susciter une prise de conscience parmi les acteurs et la compréhension de la chronologie de l'eau dans leurs espaces de gestion respectifs. Cette prise de conscience a conduit à leur mobilisation et leur engagement pour la gestion des ressources en eau. Cela s'est traduit par l'identification des problèmes, l'évaluation des besoins pour la gestion de l'eau et la proposition de solutions collectives.

L'analyse des effets induits par l'utilisation des outils au niveau de l'espace de gestion de l'AEM et de l'AEN révèle qu'ils ont des potentialités à exploiter dans les dimensions suivantes :

- Facilitation de la prise de parole en groupe ;
- Mobilisation des acteurs ;
- Facilitation de la communication ;
- Instauration d'un bon climat de travail ;
- Identification et résolution de problèmes ;
- Identification des acteurs.

La majeure partie des insuffisances relevées dans la mise en place de la GIRE au Burkina Faso concerne la mise en place des CLE, pilotée pour la plupart par les Agences de l'Eau. Cela traduit une certaine faiblesse dans la capacité des Agences de l'Eau à conduire la mise en place de la GIRE au niveau local du fait de l'inexpérience des agents qui n'ont pas de connaissance ou/et de maîtrise des outils utilisés pour la mise en place et l'animation des CLE. En effet, la majeure partie du personnel des Agences de l'Eau a été directement affectée à la sortie de l'école. Ils n'ont qu'une compréhension théorique de la GIRE et pas d'expérience des outils d'animation pour la mise en place des CLE.

Pour corriger cette faiblesse, nous disposons des outils développés par IWMI. Ils ont fait leurs preuves en termes de facilitation de la prise de parole en groupe, de mobilisation des acteurs, de facilitation de la communication, d'instauration d'un bon climat de travail, d'identification et de résolution de problèmes ainsi que d'identification des acteurs. Les Agences de l'Eau se sont également engagées ces dernières années dans la dynamisation des CLE. Ne pas utiliser les outils participatifs risquerait de compromettre cette dynamisation. Au regard des potentialités qui ont été présentées, nous considérons que ces outils pourraient contribuer à une dynamisation réussie des CLE. Les structures de mise en œuvre de la GIRE devraient, pour cela, se les approprier.

Ces outils, aux nombreuses potentialités, peuvent être utilisés par les AE et les CLE malgré le fait que leur utilisation demande du temps. Leurs potentialités sont entre autres la mobilisation des acteurs, la facilitation de la prise de parole en groupe, la facilitation de la communication, l'instauration d'un bon climat de travail, l'identification et la résolution de problèmes ainsi que l'identification des acteurs.

CONCLUSION

La présente étude s'est intéressée à l'évaluation des outils développés et implémentés par IWMI. Dans le but d'enrichir notre analyse, mieux cerner l'environnement de l'étude, diversifier les sources d'information et croiser les perspectives, différents documents ont été consultés. De leur analyse, il ressort que la GIRE au Burkina Faso est en cours de mise en œuvre mais des difficultés demeurent.

La phase de recherche sur le terrain a permis d'investiguer sur la mise en place de la GIRE au Burkina afin de relever ses insuffisances. Les différentes étapes de la mise en place de la GIRE ont été la problématisation, l'intéressement, l'enrôlement et la mobilisation.

Les insuffisances relevées sont entre autres l'approche Top Down pour la mise en place des CLE, l'animation dans la mise en place des CLE, la position de l'administration au sein du CLE et la mise en place systématique des CLE.

Les résultats de l'application des outils au niveau des espaces de gestion de l'AEM et l'AEN ont été présentés. Il en ressort que les participants ont bien réagi dans l'ensemble. En effet, les outils ont permis aux acteurs de s'exprimer sur les problèmes liés aux ressources en eau dans leur espace et de proposer des solutions. Ces propositions ont permis d'aboutir à l'élaboration de plans d'action. Les outils ont permis de susciter la prise de parole et de faciliter la communication dans une bonne ambiance. Sans distinction de genre, âge, catégorie socioprofessionnelle, rang social et niveau d'instruction, les participants ont pu utiliser les outils sans difficultés majeures.

L'évaluation des outils a permis de révéler qu'ils ont de grandes potentialités en termes de mobilisation des acteurs, de facilitation de la communication, d'instauration d'une bonne ambiance de travail, d'identification et de résolution des problèmes, d'identification des acteurs ainsi que de facilitation de la prise de parole en public.

Ainsi, les outils pourraient aider à corriger les insuffisances relevées dans la mise en place de la GIRE à condition que les structures de sa mise en œuvre s'approprient les outils participatifs développés par IWMI.

CONCLUSION

A l'issue de cette étude, des recommandations sont formulées :

A l'égard de l'Etat :

- La professionnalisation des CLE. Ils ne doivent pas fonctionner sur la base du volontariat. Le travail doit être confié à des personnes recrutées spécialement pour cela et travaillant en permanence pour le CLE.

A l'égard des Agences de l'Eau :

- La capitalisation et la diffusion des outils ;
- La continuité de l'approche léguée par le projet. Il a permis l'apprentissage d'une méthodologie. Il s'agit donc de poursuivre la logique du projet par la prise en main des activités par l'AEM à travers le financement des activités retenues dans les plans d'action.

A l'égard des CLE :

- La formation des CLE des espaces de gestion non concernés par le projet par les CLE qui ont bénéficié des outils ;
- La dynamisation des collègues des CLE. Leur action ne doit pas se limiter à la désignation de leurs membres aux AG. Ils doivent animer la vie et le fonctionnement des CLE.

A l'égard des utilisateurs des outils :

- La mise en place d'une facilitation pour recadrer les échanges lors de l'utilisation des outils.

BIBLIOGRAPHIE

- AEM. (2014). *Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau de l'espace de compétence de l'Agence de l'Eau du Mouhoun*, p.191.
- AEN. (2007). *Convention constitutive du groupement d'intérêt public/Agence de l'Eau du Nakanbé*. Ziniaré, p.20.
- AEN. (2015). *Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'eau de l'espace de compétence de l'Agence de l'eau du Nakanbé : Etat des Lieux*, p.163.
- AEN. (2018). *Rapport diagnostic du fonctionnement du Comité Local de l'Eau (CLE) Massili Nord*, p.17.
- AKRICH M et al. (1988). *A quoi tient le succès des innovations ? L'art de l'intéressement ; 2 : Le choix des porte-parole, Gérer et Comprendre*, Annales des Mines. pp.4-17 et 14-29. Téléchargé le 10 juillet sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00081741>.
- ARMENAKIS, A.A et HARRIS, S.G. (2009). *Reflections: our Journey in Organizational Change Research and Practice*, Journal of Change Management, Vol. 9, n°2, pp127-142.
- ATIRI, A.A. (2006). *Evolution institutionnelle et réglementaire de la gestion de l'eau en Tunisie. Vers une participation accrue des usagers de l'eau*, p.14. [En ligne], consulté le 13 octobre 2019 sur URL : <http://hal.cirad.fr/cirad-00191075>
- AUCLAIR, A. (2013). *Le bassin du fleuve Sénégal : Vers une gestion participative ? Implication des populations dans la gestion des ressources du bassin et évolution des relations entre riverains*, p.138.
- BARIBEAU, C. et ROYER, C. (2012). *L'entretien individuel en recherche qualitative : usages et modes de présentation dans la Revue des sciences de l'éducation*, Revue des sciences de l'éducation, Volume 38, n°1, pp 23-45.
[En ligne], consulté le 28 octobre 2019 sur URL : <https://doi.org/10.7202/1016748ar>
- BARON, C et BONNASSIEUX, A. (2011). *Les enjeux de l'accès à l'eau en Afrique de l'Ouest : diversité des modes de gouvernance et conflits d'usages*. Mondes en développement, volume 39, n°156, pp 17-32.
- BARON, C. et PETIT, O. (2009). *Cadre de référence international et rôle des Etats dans la Gestion intégrée de ressources en Eau. Cas du Burkina Faso*, Leloup F., Brot J., H. Gérardin (dir.), L'État, acteur du développement, Paris, Karthala, Collection « hommes et sociétés », pp. 267-286.
- BAZIE, J.B. (2014). *Accès à l'eau : l'Afrique entre abondance et pénurie*. Après demain 2014/34, n°31-32, NF, pp 28-29.
- BERTHIER, N (1998), *Les techniques d'enquête, méthode et exercices corrigés*, Armand Colin, p254.
- BISWAS, A. K. (2004) *Integrated Water Resources Management: A Reassessment*. Water International, Volume 29, n° 2, pp.248–256.

BIBLIOGRAPHIE

- BORRINI-FEYERABEND, G et al. (2000). *La gestion participative des ressources naturelles : organisation, négociation et apprentissage par l'action*, GTZ et UICN, Kasperek Verlag, Heidelberg (Allemagne), p.96.
- BRESSON, M. (2014). *La participation : un concept constamment réinventé*, Socio-logos. [En ligne], consulté le 13 octobre 2019 sur URL : <http://journals.openedition.org/socio-logos/2817>.
- CALLON, M. (1986). *Éléments pour une sociologie de la traduction : La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc*, L'année sociologique, Vol. 36, pp. 169-208.
- CHARBA, A. (2017). *La pratique de l'approche participative dans le domaine forestier : Cas de la commune rurale Oued Ifrane*, La revue Marocaine de la Pensée contemporaine. [En ligne] consulté le 29 septembre 2019 sur URL : <https://revues.imist.ma/index.php?journal=RMPC&page=article&op=view&path%5B%5D=6288>
- COMPAORE, E.M.F.W. (2015). *The Role of the National Innovation Systems Framework in Facilitating Socio-Economic Development in Burkina Faso: Model and Policy Practice*, PHD thesis, University of Nottingham, p.411.
- DARE, W et VENOT, JP. (2016). *Dynamique des postures de chercheurs- engagés*. Anthropologie & développement récupéré le 14 septembre 2019 sur URL : <http://journals.openedition.org/anthropodev/514>.
- DELVILLE L.P. (1991). *D'un savoir à l'autre, les agents de développement comme médiateurs*, GRET, Ministère de la coopération et du développement, sous la direction de J-P OLIVIER de SARDAN et E. PAQUOT, Bulletin de l'APAD, p.204. [En ligne] consulté le 10 octobre 2019 sur URL : <http://journals.openedition.org/apad/412>
- DE KETELE J.M et ROEGIERS X. (1991). *Méthodologie du recueil d'informations*, Ed. Expérimentale, De Boeck–Bruxelles, p.19.
- FAO. (1995). *Approche participative, communication et gestion des ressources forestières en Afrique sahélienne : Bilan et Perspectives*. [En ligne] consulté le 10 juillet 2019 sur www.fao.org.
- FERRATON, M (2016). *L'approche participative au service de la Gestion Intégrée de la Ressource en Eau. L'expérience des Parcs Naturels Régionaux du Sud-Est de la France*, p.348.
- FERRATON M et HOBLEA F. (2017). *La participation citoyenne au prisme de la gestion de l'eau. Quel rôle et quelle place pour les parcs Naturels Régionaux Français ?* Vertigo-la revue électronique en sciences de l'environnement, volume 17 n°2. [en ligne] consulté le 13 octobre 2019 sur <http://journals.openedition.org/vertigo/18598;DOI:10.4000/vertigo.18598>
- GLOBAL WATER PARTNERSHIP/AFRIQUE DE L'OUEST (GWP/AO). (2009). *Capitalisation du processus d'élaboration du Plan d'action de gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE) et de sa mise en œuvre au Burkina Faso*, p.52.
- GUEYE B. (1999). *Où va la participation ?* Expérience de l'Afrique de l'Ouest francophone. [En ligne] consulté le 13 octobre 2019.
- HYGIN KAKAI. (2008). *Contribution à la recherche qualitative, cadre méthodologie de rédaction de mémoire*, Université de Franche-Comté, p.4.
- INSTITUT INTERNATIONAL D'INGENIERIE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT (2IE). (2010). *Manuel technique de gestion intégrée des ressources en eau. Ouagadougou : Fondation 2IE ; p.141.*

BIBLIOGRAPHIE

- IRVIN, R. A. et STANSBUR, Y. J. (2004). *Citizen Participation in Decision Making: Is It Worth the Effort?* Dans *Public Administration Review*, vol. 64, no 1. p.56.
- IWMI. (2017). *Rapport synthèse des ateliers d'échanges participatifs entre les membres des CLE Mouhoun-ta, Kou et Bougouriba 7*, p.48.
- IWMI. (2019). *Rapport Atelier d'échange participatif entre les membres du CLE Massili Nord*, p.82.
- KANDO, A.D. (2018). *Le Genre dans la GIRE : Le cas des femmes dans l'espace de gestion du bassin du Mouhoun au Burkina Faso*, Mémoire de Master II Université Joseph KI ZERBO, p.123.
- KOHN, L. et CHRISTIAENS, W. (2014). *Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances*, Dans *reflets et perspectives de la vie économique*, Tome LIII, pp 67-82.
- LATOUR, B. (1991), *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte.
- LATOUR B (2006), *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.
- LEBOVICS, M. (2007). *Analyse des apports et des contraintes du développement participatif*, De Boeck Supérieur « Afrique contemporaine », 2007/3 n° 223-224, pp. 403-432. [En ligne] consulté le 13 octobre 2019 sur URL : <https://www.cairn.info/revue-africaine-contemporaine-2007-3-page-403.htm>
- LOUBIER, S et al. (2003). *Préparer la participation du public à l'échelle des bassins versants. Comparaison de trois méthodes appliquées au bassin versant de l'Hérault*, p.14. [En ligne] consulté le 10 octobre 2019 sur URL : <http://hal.cirad.fr/cirad-00176905>
- Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques. (2003). *Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Burkina Faso (PAGIRE)*. Ouagadougou, p.68.
- Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques. (2006). *État de la mise en œuvre du plan d'action pour la gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE) du Burkina Faso*. Ouagadougou, p.25.
- MAHRH. (2009). *Evaluation des processus de mise en place des comités locaux de l'eau et de leur opérationnalité*. Ouagadougou, p.122.
- MAHRH. (2010). *Evaluation des processus de mise en place des comités locaux de l'eau et de leur opérationnalité*. Ouagadougou, p.122.
- MAHRH. (2010). *Document Guide de Conception, Création et Fonctionnement des Comités Locaux de l'Eau*. Ouagadougou, p.57.
- MEE. (1998). *Politique et stratégies en matière d'eau*. Ouagadougou, p.127.
- MEE. (2001). *État des lieux des ressources en eau du Burkina Faso et de leur cadre de gestion*. Ouagadougou, p.252.
- MPF. (2009). *Document de la Politique Nationale Genre du Burkina Faso*. Ouagadougou, p.56
- Partenariat mondial pour l'eau, Comité technique consultatif. (2000). *TAC background papers n°4 : Gestion Intégrée des Ressources en Eau*. Suede: Novum Grafiska AB, p.78.

BIBLIOGRAPHIE

- PERRY, C. (2013). *'ABCDE+F: a framework for thinking about water resources management*, *Water International*, téléchargé le 10 juin sur <http://dx.doi.org/10.1080/02508060.2013.754618>.
- PETIT, O. (2007). *La gestion intégrée des ressources en eau : des principes généraux à leur mise en œuvre par les Etats*, p.12.
- POISSON, J. (2009). *Impact de la gestion participative sur l'efficacité de conservation dans les parcs nationaux des pays sous-développés*. Sherbrooke, Québec, Canada.p.110.
- PROJET MEAS. (2015). *Méthodes et outils participatifs dans le développement communautaire*, p.10.
- ROSILLON, F. (2007). *Le contrat de rivière : un outil gestion intégrée et participative de l'eau au niveau local à vocation universelle ? Application en région wallonne et au Burkina Faso*, p.66.
- ROUSSEAU A et al. (2012). *Innovation sociale et enrôlement d'acteurs : apport d'une démarche participative de construction de tableau de bord*. Volume 41, n°1-2-2011, pp.28-47.
- SOMDA, Y. L. (2017). *Gouvernance de l'eau dans l'espace du comité local de l'eau de la Bougouriba 7*. Mémoire de Master II, Université Joseph KI ZERBO, p.78.
- SONTIE F. (2006). *Etude des conflits autour de la ressource eau dans la région de Diarradougou et Bama (Vallée du Kou)*. EIER-ESTHER, Ouagadougou, p.66.
- VAN DEN HOVE, S. (2008). *Approches participatives pour la gouvernance en matière de développement durable : une analyse en termes d'effets*. C3ED – Université de Versailles, p.38.
- VENOT JP et al. (2014). *Territorialisation ou spatialisation : les agences et comités locaux de l'eau au Burkina Faso*, *L'Espace géographique*, Tome 43, pp. 148-163. [En ligne] consulté le 15 septembre 2019 sur URL : <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2014-2-page-148.htm>.
- WALSH, I et RENAUD, A. (2010). *La théorie de la traduction revisitée ou la conduite du changement traduit. Application à un cas de fusion-acquisition nécessitant un changement de Système d'Information*, *Management Prospective Ed. | Management & Avenir n° 39* pp. 283-302. [En ligne] consulté le 20 octobre 2019 sur URL : <http://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2010-9-page-283.htm>
- WELLENS, J. (2008). *Promouvoir des approches innovantes de recherche-développement en GIRE au Burkina Faso*, p.13.
- WETTA, C.et al. (2007). *Vers une gestion intégrée des ressources en eau au Burkina Faso*, p.60.
- WILCOX, D. (2003). *The Guide of Effective Participation*. In David Wilcox. *Partnerships and Participation*, [en ligne] consulté le 13 octobre 2013.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LES OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES

ANNEXE 2 : ARBRE A PROBLEMES/ARBRE A SOLUTIONS

ANNEXE 3 : CARTOGRAPHIE DU RESEAU D'ACTEURS

ANNEXE I : LES OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES

1. Grille d'observation

Pour l'observation directe, ces différents points ont été observés :

- Composition des acteurs lors des ateliers et travaux de groupe
- Disposition des acteurs dans la salle
- Les signes/gestes corporels
- La dynamique de la prise de parole
- La dynamique de la prise de parole par les femmes
- L'atmosphère de travail
- La dynamique de participation
- L'engouement dans l'utilisation des outils

2. Guides d'entretien

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES MEMBRES DU BUREAU EXECUTIF DES CLE

A. Identification

- Nom et prénom :
- Niveau d'instruction :
- Poste occupé dans le bureau exécutif :
- Date de prise de poste :
- Localité :

B. Etat du fonctionnement du CLE avant l'arrivée du projet (utilisation des outils)

- Régularité de la tenue des réunions du bureau
- Si oui, nombre de réunions tenues par an

- Si non, raison de l'irrégularité

- Régularité de la tenue des AG
- Si oui, nombre de réunions tenues par an
- Si non, raison de l'irrégularité

- La participation à l'élaboration du programme d'activité du CLE
- Si oui, contribution au programme d'activité
- Si non, raison de la non-participation

- Participation à la mise en œuvre du programme d'activités du CLE
- Si oui, rôle et responsabilités dans la mise en œuvre des activités
- Si non, raison de la non-participation à l'exécution des activités

- Participation au suivi de la mise en œuvre des activités
- Si oui, type et mécanismes d'implication
- Si non, raisons de la non-implication

C. Participation aux activités du projet

- Année d'implication dans la mise en œuvre du projet
- Expérience et démarche d'élaboration du plan d'action du CLE
- Si non, raisons de l'inexpérience du CLE dans l'élaboration de plans d'action avant le projet
- Effets induits par le projet IWMI sur le CLE
- Connaissance du processus de mise en œuvre du projet

D. Appropriation de l'approche et des outils développés

- Connaissances des outils développés par le projet
- Niveau d'autonomie vis-à-vis de l'AEM dans l'utilisation des outils
- Si oui, appréciation de la capacité d'utilisation des outils de façon autonome
- Si non, raisons la dépendance dans l'utilisation des outils

- Appréciation de la pertinence des outils développés pour le CLE
 - Si oui, justification de la pertinence des outils pour le CLE
 - Si non, raisons du manque de pertinence des outils pour le CLE
- Insuffisances du processus de dynamisation
- Propositions pour améliorer le processus
- Pertinence de dupliquer les outils auprès d'autres CLE
- Connaissance et appréciation de l'approche genre du projet

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES ACTEURS A LA BASE

A. Identification

Nom et prénom :

Profession (activités menées) :

Sexe :

Localité :

B. Connaissance du CLE

Année de connaissance

Implication dans les activités du CLE

Si oui, comment

Si non, raison de la non implication

C. Participation aux activités du projet

- Année d'implication dans la mise en œuvre du projet
- Expérience et démarche d'élaboration du plan d'action du CLE
 - Si non, raisons de l'inexpérience du CLE dans l'élaboration de plans d'action avant le projet
- Effets induits par le projet IWMI sur le CLE
- Connaissance du processus de mise en œuvre du projet

D. Appropriation de l'approche et des outils développés

- Connaissances des outils développés par le projet
- Niveau d'autonomie vis-à-vis de l'AEM dans l'utilisation des outils
- Si oui, appréciation de la capacité d'utilisation des outils de façon autonome
- Si non, raisons de la dépendance dans l'utilisation des outils

- Appréciation de la pertinence des outils développés pour le CLE
 - Si oui, justification de la pertinence des outils pour le CLE
 - Si non, raisons du manque de pertinence des outils pour le CLE
- Insuffisances du processus de dynamisation
- Propositions pour améliorer le processus
- Pertinence de dupliquer les outils auprès d'autres CLE
- Connaissance et appréciation de l'approche genre du projet

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES AGENCES DE L'EAU
--

A. Identification

- Nom et prénom :
- Fonction/poste occupé :

B. Fonctionnement des CLE

- Nombre de CLE dans l'espace de l'Agence ;
- Mise en évidence du lien entre CLE et participation des acteurs dans la gestion de l'eau au niveau local ;
- Appréciation du niveau d'implication des acteurs ;
- Appréciation du fonctionnement des CLE ;
- Insuffisances dans le fonctionnement des organes et instances des CLE ;
- Insuffisances et difficultés dans la programmation et la mise en œuvre des activités

C. Effet induit par le projet (utilisation des outils)

- Appréciation de l'évolution dans le fonctionnement des organes et des instances des CLE depuis le début du projet
- Appréciation de l'évolution dans la programmation et la mise en œuvre des activités des CLE depuis le début du projet
- Appréciation de l'amélioration de l'implication et la participation des acteurs dans la mise en œuvre des activités du projet

D. Appréciation des outils

- Appréciation des outils développés par le projet
- Appréciation de l'efficacité des outils pour la dynamisation des CLE
- Appréciations de l'approche genre du projet
- Appréciation de la capacité des CLE à utiliser les outils
- Appréciation de la pertinence de partager les outils à d'autres CLE
- Insuffisances du processus de dynamisation
- Recommandations pour améliorer le processus

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LE SP/GIRE ET PERSONNES RESSOURCES

A. Identification

- Nom et prénom :
- Fonction/Poste occupé :

B. Problématisation de la GIRE au Burkina

- Acteurs identifiés
- Intérêts des acteurs

C. Intéressement des acteurs

- Les actions menées
- Les alliances scellées

D. Enrôlement des différentes catégories d'acteurs

- Rôles des acteurs
- Négociations

E. Mobilisation des acteurs

- Mécanisme de choix des représentants
- Mode de désignation des représentants

F. Insuffisances**3. Situation des personnes enquêtées****Tableau 2 : situation des personnes enquêtées**

Catégories d'acteurs	Nombre	Techniques de collecte de données
CLE Bougouriba 7		
Membres du bureau	02	Entretien
	07	Atelier participatif
Eleveurs	-	-
Maraîchers	03	Entretien
	06	Atelier participatif
Pêcheurs	01	Atelier participatif
Administration	02	Atelier participatif
Collectivités	03	Atelier participatif
Autorités coutumières	-	-
OSC et associations	03	Atelier participatif
CLE Kou		
Membre du bureau	02	Entretien
	05	Atelier participatif
Eleveurs	-	-
Maraîchers	02	Entretien
	09	Atelier participatif
Pêcheurs	01	Atelier participatif
Administration	06	Atelier participatif
Collectivités	01	Entretien

	03	Atelier participatif
Autorités coutumières et religieuses	01	Atelier participatif
	01	Entretien
OSC et associations	-	-
CLE Mouhoun Tâ		
Membre du bureau	02	Entretien
	09	Atelier participatif
Eleveurs	01	Atelier participatif
Maraîchers	08	Entretien
	08	Atelier participatif
Pêcheurs	01	Entretien
	05	Atelier participatif
Administration	01	Entretien
	03	Atelier participatif
Collectivités	03	Atelier participatif
Autorités coutumières et religieuses	01	Atelier participatif
OSC et associations	04	Atelier participatif
CLE Massili Nord		
Membre du bureau	03	Entretien
	02	Atelier participatif
Eleveurs	-	-
Maraichers	21	Atelier participatif
	60	Focus groupe
Pêcheurs	03	Atelier participatif
	14	Focus groupe
Administration	02	Atelier participatif
	01	Entretien
Collectivités	04	Atelier participatif
	01	Entretien
Autorités coutumières	01	Atelier participatif
Personnes ressources		
AEM	03	Entretien

ANNEXE

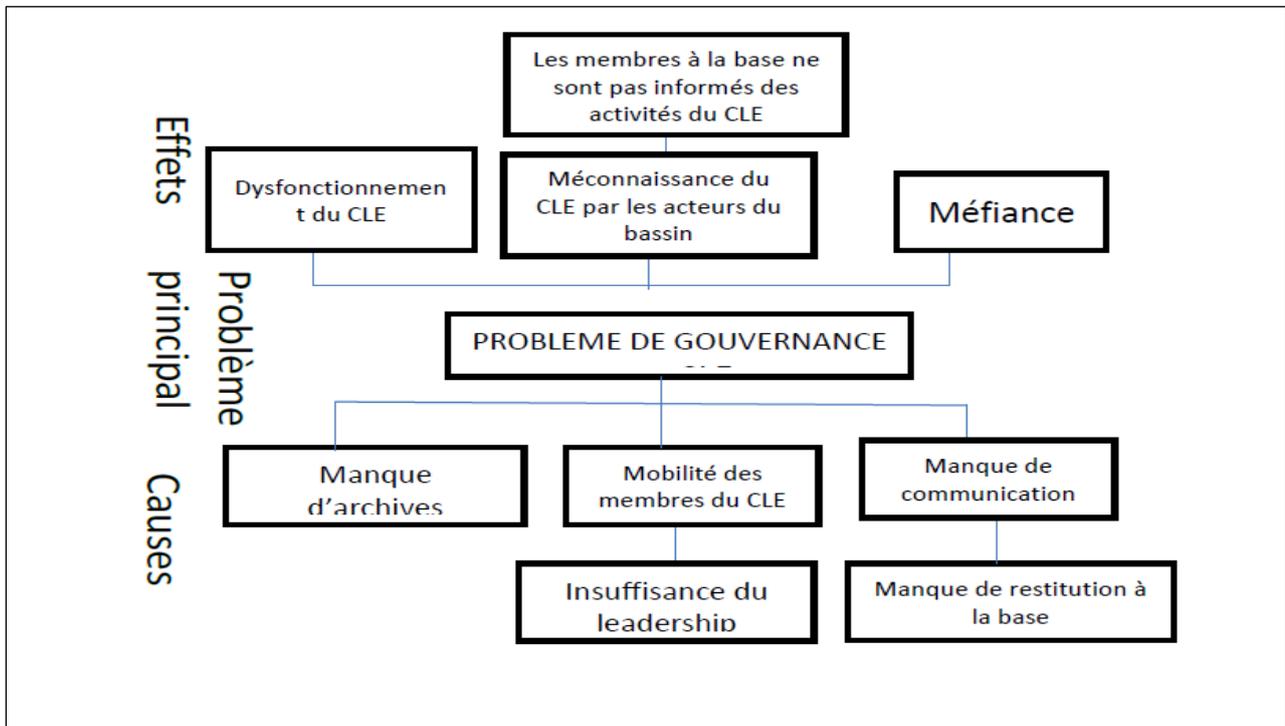
AEN	03	Entretien
SP/GIRE	04	Entretien
Ancien membre du programme GIRE	02	Entretien

Source : Auteure

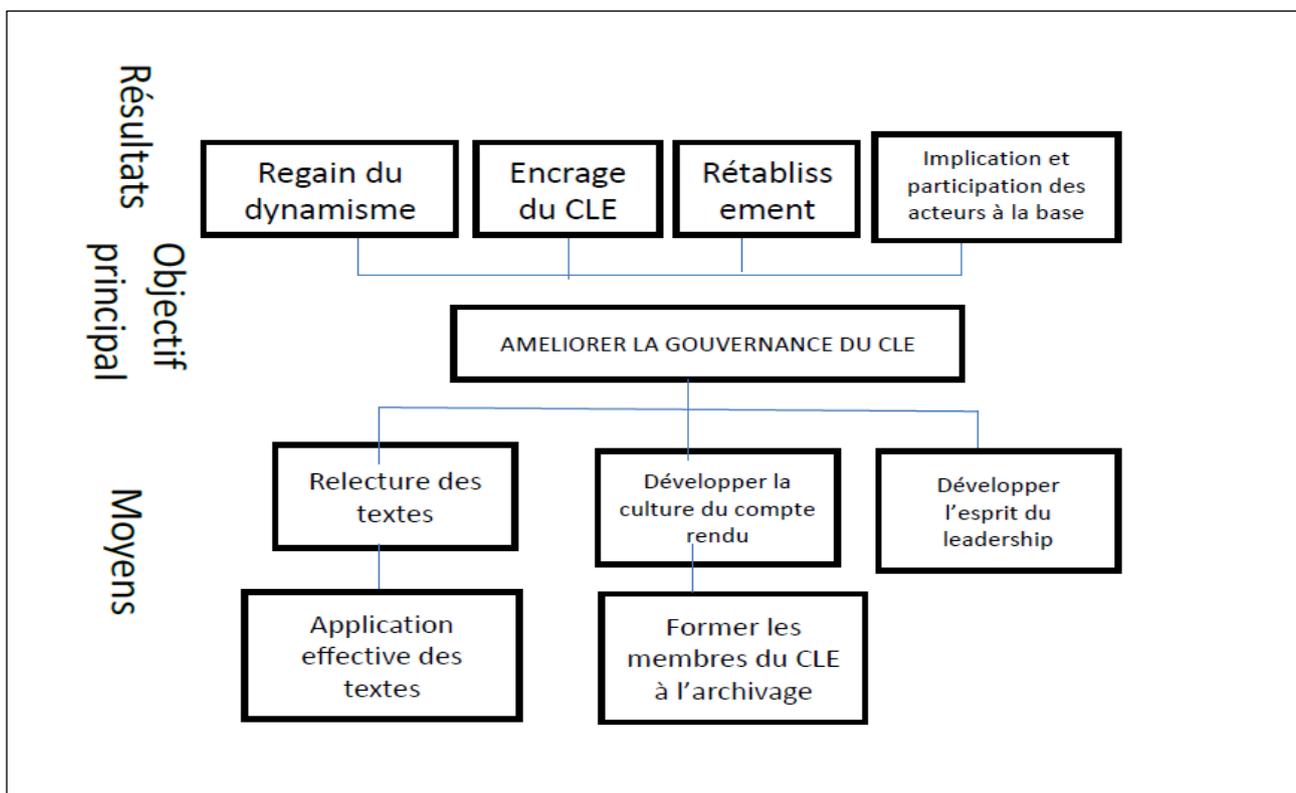
ANNEXE 2 : ARBRE A PROBLEMES/ARBRE A SOLUTIONS

I. CLE BOUGOURIBA 7

1. Arbre à problèmes

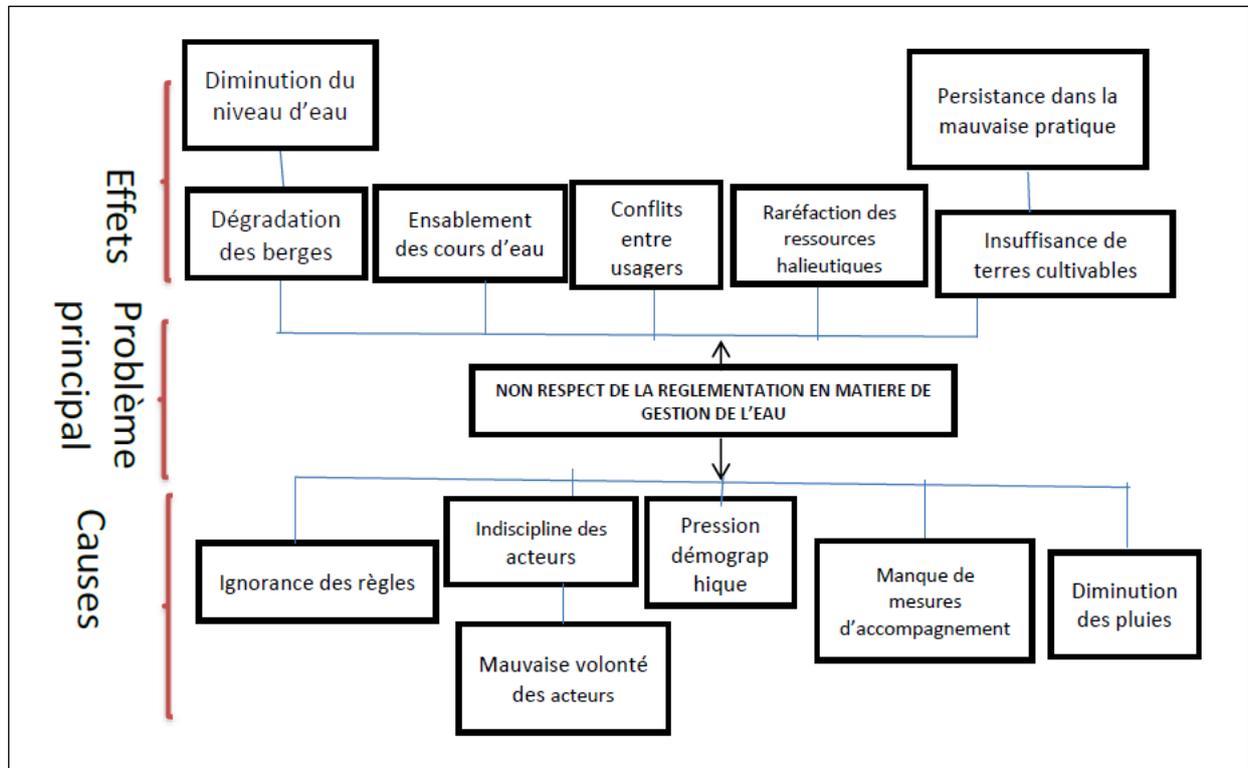


2. Arbre à solutions

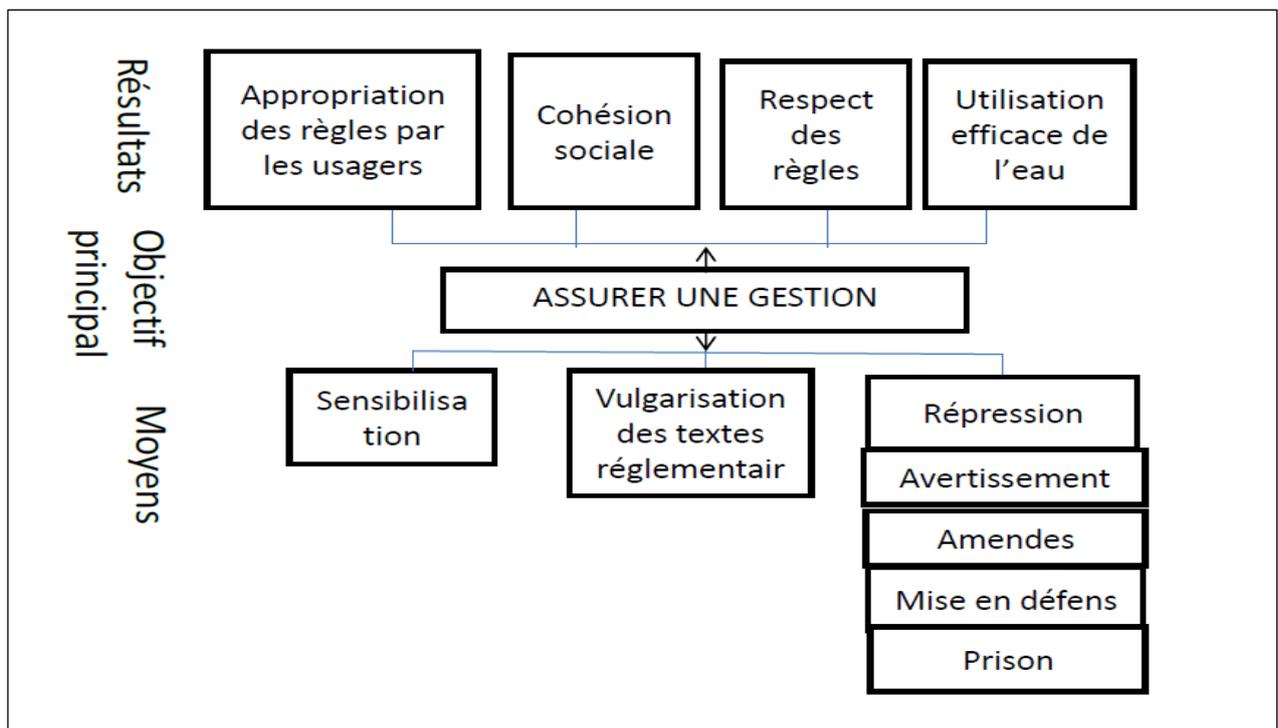


II. CLE KOU

1. Arbre à problèmes

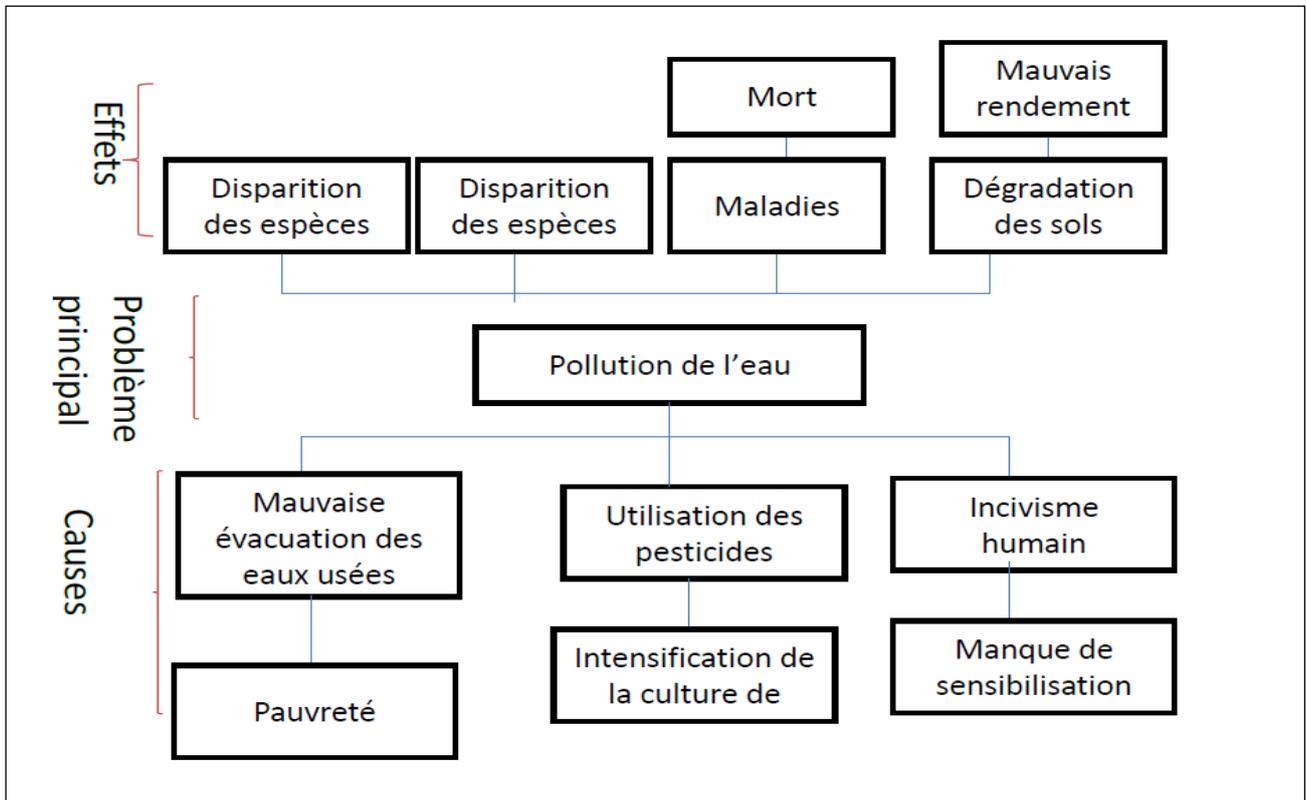


2. Arbre à solutions

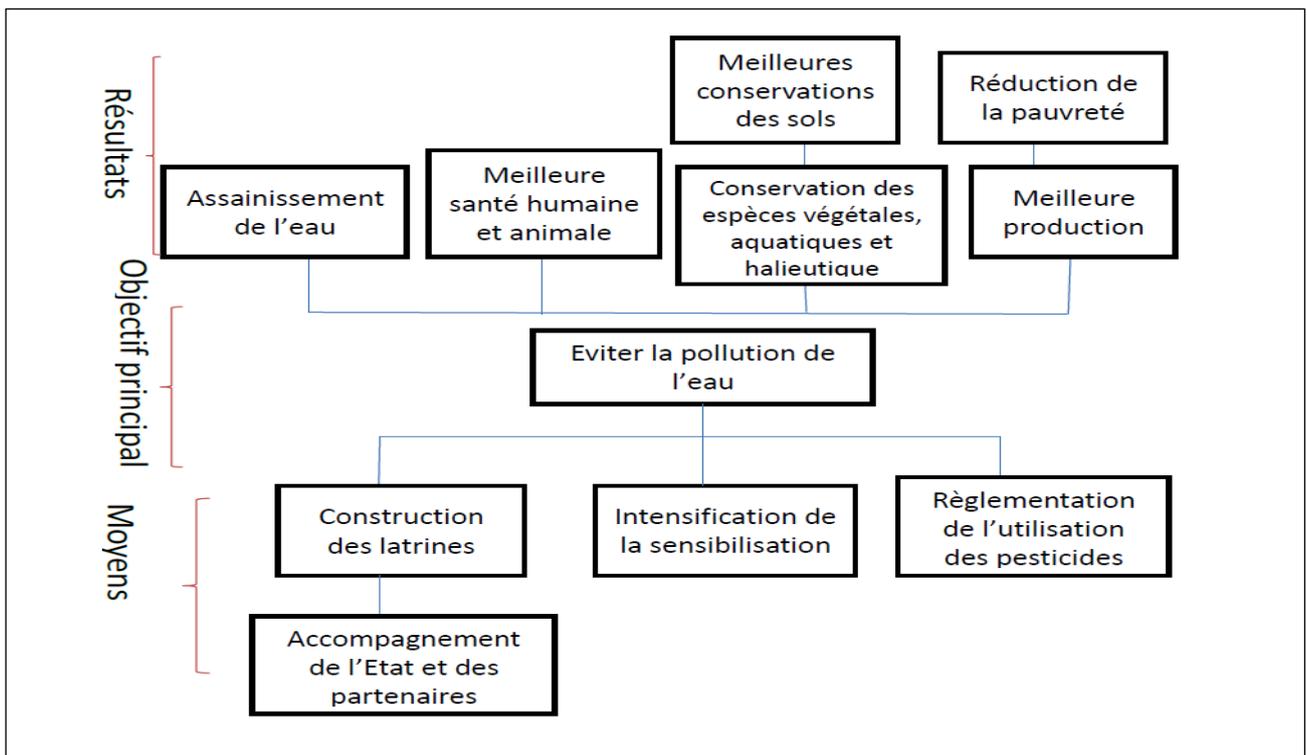


III. CLE MOUHOUN TA

1. Arbres à problèmes

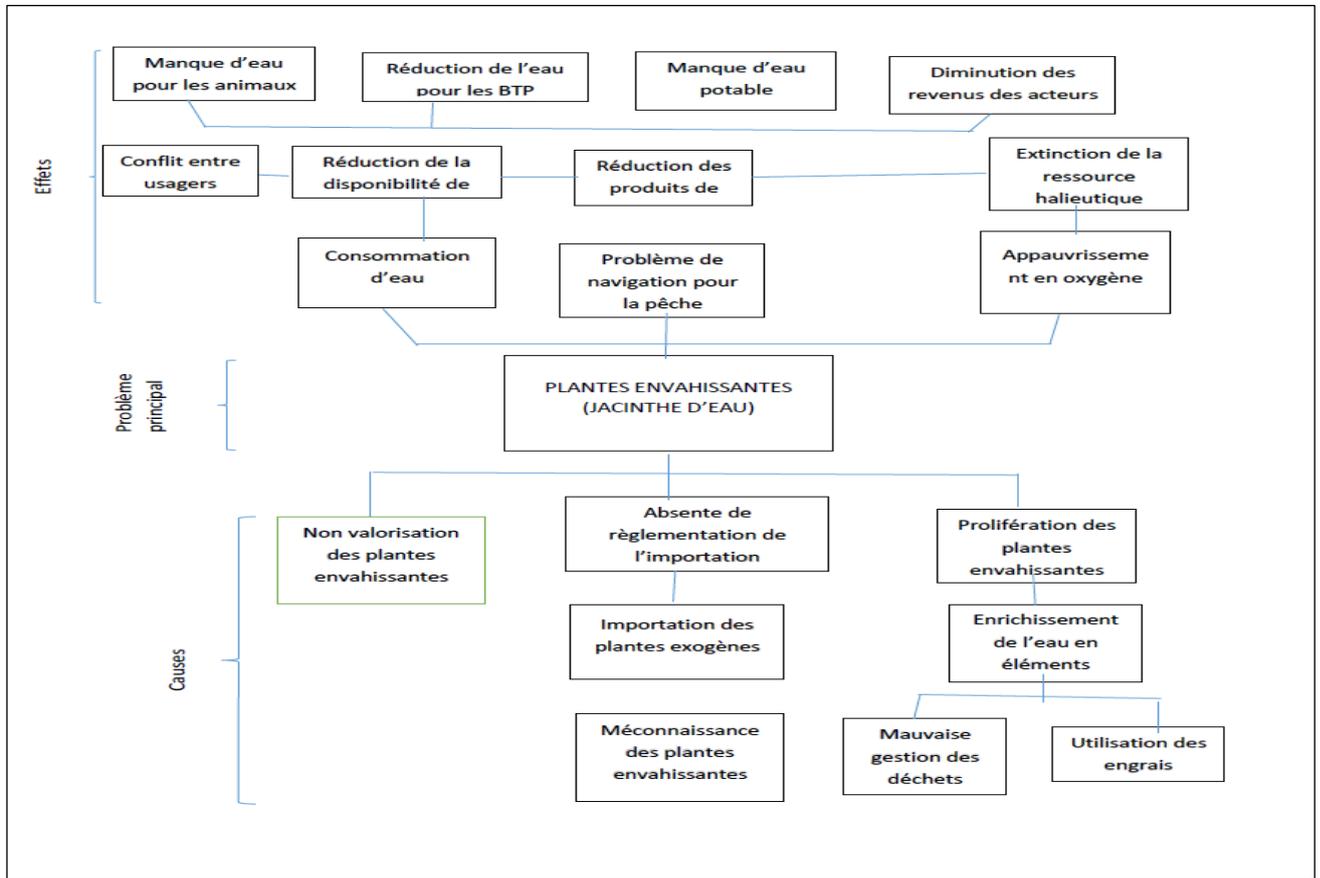


2. Arbre à solutions

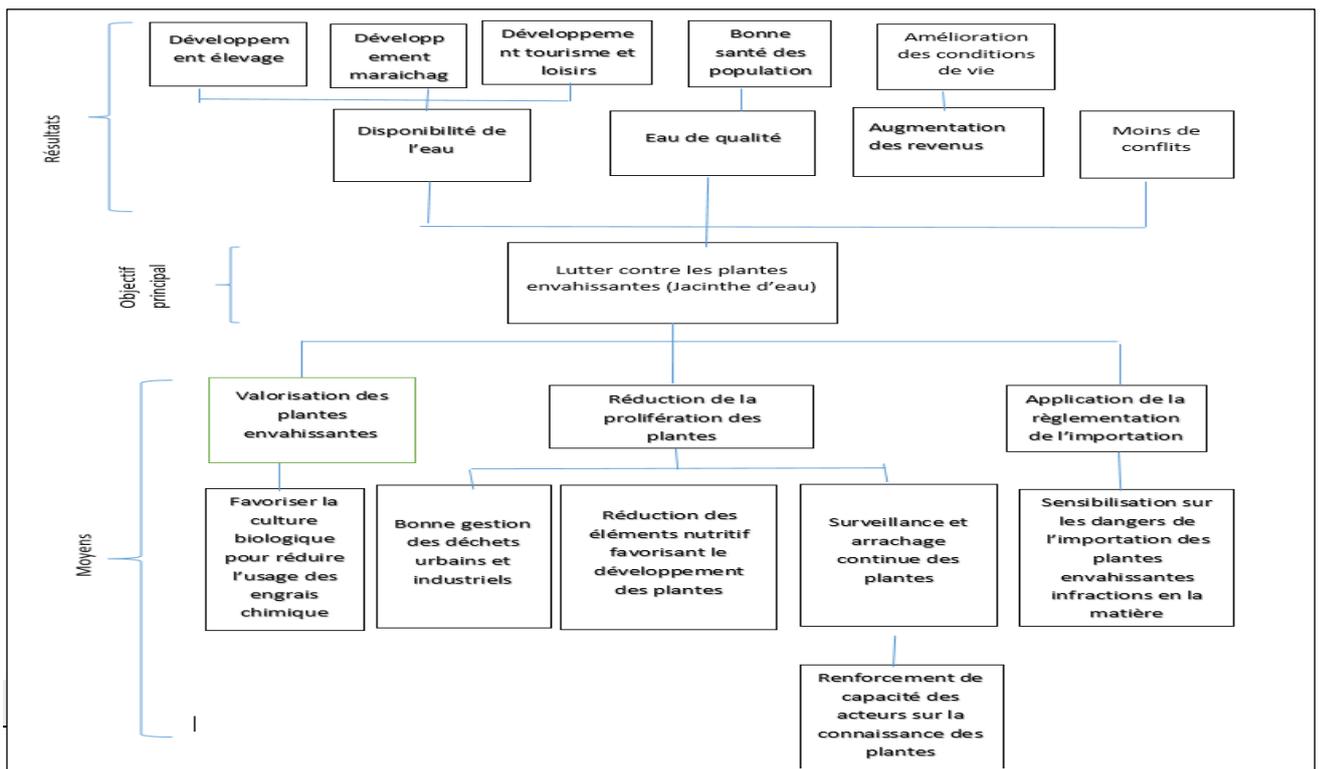


IV. CLE MASSILI NORD

1. Arbre à problèmes

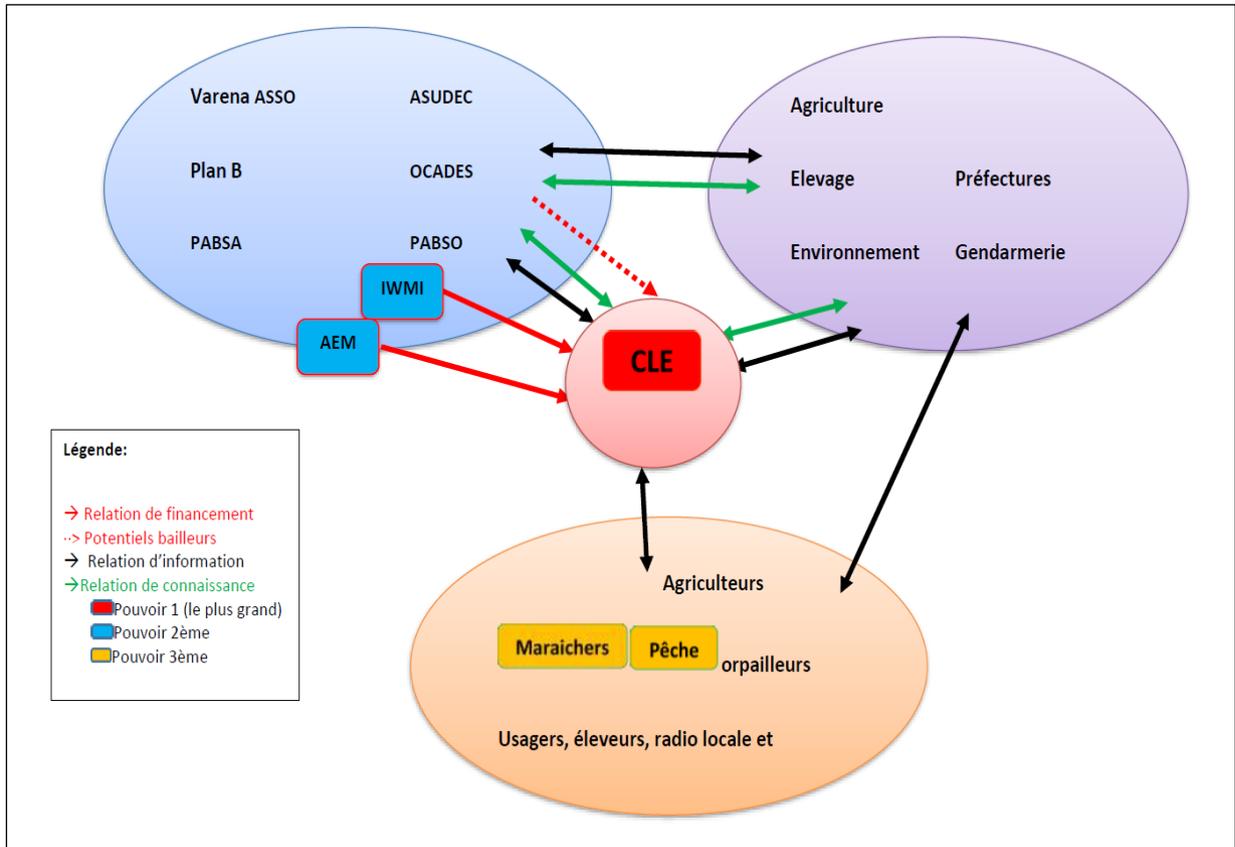


2. Arbre à solutions

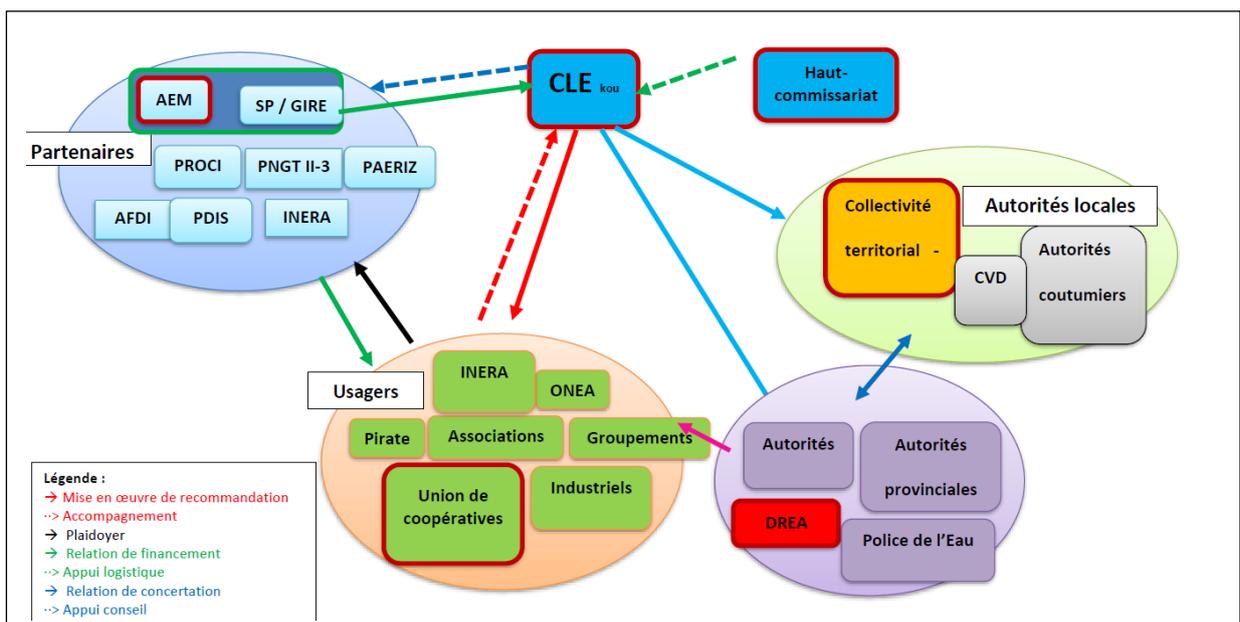


ANNEXE 3 : CARTOGRAPHIE DU RESEAU D'ACTEURS

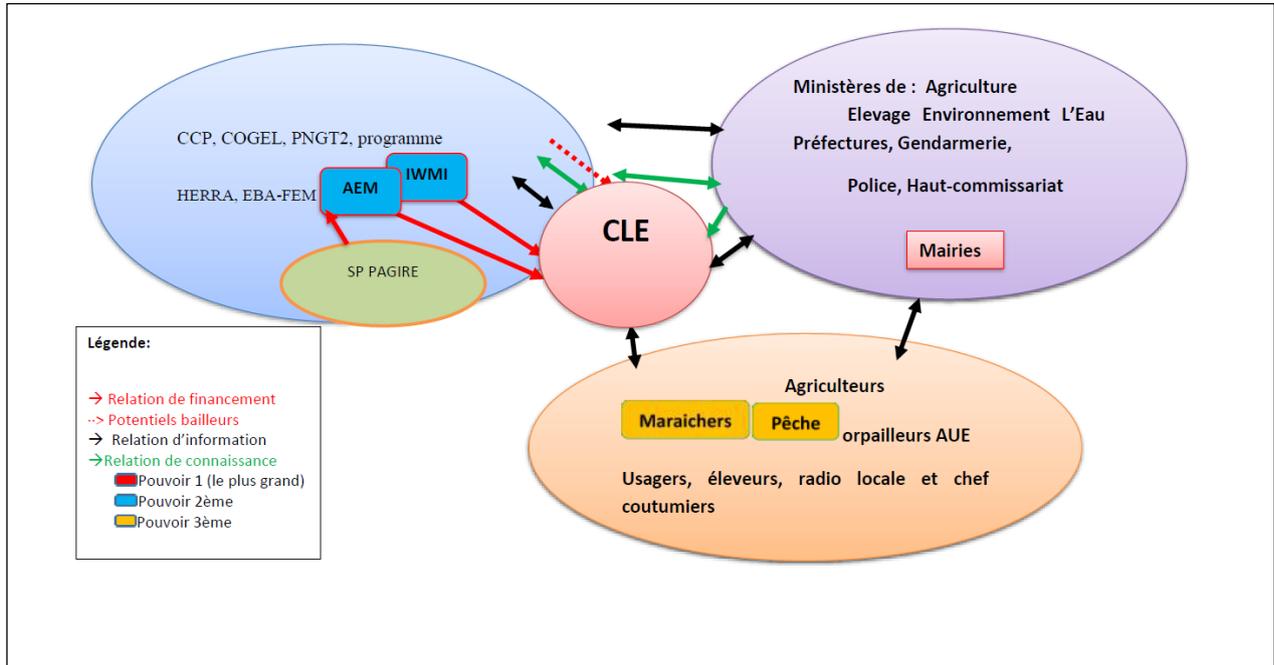
I. CLE BGB 7



II. CLE KOU



III. CLE MOUHOUN TA



IV. CLE MASSILI NORD

